

Les Amis du Vieux Saint-Claude

Diamantaires de 1914
à nos jours



Botanistes dans le Haut-Jura

Matrices de sceaux et enseignes
de pèlerinage

L'église Saint-Claude-des-Bourguignons
à Rome

Jean Lugand 1921-1944

Une affaire de collaboration

Bulletin annuel n° 42 - 2019 - 15 €

LES AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : Mairie de Saint-Claude (Jura)

But de l'association

Article 2 des statuts : l'association a pour but de rechercher, de conserver et de mettre en valeur, par les moyens les plus variés, tout ce qui concerne l'histoire de Saint-Claude et de ses environs, plus particulièrement de ce qui était autrefois dénommé La Terre de Saint-Claude.

Administration

Pour toute correspondance, cotisation, achat de publications, etc., s'adresser à :
Amis du Vieux Saint-Claude - Archives municipales - Hôtel de ville -
32 rue du Pré Saint-Claude. Adresse postale: BP 123 - 39206 Saint-Claude Cedex
Tél.: 03 84 41 42 64 - Courriel : vieux.saint-claude@orange.fr
CCP : DIJON 628 49 C
Site internet : <http://vieux-saint-claude.net>

Membres d'honneur

Cathie Lorge – Geneviève Thom

Conseil d'administration :

Présidente : Christine Le Pennec
Vice-présidents : Robert Charreyre et Noëlle Perrier
Trésorière : Josette Bergeret
Trésorière adjointe : Françoise Saingery
Secrétaire : Bemadette Jean-Prost
Secrétaire adjointe archiviste : Véronique Blanchet-Rossi

Autres administrateurs

Roger Bergeret – Marc Chevassus - Serge Clément - Jean-Pierre Durafour - Jeanne Gauthier
Marie-Odile Gay - Suzanne Jacquemin-Richard - Alice Janod - Annie Reffay - Paule Zannoni

Effectif

Au 30 septembre 2018, l'association rassemblait 248 membres.

Cotisation

La cotisation annuelle est fixée à 25 euros.

Service du bulletin

Les membres à jour de leur cotisation reçoivent gratuitement la lettre mensuelle et le bulletin annuel de l'association.

Conférences

Les conférences ont lieu au centre Bavoux-Lançon, le premier mardi des mois d'octobre à juin. Elles permettent à toute personne, historien de profession ou amateur, d'entretenir le public sur un sujet en rapport avec les statuts. L'entrée en est gratuite.

Le mot de la présidente

Cher(e)s Ami(e)s

Je profite de ces quelques lignes pour vous parler de la vie de notre association.

Comme vous le savez les temps sont plus durs aujourd'hui et comme pour d'autres associations les aides financières se réduisent. Mais surtout les projets d'avenir des archives de Saint-Claude deviennent incertains et il n'est plus d'actualité d'accroître la place de plus en plus réduite pour les nouvelles collections et les nouveaux documents. Toutefois notre association se porte bien grâce à notre archiviste et à des bénévoles très compétents et le nombre d'adhérents ne diminue pas, même si les décès de nos anciens ont été très nombreux cette année.

C'est encore avec beaucoup de plaisir et une grande fierté que je vous présente ce nouveau bulletin. Et surtout n'oublions pas de remercier les auteurs et le comité de publication.

En suivant le sommaire, vous trouverez une partie des actes des 7^{èmes} Rencontres de l'histoire locale, avec des articles sur les premiers botanistes et nos associations locales. Puis vous continuerez sur des aspects plus anciens de l'histoire de la Terre de Saint-Claude et vous aurez ensuite le plaisir de retrouver les textes des conférences sur l'histoire diamantaire, assortis d'un témoignage. Le bulletin se poursuit sur la période de la dernière guerre en suivant les destins de Jean Lugand et de Max Delatour. Un petit poème, «La rue du Pré», conclut cet ouvrage.

Très bonne lecture à tous.

Christine Le Pennec

Sommaire

Actes des 7^{èmes} Rencontres de l'histoire locale
«Botanique et jardins»

**Premiers botanistes dans le Haut-Jura
XVIII^e -XIX^e siècles**

Marc PHILIPPE page 2

**La Société des Naturalistes
de Saint-Claude/Haut-Jura**

Josette DORNIER page 6

**La Maison de la Flore
de Longchaumois**

Johannes BAILLY-MAITRE page 9

**Deux matrices de sceaux
du Moyen Age**

Marc CHEVASSUS page 11

**Une enseigne de pèlerinage
de saint Claude**

Marc CHEVASSUS page 17

**L'église Saint-Claude-des-
Bourguignons à Rome**

Jean-Paul BERROD page 19

**Le diamant à Saint-Claude
et dans le Haut-Jura de 1914
aux années 2000**

Roger BERGERET page 24

**Adamas, une coopérative
diamantaire particulière**

Lysanne CORDIER page 46

**Diamantaire, ou tailleur de diamants ?
Roger Bouvard (1905-1998)**

Jean-Pierre BOUVARD page 49

**Jean Lugand, aquarelliste amateur
décédé lors de la rafle du 9 avril 1944**

*Marie-Hélène
KOURNWSKY-LUGAND* page 55

**Dans l'engrenage de la Collaboration :
Max Delatour**

Jean-Claude BONNOT page 69

La rue du Pré : poème page 78

Premiers botanistes dans le Haut-Jura aux XVIII^e et XIX^e siècles

Marc Philippe

L'auteur : Marc Philippe est maître de conférences à l'Université Lyon I-Claude Bernard, paléobotaniste spécialiste en bryologie (étude des mousses). Cette communication a été donnée à Saint-Claude le 3 mars 2018 dans le cadre des 7^{èmes} Rencontres de l'histoire locale « Botanique et jardins ».



Marc Antoine Claret de la Tourrette (1729-1793), par Valade.

(1) - Marius ROLLET (coord.), *Histoire du château de Dortan*. Ed. Historic'one.

Avant le grand élan qui vit proliférer les sociétés savantes dans le dernier tiers du XIX^e siècle, plusieurs botanistes ont exploré le sud du massif jurassien. D'origines géographiques et sociales diverses, ils ont laissé des traces dispersées, et une histoire de la botanique jurassienne reste à écrire. Quelques-uns de ces botanistes, français, suisse ou même écossais, homme ou femme, noble ou roturier, etc... sont réunis ici pour illustrer cette diversité.

Dès avant la période de prolifération des sociétés savantes, dans le dernier tiers du XIX^e siècle, quand se généralisa l'instruction publique, le Jura n'était pas tout à fait une *terra incognita* pour les botanistes. Depuis longtemps il avait été parcouru pour sa flore. Une histoire de l'exploration botanique du massif jurassien reste cependant encore largement à écrire.

Il serait plus juste de parler des botaniques jurassiennes. Partagé entre Franche-Comté et Savoie, puis entre France et Suisse, et à la limite des sphères d'expertises scientifiques de Lyon, Genève, Bâle etc., le massif jurassien a été étudié par des botanistes d'origines diverses, communiquant, ou non, entre eux.

Le but ici n'est pas d'esquisser une histoire exhaustive et systématique, mais plutôt d'illustrer cette diversité des botanistes jurassiens, en focalisant sur quelques-un(e)s de celles et ceux qui ont parcouru le sud du massif jurassien avant 1870.

Marc Antoine Claret de la Tourrette (1729 -1793) appartenait à une vieille famille lyonnaise de la noblesse de robe. Ses parents étaient amis de Voltaire, et lui comme son frère Charles-Pierre allaient régulièrement le visiter à Ferney. Un oncle maternel était Sieur de Dortan, plus connu comme Monsieur d'Uffelle (mort en 1787 (1)). Pendant plusieurs années Marc-Antoine passa quelques mois d'été au château de Dortan, et de là herborisa dans toute la région. Il ne reste malheureusement que peu d'indications précises des résultats de ses prospections. Plusieurs dizaines d'espèces sont citées dans son *Chloris lugdunensis* de 1785 comme poussant dans le « Bugei » ou le « Haut-Bugei », mais sans précision ni de lieu ni de date.

Il fit cependant entre Saint-Claude et Dortan une récolte de grand intérêt. La Tourrette collaborait avec un botaniste du Beaujolais, Jean Mathieu de Saint-Victor (1738 - 1793). Dans l'herbier de ce dernier, redécouvert en 2015, se trouvent divers legs de La Tourette, dont l'un est étiqueté « *Bryum trichodes* L. videtur ». Il s'agit donc d'un des échantillons que La Tourrette avait envoyé à Uppsala (Suède) pour demander son expertise à Linné. La révision du spécimen montre qu'il s'agit en fait d'une espèce intéressante, *Meesia uliginosa*, listée

comme en danger critique d'extinction en Franche-Comté. L'espèce n'est plus connue aujourd'hui dans le département du Jura.

Un cas particulier est celui de Thomas Blaikie (1750-1838), jardinier écossais qui parcourut Jura et Savoie en 1775 à la recherche de plantes pour les jardins alpins des Dr. Fothergill et Pitcairn, de riches amateurs anglais (2). Le 4 juin il part de Saint-Genis et monte sur le « Jura » (comme Haller il limite cette appellation à la Haute-Chaîne au sud de la Faucille) et explore son flanc nord. Il y découvre quelques espèces rares mais ce qui est saisissant est surtout sa description du lieu : «... il semble très désert, et de nombreux endroits sont couverts de beaucoup de neige. Quelques rochers sinistres, à l'ombre de grands sapins, rendent ces scènes tristes et solitaires. Dans ces bois poussent de nombreux *Cypripediums* ». Cette sensibilité « pré-rousseauiste » à l'égard de la nature étonne aujourd'hui. Parmi les belles découvertes de Blaikie peut être mentionnée celle de l'edelweiss à la Dôle, ce qui tendrait à confirmer que la plante est indigène dans le massif.



Le Sabot de Vénus, *Cypripedium calceolus*, observé par Blaikie en 1775 dans les Monts Jura. Cl. M. Philippe, Haut-Jura.

Les enseignants étaient alors souvent des religieux et certains d'entre eux avaient une réelle expertise botanique. L'abbé dominicain Jean-Claude Luc (1754 - 1821), natif de Haute-Saône, s'est illustré particulièrement à ce titre. Il a été en relation avec plusieurs des grands botanistes de l'époque, dont Dominique Villars. Son herbier, récemment redécouvert au château d'Arlay, montre qu'il a herborisé dans le Jura, mais aussi les Alpes. Défroqué en 1794, il alla à Paris suivre les cours de Lamarck, après quoi il fut enseignant, à Bourg-en-Bresse puis à Lons-le-Saunier. Il fut désigné membre correspondant pour le Jura de la Société Linnéenne de Paris. Lui aussi a laissé peu d'indications précises sur ses récoltes, malheureusement. Ses récoltes de *Tofieldia calyculata* et d'*Erythronium dens-canis* ne laissent cependant guère de doutes sur le fait qu'il ait visité le sud du massif jurassien.

(2) - Thomas BLAIKIE, *Sur les terres d'un jardinier - journal de voyages, 1775-1792*. Paris, L'Imprimeur, 1997, 302 p

Un botaniste de stature internationale a fait ses premières armes entre autres sur les flancs du Jura. Augustin Pyrame de Candolle (1778 - 1841), descendant d'une famille provençale huguenote réfugiée à Genève, a souvent parcouru le Jura, la Dôle ou encore le Val de Joux, surtout jusque vers 1810. Par la suite ses nombreuses activités le retinrent fréquemment à sa table de travail. Les routes jurassiennes devaient cependant lui jouer un tour cocasse. Auteur prolifique, il travaillait à une grande encyclopédie du monde végétal. Avec un ami montpelliérain, Dunal, il partit en mai 1819 en chaise de poste de Genève vers Londres pour y travailler, emportant avec lui son unique exemplaire du manuscrit dans sa malle. Les cahots de la Faucille puis les tournants de la Vattay firent si bien que la malle se détacha. C'est arrivé aux Rousses que Candolle se rendit compte de la perte. Désespéré il envisageait déjà de remettre son voyage quand un « brave homme dans une petite carriole » rapporta la précieuse malle (3).

(3) - Augustin Pyramus DE CANDOLLE, *Mémoires et souvenirs (1771 - 1841)*. Genève, Georg, 2003, 591 p.

Si Candolle explorait moins les bois jurassiens il députait volontiers son fils unique, Alphonse (1806 - 1893). Ainsi c'est lui, alors âgé de 17 ans, qui guida en août 1823 Noël-Antoine Aunier (1781 - 1859) et Georges Roffavier (1775 - 1866), deux botanistes amateurs lyonnais. Un catalogue manuscrit conservé à la Société Linnéenne de Lyon liste les espèces rencontrées. Là encore il y a peu de données précises sur les endroits visités. Parmi ceux-ci on remarque « le Chenil » et « les Rousses ». Les espèces récoltées suggèrent cependant d'autres lieux : le *Dianthus hyssopifolius* se rencontre surtout dans la Haute-Chaîne et le *Cyclamen purpurascens* sur les coteaux de la vallée de la Bienne. Cette excursion fut fon-



Noël-Antoine Aunier (1781-1859) explora avec un autre botaniste lyonnais, **Georges Roffavier (1775-1866)**, le secteur le Haut-Hura, en août 1823, guidé par le fils de Candolle. Cl. M. Philippe, collections de la Société Linnéenne de Lyon.



Nicolas-Jean Boulay (1837-1905), abbé et enseignant, spécialiste des mousses, alla en août 1869 de Saint-Claude à Morez en passant par les gorges du Flumen, les moulins de Septmoncel, le Colombier de Gex, le col de la Faucille, la Vattay et la Dôle. Portrait aimablement communiqué par les Archives de l'Université Catholique de Lille.

datrice, et par la suite de nombreux botanistes lyonnais refirent l'excursion d'Aunier et Roffavier.

Roffavier avait dès 1817 exploré le Grand-Colombier du Bugey avec Clémence Richard ép. Lortet (1772 - 1835). Une relation de cette excursion a été consignée dans un manuscrit récemment découvert. Le 15 juillet ces botanistes montèrent sous la pluie vers les alpages en partant de Lochieu. Ils logèrent au « *chalet de la femme Berthe Durand* » où ils dormirent « *deux nuits au foin* ». Le mauvais temps puis le manque de pain les firent redescendre. Clémence Lortet a laissé une liste précise de ses récoltes. Madame Lortet est repassée plusieurs fois dans le Jura, et ses herbiers sont une précieuse source de données. C'est d'autant plus remarquable que les femmes botanistes semblent avoir été une exception avant 1870.

Mais cette image pourrait bien être biaisée, et certains interprètent comme un oubli sélectif celui des nombreuses femmes, suisses ou françaises, qui pratiquèrent la botanique, comme la suisse Rosalie de Constant (1758 - 1834), familière des pentes jurassiennes (4). On oublie aussi surtout une expertise populaire, qui pourrait être illustrée par la veuve Fol. De retour d'une excursion botanique l'avocat dolois Alexis-Joseph Cordienne (1796 - 1826) rapporte (5) avoir rencontré en août 1822 à la Vattay « *la veuve Fol (de Gex) qui passe à Genève pour bien connaître les lieux où croissent les plantes rares, dont elle m'a dit avoir fait des envois jusqu'en Allemagne* ». Cultivatrice, illettrée, Etiennette « Jeanne Marie » Chevassu (1750 - 1836) n'a pas, à notre connaissance, laissé d'autres traces de ses compétences botaniques.

Tout à l'inverse, Claude Marie Philibert Babey (1786 - 1848), d'une famille de notables d'Orgelet, ancien élève de l'École normale supérieure, docteur ès sciences, professeur de mathématiques à Salins à partir de 1833, représente un « *savant patenté* ». Ce franc-comtois est l'auteur d'une *Flore Jurassienne* plusieurs fois rééditée. Il y raconte un épisode météorologique étonnant, comme pourraient sans doute le faire bien des botanistes jurassiens. Alors qu'il était monté le 4 septembre 1831 avec son fils à la Faucille pour herboriser dans les monts Jura le lendemain, il tomba 20 cm de neige dans la nuit, et il dut rebrousser chemin. Pour ne guère dépasser 1700 m les Monts Jura restent cependant des montagnes au rude climat.

Un autre « *savant* » reconnu, l'abbé Nicolas-Jean Boulay (1837 - 1905) mentionne être allé en quelques jours (sans donner de dates) de Saint-Claude à Morez en passant par les gorges du Flumen, les moulins de Septmoncel, le Colombier (Colomby) de Gex, le col de la Faucille, la Vattay, la Dôle. Un échantillon récolté par lui, envoyé au frère Héribaude de Clermont-Ferrand, puis légué à Roland Bonaparte, échantillon aujourd'hui au Muséum national d'Histoire naturelle, permet de dater ce passage du mois d'août 1869. Spécialiste de mousses, il a noté lors de son passage une impressionnante liste d'espèces, qui reste aujourd'hui encore une référence.

Les études de médecine d'alors incluaient de solides bases de botanique et logiquement de nombreux médecins ont contribué avant 1870 à l'exploration de la flore sud-jurassienne. On peut citer Pierre Capelloni, médecin italien fixé à Thoirette vers 1840 ; ou encore Sébastien Guyetant, médecin lédonien, qui, ayant parcouru la plus grande partie du massif jurassien, laisse en 1854 un manuscrit resté inédit constituant la synthèse la plus exhaustive et la plus détaillée sur la

flore du sud du massif jurassien pour la période considérée. Mais c'est avec un homme de loi que nous concluons ce florilège.

Marie Armand Augustin «Auguste» Bernard (1781 - 1860), né au Puy (Haute - Loire), employé des Douanes puis juge de paix, est assez mal connu. On le sait à Nantua dès 1822 au moins, quand il envoie à Candolle d'étonnantes narcisses récoltées au Poizat (Ain). Ceux-ci seront plus tard décrits comme *Narcissus bernardii*. Bernard est aussi le découvreur d'une forme particulière de grasette qu'il décrit lui-même sous le nom de *Pinguicula juratensis*. Cette grasette est aujourd'hui comprise comme appartenant à la variabilité de la grasette à grandes fleurs. Il reste que Bernard fut reconnu comme un grand botaniste, en relation avec des célébrités du temps comme Thurmann de Porrentruy, Requien d'Avignon ou Guépin d'Angers. Antoine Magnin (6) faisait grand cas des données de Bernard. Bernard laissa de nombreux herbiers, dont un de Corse, qu'il visita deux fois, un autre d'Auvergne, un des Alpes ... Sans famille, il a plusieurs fois exprimé le désir de léguer ses herbiers au département de l'Ain. Toutefois il semble que ceux-ci furent achetés (pro parte ?) par un ingénieur civil parisien. En 1903, après «de nombreuses péripéties» (dixit Magnin), cet herbier fut acheté par l'Institut de Botanique de Besançon. Bien que constitué de plus de 140 paquets, il semblerait qu'il soit cependant aujourd'hui «perdu».

Ce parcours illustre combien est fragile la mémoire de ces botanistes et de leur travaux. Aujourd'hui Internet constitue un moyen extrêmement puissant de recoller les morceaux plus ou moins épars de cette mémoire, complémentaire des bases plus traditionnelles comme les archives et les publications anciennes. Peut-être une histoire de la botanique jurassienne sera-t-elle un jour écrite ? Espérons avoir contribué à démontrer qu'elle le mérite.

Remerciements : ils sont dus, pour leur aide précieuse, entre autres à Gilles André, Cédric Audibert, Monique Babey-Philbert, Sylvie Deschamps, Laëtitia Devigne, Michel Hoff, Valéry et Dominique Malécot, Véronique Rossi, Richard Tenu et Mélanie Thiébaud

(4) - On peut citer aussi la jurassienne Thérèse Récy (1799-1868), native de Saint-Amour. Fascinée très jeune par les sœurs du Saint-Sacrement qui collectaient des plantes pour leur hospice, elle rejoignit cet ordre. Elle y devint enseignante et vint en 1835 à Saint-Claude pour établir un pensionnat religieux, qu'elle dirigea jusqu'en 1842. Marc PHILIPPE, Botanique morale et religieuse au XIX^e siècle. *La Garantie voyageuse*, n°118, 2017, p. 6-9..

(5) - Alexis-Joseph CORDIENNE, *Notice topo-phyto-graphique abrégée de quelques lieux du Jura, de l'Helvétie et de la Savoie*. Dole, Joly, 1822, 39 p.

(6) - Antoine MAGIN, *Pro-drome d'une histoire des botanistes lyonnais*. Lyon, Société botanique de Lyon, 1906-1911, 301 p.

La Société des Naturalistes du Haut-Jura

Josette Dornier

*D*ès les années 1950, existait à St Claude un groupe de mycologues et de botanistes amateurs.

L'auteur: Josette Dornier est membre de la Société des Naturalistes du Haut-Jura et des Amis du Vieux Saint-Claude. Cet article est issu de l'intervention de Roger Morel-Fourrier, président de la Société des Naturalistes du Haut-Jura, lors des 7^{èmes} Rencontres de l'histoire locale «Botanique et jardins», à Saint-Claude le 3 mars 2018 et s'appuie sur la plaquette du cinquantenaire éditée par la société: *Société des Naturalistes de Saint-Claude 1961-2011: 50 ans d'existence*. Les illustrations sont fournies par la société.

En 1959, Michel Grandclément des Amis de la nature sollicitait la S.D.N.O. (Société des Naturalistes d'Oyonnax) pour organiser une exposition mycologique à Saint-Claude. Mais ce n'est que le 18 septembre 1960, que se déroula à St Claude la première exposition naturaliste, organisée conjointement par les Amis de la Nature et la S.D.N.O.

Pour l'exposition de 1961, les naturalistes de Saint-Claude purent compter sur l'aide des amis d'Oyonnax. MM. Schatt et Bourgeois y exposaient des animaux naturalisés. Par la suite on fit appel à M. Cart-Lamy de la Chaux-du-Dombief, qui participa aux expositions depuis cette époque jusqu'à récemment. En 1961, 300 espèces de champignons étaient présentées, malgré la sécheresse. En 1962 les dirigeants s'affranchirent de la tutelle de la S.D.N.O et créèrent une société autonome, la Société des Naturalistes de Saint-Claude, homologuée au Journal Officiel les 8 et 9 janvier 1962. André Arnaud dit «Le Gazier» en était le président, Henri Chongnet le secrétaire et Raymond Monneret le trésorier. De 1968 à 1974 Charles Bailly-Maître fut président, puis de 1974 à 1978 Jean Rameau.



Fig. 1. Denise Comoy et Michel Jacquier dit «le Nazet».

Les premières expositions de champignons de cette toute jeune Société eurent un franc succès avec près de 2000 entrées. Puis cette exposition champignons, flore, faune devint une tradition qui perdure encore aujourd'hui. Au départ les mycologues étaient les plus nombreux, mais année après année le groupe des botanistes s'étoffa.

De 1978 à 1983, Jean Vuillard en fut le président ; il sortit la Société de sa léthargie et l'ouvrit vers l'extérieur avec la collaboration avec la FMDS (Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie), devenue depuis FMBDS (Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie), ce qui permit la participation des Sanclaudiens à des stages de formation. Des mycologues et des botanistes de renom animaient ces stages, ce qui permettait aux nouveaux de progresser rapidement.

De 1983 à 1995, Yves Vuillermoz fut le nouveau président. Avec l'arrivée de nouveaux adhérents aussi bien en mycologie qu'en botanique, avec l'aide des anciens, les frères Jacquier Henri et Michel dit «le Nazet» et Pierre Chevasus et la création d'autre part du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, les activités ne manquèrent pas.

De 1996 à 1999 Alain Poggiali et de 1999 à 2002 Josette Dornier acceptèrent la présidence pour éviter à la Société d'être dissoute.

En 2003 Roger Morel-Fourrier reprit le flambeau et la Société connut un nouvel élan.

En 2012 la Société des Naturalistes de Saint-Lupicin et celle de Saint-Claude fusionnèrent et la Société des Naturalistes du Haut-Jura vit le jour.

LES TEMPS FORTS DE LA SOCIÉTÉ

- Participation des membres intéressés à des stages organisés par la FMBDS (Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie) où ils se forment au contact de mycologues et de botanistes réputés et compétents.

- Participation aux stages botaniques ou mycologiques de la Fédération Centre-Est, comme en 2006 à Prénovel.

- Lorsque le PNRHJ (Parc Naturel Régional du Haut-Jura) fut créé, les naturalistes ont eu pour mission d'établir des relevés botaniques et mycologiques sur le territoire du futur parc.

- Rencontres de mycologues en 1996 réunissant une centaine de participants.

- Participation aux Fêtes du Haut-Jura où nous avons fait la connaissance de Denise Comoy et de Hans et Corry Horsch qui ont intégré la Société par la suite.

- Les Fêtes de la Science ont vu une forte participation des classes du primaire.

- Organisation de la Session botanique de la FMBDS à Lamoura en 2002.

- En 2006 stage botanique de la Fédération Centre Est à Prénovel.

- Organisation des 26^{èmes} Journées Européennes des Cortinaires (J.E.C.), à Prénovel en octobre 2008, avec la présence de 130 mycologues de 11 nationalités différentes.

- Inventaire des plantes dans la ville de Saint-Claude *intra muros*. Tous les quartiers ont été visités, pour en dresser un inventaire botanique.

- Organisation de voyages d'études aussi bien en mycologie qu'en botanique. Au cours de ces sorties nous avons déjà visité l'Ardèche à deux reprises, la Drôme provençale, le Tricastin pour les truffes, les Monts du Forez, les Vosges, la Lorraine et l'Allier à plusieurs reprises.



Fig. 2. Denise Comoy, Paul Duraffourg et Pierre Chevassus lors d'une exposition annuelle d'octobre à la salle des fêtes de Saint-Claude



Fig. 3. Henri Jacquier, Claude Le Pennec et Roger Morel-Fourrier lors d'une sortie mycologique à Ravilloles.



Fig. 4. Roger Morel-Fourrier lors de l'exposition d'octobre 2015 à la salle des fêtes. Cl. D. Musy.



Fig. 5. Yves Vuillermoz lors d'une exposition touristique à la Grenette de Saint-Claude.

- Participation au marché de la Grenette l'été pour les touristes.
- Edition d'un bulletin où sont répertoriées les différentes activités de la Société (1).
- Thierry Pernot qui participe à quelques-unes de nos sorties nous a dotés d'un outil informatique performant pour la détermination des plantes avec «Flora Bellissima», un outil pour le 21^{ème} siècle.

LES PERSONNAGES QUI ONT JALONNÉ LE PARCOURS DE LA SOCIÉTÉ

- Michel Grandclément le fondateur en 1959;
- Henri Chongnet, un adhérent de la première heure;
- les frères Jacquier, Henri Jacquier pour la mycologie et Michel Jacquier dit «le Nazet» autodidacte en botanique, personnages bien connus à Saint-Lupicin;

• Jean Vuillard président de 1978 à 1983 et sa femme Denise Vuillard;

(1) - N.D.L.R. Ce bulletin diffusé aux membres est consultable aux Archives municipales de Saint-Claude et à la Médiathèque Le Dôme.

• Yves Vuillermoz président de 1983 à 1995 «une encyclopédie sur pieds, une mémoire d'éléphant».

• En botanique Paul Duraffourg, autodidacte grand spécialiste de la flore régionale, qu'il étudiait le long de sa tournée de facteur avec en poche la petite flore de Bonnier.

• En botanique toujours, Denise Comoy qui a redonné à la botanique ses lettres de noblesse au sein de la Société. Elle entre à la Société en 1979 et en deviendra un des membres les plus éminents. Elle sera à l'origine avec Claude Prost-Romand de la création de la Maison de la Flore de Longchaumois.



Fig. 6. Journées européennes des cortinaires à Prénozel en 2008. Extrait de la brochure des 50 ans de la Société des Naturalistes du Haut-Jura.

La Maison de la Flore de Longchaumois

Johannes Bailly-Maître

***L** a maison de la Flore doit son existence d'abord à Monsieur et Madame Prost-Romand, mais aussi à l'appui du Parc Naturel et du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Haut-Jura.*

Monsieur Prost-Romand, artisan lunetier, natif de Longchaumois, bon connaisseur de son pays, chasseur - il a été président de la Fédération départementale des chasseurs - connaissait bien la faune et comprenait la nécessité de préserver les espèces animales, en particulier les espèces chassées. Il était aussi président d'une association de défense de l'environnement (environnement utilisé avant écologie). Aidé par son épouse et des bénévoles, il organisait des expositions sur le thème de l'environnement naturel, la flore, la faune, mais aussi l'environnement humain : le patrimoine artisanal, agricole du village.

A cette époque ont démarré les fêtes du Haut-Jura. L'association de défense de l'environnement y participait régulièrement. C'est Madame Prost-Romand, l'épouse, qui créa, en 1987, l'association de bénévoles dénommée « Maison de la Flore haut jurassienne ». A cette époque existait à Prémanon une Maison de la Faune ; donc pour ne pas lui faire concurrence, on ne garda que la Flore. En accord avec Denise Comoy, il fut décidé d'organiser, chaque année, en période estivale, une exposition de plantes. Donc deux personnalités locales sont à l'origine de la Maison de la Flore : Madame Prost-Romand et Madame Denise Comoy. Très vite d'autres bénévoles suivront, par exemple Jean-Claude Morelli, toujours trésorier, Guy Tournier, vice-président, etc...

Je vous propose de nous intéresser un peu plus précisément aux deux fondatrices de la Maison de la Flore. Denise Comoy, Sanclaudienne de naissance, institutrice, était une botaniste passionnée. A l'issue de sa carrière dans la région parisienne, elle s'installe pour sa retraite à Longchaumois. Claude Prost-Romand, lunetière à Longchaumois, dévouée pour son village, conseillère municipale, habituée des démarches administratives, s'occupait d'organiser des expositions destinées aux vacanciers sur des thèmes variés tels que : histoire locale, patrimoine artisanal, flore, faune, défense de l'environnement,...

C'est donc dans le souci du développement touristique du village que ces expositions sont organisées, dans des locaux divers. Quand la municipalité de Saint-Claude décide de vendre les bâtiments et le parc de son ancienne colonie de vacances, la municipalité de Longchaumois hésite longuement, avant de se résigner à acquérir le tout. Un des bâtiments, le plus petit, et le parc seront mis à la disposition de la Maison de la Flore, association loi 1901, créée dans l'intervalle. L'installation définitive intervient au début de 1995.

L'auteur : Johannes Bailly-Maitre a été professeur en sciences de la vie et de la terre. Il est actuellement administrateur bénévole de la Maison de la Flore de Longchaumois.



**Fig. 1. Claude Prost-Romand.
Coll. Maison de la Flore**



Fig.2. Denise Comoy. Coll. Maison de la Flore.

Il s'agira alors d'installer les expositions dans la maison et d'aménager le parc et sa reculée pour les visites : création d'un parcours et mise en valeur des arbres. Les administrateurs ont voulu honorer la mémoire des deux fondatrices en leur attribuant à chacune une salle d'exposition ; la salle du patrimoine à Claude Prost-Romand et la salle d'exposition des plantes à Denise Comoy. Une plaque y rappelle leur action.



Fig. 3. Longchaumois v. 1950 : au 1er plan, le site occupé aujourd'hui par la Maison de la Flore. CP Cim, coll. AVSC.

Deux matrices de sceaux du Moyen Âge

Marc Chevassus

Deux matrices de sceaux datables de la fin du Moyen Âge ont été découvertes ces dernières années sur le territoire de l'ancienne Terre de Saint-Claude. Leur signalement permettra peut-être d'établir un lien entre leurs sigillants et l'histoire régionale.

Dans certains écrits consacrés à la sigillographie (1), « sceau » est le terme employé communément pour désigner la matrice ou le sceau, quel que soit leur usage respectif. Avant d'aborder le sujet de cet article, il me semblait nécessaire d'établir la distinction entre un « sceau » et une « matrice ». Pour définir un sceau, on pourrait dire qu'il s'agit d'une « galette de cire » attachée à un document et portant l'empreinte laissée par la pression d'une matrice, la matrice étant l'instrument servant à l'impression des sceaux.

LE SCEAU ET SON USAGE

L'usage du sceau est connu depuis l'Antiquité. Les souverains portaient l'anneau sigillaire qui permettait par apposition sur la cire d'imprimer leur identité afin d'authentifier les actes. Les sceaux les plus courants sont de forme ronde ou ovale dite « en navette », forme caractéristique en usage chez les ecclésiastiques, la cire étant la matière support généralement utilisée pour l'impression des sceaux. Le plomb fut aussi employé pour les sceaux appelés « bulle » servant à authentifier les documents de la papauté. Sous les rois Francs, apposer un sceau au bas d'un parchemin était le privilège exclusif du souverain. Les rois mérovingiens portaient l'anneau sigillaire permettant le scellage des chartes. En 2007, une étude a été réalisée suite à la mise en évidence de cheveux ou poils incorporés dans les sceaux apposés par quelques rois mérovingiens et carolingiens (2). Cette étude concluait que la présence des cheveux dans la cire servait à renforcer et consolider le pouvoir exécutif des actes juridiques des souverains. A ce propos, Grégoire de Tours, auteur de l'*Histoire des Francs*, contemporain de l'époque mérovingienne, parlait de « rois chevelus » en désignant les rois Francs. On peut penser que la chevelure caractéristique de ces souverains était l'expression de leur pouvoir et que la présence de ces cheveux dans les sceaux était porteuse de ce message.

Aujourd'hui, nous bénéficions de moyens modernes d'écriture et de communication. Autrefois où peu d'hommes savaient lire et écrire, le sceau, par l'image qu'il portait, permettait d'identifier celui qui l'avait apposé et constituait une preuve de l'authenticité de l'acte auquel il était attaché ; il remplaçait en quelque sorte une signature. Au cours du XV^e siècle, lorsque le papier a remplacé progressivement le parchemin, que le notariat s'est développé et que la signature est

L'auteur : Marc Chevassus est adhérent des Amis du Vieux Saint-Claude. Il a publié dans le bulletin annuel divers articles, dont « Réflexion sur l'édification du château de La Bâtie (Viry) » (n°39, 2016) et « Le monnayage de l'abbaye de Saint-Oyend-de-Joux » (n°41, 2018).



Fig. 1. Sceau de l'abbaye de Saint-Oyend-de-Joux. Archives départementales du Jura, cl. auteur.

(1) - Sigillographie : science auxiliaire de l'histoire, dont l'objet est l'étude des sceaux et leur emploi. Le site sigilla.org recense sur une base numérique plus de 5000 sceaux conservés dans différentes régions de France.

(2) - «Les sceaux des *rois chevelus*, une énigme médiévale», étude réalisée par Agnès PREVOST, Philippe CHARLIER, Marie-Adélaïde NIELEN des Archives Nationales, *Archéologia*, n°504, 2012, pp. 40-47.

apparue au bas des actes, l'emploi du sceau a commencé à diminuer. Après 1550, son usage s'est raréfié, il est réservé seulement au roi et à certains dignitaires.

LA MATRICE DE SCEAU AU MOYEN ÂGE

Aujourd'hui, cet instrument dénommé matrice servant à l'impression des sceaux et par là même, à justifier de son identité n'a plus d'utilité dans notre société. Au Moyen Âge et plus particulièrement entre le XII^e et le XV^e siècle, son utilisation touchait toutes les couches de la société, du seigneur au paysan, dans un monde où la plupart des gens ne savaient ni lire ni écrire. A cette époque, la commande d'une matrice de sceau dépendait des moyens pécuniaires de chacun. La personne voulant se doter d'une matrice, pouvait choisir un modèle prédéfini proposé par le marchand ou sinon, il pouvait faire réaliser une matrice de son choix et la gravure par les artisans habilités à ce travail. Les matrices en usage étaient pour la plupart de forme conique ou pyramidale ou bien plate avec appendice pour la prise en main. La réalisation de la gravure au revers de la matrice était confiée à des mains expertes capables de graver à l'envers la légende où figurait l'identité du futur possesseur de la matrice, ainsi que le motif représentant sa corporation s'il s'agissait d'un artisan, ou des armoiries représentant sa famille s'il s'agissait d'un noble. La gravure, phase la plus délicate, devait être précise et méticuleuse afin de reproduire lisiblement cette empreinte sur la cire, méthode semblable utilisée pour graver les coins servant à la frappe des monnaies. La matrice que chacun gardait sur soi servait aussi au besoin à justifier de son identité. Pour éviter la fraude à la mort du détenteur d'une matrice, celle-ci était brisée, ce qui était souvent le cas. Il arrivait aussi qu'elle soit fondue ou enterrée avec son propriétaire. Parfois, par souci d'économie, on reprenait la matrice de son père et on changeait la légende.

(3) - VILAIN (Ambre), *Matrices de sceaux du Moyen Âge*, BnF, 2015.

Au Moyen Âge, des milliers de matrices ont été fabriquées, mais seul un faible pourcentage nous en est parvenu. Toutes les matrices ont une histoire, elles sont le reflet de ceux qui les détenaient. Le département des monnaies et médailles de la Bibliothèque nationale de France en détient une importante collection, répertoriée dans un catalogue depuis 2015 (3). Nous connaissons aujourd'hui deux exemplaires de ces matrices datées de cette époque en très bon état de conservation, tous deux découverts sur l'ancien territoire de la Terre de Saint-Claude. L'une de ces matrices porte le blason d'une famille noble, l'autre un motif représentatif d'un maréchal ferrant.



Fig.2. Matrice n°1. Coll. part., cl. auteur.

MATRICE N°1 : DESCRIPTION ET HYPOTHÈSES

La première matrice décrite est en bronze, alliage le plus souvent employé pour ce type d'instrument. Sa forme est pyramidale et hexagonale à la fois, d'une hauteur de 22 mm, d'un diamètre de 20 mm à la base et d'un poids de 10.50 g. Cette matrice de petite dimension permettait de façonner des sceaux de forme ronde. La partie supérieure assurant la prise en main est pourvue d'un orifice permettant de passer un cordon ou une chaînette afin de suspendre et garder sur soi cet objet personnel. Sur la base de la matrice on peut observer 3 points disposés en triangle, ce qui assurait un scellage bien positionné sur le document. Au revers de la matrice est gravée la légende portant l'identité de son détenteur ainsi que ses armoiries, un écu de type ancien barré en son milieu et censé représenter les armes de la famille à laquelle appartenait la matrice. La légende circulaire entourant le blason permet

de connaître l'identité du sigillant (propriétaire de la matrice). Cette légende est gravée à l'envers et utilise en grande partie les règles d'écriture employées pour les monnaies. La lecture commence en haut, de droite à gauche, à partir d'une étoile ou d'une croisette comme sur les monnaies féodales. Le terme *sigillum* qui suit est abrégé, tout comme les autres mots et cela afin d'en mettre le plus grand nombre. Le nom de la personne figurant en fin de légende est orthographié en français (4).

Tenir entre ses doigts cet objet du Moyen Âge, c'est faire un bond dans le passé, tout en imaginant l'époque du détenteur de la matrice. D'emblée, une question se pose : son utilisateur avait-il des liens avec la Terre de Saint-Claude ou était-il seulement de passage sur le territoire ? Si la question n'est pas encore résolue, en revanche, le personnage semble identifié ! En effet, j'ai fait appel pour sa datation et la lecture de la légende à deux spécialistes en sigillographie (étude des sceaux) qui m'ont aimablement fait part de leurs observations.

Pour M. Clément Blanc-Riehl, des Archives nationales à Paris, « cette matrice est un objet datable du courant du XIV^e siècle, présentant au centre un écu à la fasce ; les striures n'ont aucune signification particulière, elles ne matérialisent pas une couleur. (...) Il s'agit d'un très joli objet, très bien ciselé et possédant une belle patine verte ; on distingue sur son revers les 3 points indiquant le sens du scellage ». La légende peut se transcrire ainsi : [étoile] S'[igillum] . HVB'[erti] . D'[e] S'[ancti] GERMEY, soit « sceau de Humbert de Saint Germe y ».

Concernant l'orthographe des noms, M. Clément Blanc-Riehl souligne qu'elle ne sera définitivement fixée que tard dans le XIX^e siècle. Auparavant et spécialement au Moyen Âge, des orthographes très différentes coexistent pour un même nom. Parfois, la légende d'un sceau peut alterner, langue vulgaire et latin (dans le cas de cette matrice, la légende est en français). Les transcriptions sont souvent phonétiques et de Germain à Germe y, il n'y a pas à l'oreille de différence notable.

M. Jean-Luc Chassel, maître de conférence, situe lui cette matrice vers la fin du XIII^e ou le début du XIV^e siècle mais donne la même lecture de la légende :

+ S'. HVB'. D'S. GERMEY, « sceau de Hubert (ou Humbert) de Saint Germe y ».

D'après les spécialistes, aucun saint Germe y ne figure au calendrier. Germe y, nom gravé en fin de légende doit être une erreur de transcription du graveur ou une mauvaise interprétation phonétique du nom. Il s'agit dans ce cas de Saint-Germain et non de Saint-Germe y.

RECHERCHES SUR LES FAMILLES DE SAINT-GERMAIN

Suite aux informations fournies par Jean-Luc Chassel, M. Nicolas Vernot, éminent héraldiste, a pris le relais et a effectué une recherche sur les armoiries figurant sur la matrice, une fasce. D'après sa consultation du dictionnaire nobiliaire de Mesmay (5), il se trouve que celles-ci puissent correspondre à celles

(4) - Le français apparaît au XIII^e siècle, d'abord pour les noms propres, puis dans le reste de la légende. Jusqu'à la fin du XII^e siècle on employait le latin.



Fig. 3. Matrice n°1 : semelle et empreinte sur cire. Coll. part., cl. auteur.

(5) - MESMAY (Général de), *Dictionnaire historique, biographique et généalogique des anciennes familles de Franche-Comté*, 1957, réédition corrigée et recomposée sous forme de CD-R, Versailles, 2006, p. 1446-1447.

d'une famille de Saint-Germain en Revermont, qui portait « d'or à la fasce de gueules ». De Mesmay donne à son sujet les informations généalogiques suivantes :

« *Saint-Germain* (de) - Cette maison noble de nom et d'armes remonte à Guillaume de Saint-Germain qui vivait en Savoie en 1265. On a la filiation depuis I/ Guillaume de Saint-Germain, juge mage de Bresse en 1290 et 1320. Il se fixa à Coligny, que ses descendants quittèrent pour résider dans leurs terres de Vertamboz et Courlans au bailliage de Lons le Saunier. Il fut père de : 1. Humbert, qui suit. 2. Guy. 3. Guillaume.

II/ Humbert de Saint-Germain, damoiseau, 1340. Il avait épousé Alix de Rougemont, fille de Jean, chevalier, et d'Isabelle de Rochefort, dont : 1. Aymonet, qui suit. 2. Pierre. 3. Estevenin, chevalier. 4. Béraud. 5 Marguerite.

III/ Aymonet de Saint-Germain, chevalier, seigneur du lieu, 1380, allié à Guillemette, fut père de : 1. Humbert qui suit. 2. Félise, chanoinesse de Neuville-les-Dames. 3. Marthe.

IV/ Humbert de Saint-Germain, II du nom, chevalier, seigneur du lieu, qui testa le 1er juillet 1400. Il était père de : 1. André, seigneur de la Verjonnière, prieur de Saint-Irénée de Lyon, 1410. 2. Jean, seigneur de la Verjonnière, allié à Isabelle de Montrichard, dont il ne laissa que : Marie, dame de la Verjonnière, épouse de Philippe de Verrières, damoiseau, puis d'Humbert Prévost, de Coligny. »

Il existe d'autres branches qui subsistèrent en Franche-Comté au moins jusqu'au XVIII^e siècle. Comme le souligne toutefois Nicolas Vernot : « Il faut se méfier des généalogies imprimées qui, pour les dates reculées, sont souvent incomplètes et confondent parfois les générations en distinguant mal les différents porteurs du même nom ».



Fig. 4. Blason de la famille de Saint-Germain en Revermont, in : Samuel Guichenon, *Histoire de la Bresse et du Bugey*, 1650, p. 343.

La généalogie de cette famille de Saint-Germain figure aussi dans l'*Histoire de la Bresse et du Bugey*, de Samuel Guichenon, parue en 1650, ouvrage sur lequel se sont appuyés MM. Jérôme Dupasquier, responsable aux Archives départementales de l'Ain et Paul Cattin, ancien directeur, également consultés. Après avoir comparé le blason de la matrice avec celui de la famille de Saint-Germain en Revermont représenté dans l'ouvrage, ces deux personnes ont conclu ainsi : « La coïncidence est trop forte... ».

A QUI ATTRIBUER CETTE MATRICE ?

Selon N.Vernot : « au moins un Hu(m)bert de Saint-Germain, est attesté dans le sud de la Franche-Comté à la date de la matrice, il pourrait s'agir du damoiseau cité en 1340, ou d'un proche parent... ». On constate, dans les ouvrages faisant apparaître la généalogie de cette famille de Saint-Germain, que le prénom « Humbert » apparaît deux fois au XIV^e siècle, le premier cité étant « damoiseau », le second, petit-fils du premier, étant « chevalier ». Une question se pose, qui était en droit d'utiliser cette matrice et d'en être le détenteur, le « damoiseau » ou le « chevalier » ?

Pour M. Vincent Corriol, historien du Moyen Âge : « le fait d'être qualifié de « damoiseau » ne signifie pas qu'il serait d'un rang inférieur et donc, qu'il ne

pourrait utiliser les armes de sa famille. Au contraire : le titre de « damoiseau » fait de lui un seigneur, au moins autant que celui de chevalier et n'induit aucune hiérarchie sociale ou familiale entre les deux : ils sont de la même lignée et le dénommé Humbert (chevalier) est bien à la fois petit fils, héritier et successeur de son grand père (le damoiseau). D'ailleurs, S. Guichenon présente bien l'un et l'autre comme chef de lignée. Pour moi, on ne peut rien tirer de ces qualificatifs qui permettent d'attribuer le sceau à l'un plus qu'à l'autre ou d'éliminer l'un ou l'autre et le sceau peut très bien avoir été utilisé, en toute légalité, par l'un comme par l'autre ».

En conclusion, si on ne peut définir par la généalogie le véritable détenteur de cette matrice, il reste le recours aux archives, ce qui permettrait peut-être de découvrir si cette famille de Saint-Germain ou l'un de ses membres, ont eu des liens avec la Terre de Saint-Claude. Ou alors, le porteur de cette matrice était-il seulement de passage dans la région...

MATRICE N°2 : DESCRIPTION ET HYPOTHÈSES

La deuxième de ces matrices est également en bronze, de dimensions et de poids supérieurs à la première (hauteur 31 mm – diamètre 21 mm – poids 20.15 g). Si la partie supérieure pour la prise en main est plus ouvragée que sur la matrice précédente, par contre, la gravure est de moins bonne facture. La personne qui la détenait à l'époque n'était pas un notable, il s'agissait d'un maréchal ferrant, si l'on se réfère au motif représenté (un fer à cheval entourant un clou ou un outil pointu). Concernant la datation de cette matrice et l'identification de la légende, nous avons recueilli l'avis de plusieurs spécialistes en sigillographie.

Pour M. Clément Blanc-Riehl, il s'agit d'une jolie matrice de forme pyramidale, caractéristique d'une production de qualité, datable courant XIV^e siècle. La légende serait gravée aux noms suivants «André PERSAIER» (sous réserve). Pour M. Jean-Luc Chassel: «*D'après les éléments représentés, il s'agit d'un maréchal ferrant. L'époque est plus difficile à fixer : style «archaïque» de la première moitié du XV^e siècle.*» Quant à la lecture de la légende, elle serait au nom de: «André PERQUIER» M. Dominique Delgrange, héraldiste et sigillographe, lit également «André PERQUIER» et apporte d'autres précisions: «*Ici, nous avons la confirmation que deux métiers différents produisent la matrice. La prise et la partie destinée à recevoir la gravure sont d'un type bien caractéristique en usage au XV^e et au début du XVI^e siècle (voir le fameux portrait du marchand Georg Gisze par Holbein [ill.]). Cette partie est réalisée avec un soin qui contraste avec le côté «rustique» de la gravure, en particulier les caractères de la légende lesquels révèlent un tel manque de maîtrise du ciseau qu'on peut se demander si ce n'est pas l'utilisateur lui-même qui aura estampé les lettres...».*

On constate que deux personnes sur trois donnent pour lecture «André PERQUIER», et pour cause, cette lecture s'est révélée difficile à interpréter, la gravure n'étant pas de bonne qualité, au regard de l'aspect esthétique de cette matrice. Après consultation de divers documents anciens par Mme Véronique Rossi, archiviste de la ville de Saint-Claude, le patronyme Perquier



Fig. 5. Matrice n°2. Coll. part., cl. auteur.



Fig. 6. Matrice n°2 : semelle et empreinte sur cire. Coll. part., cl. auteur.

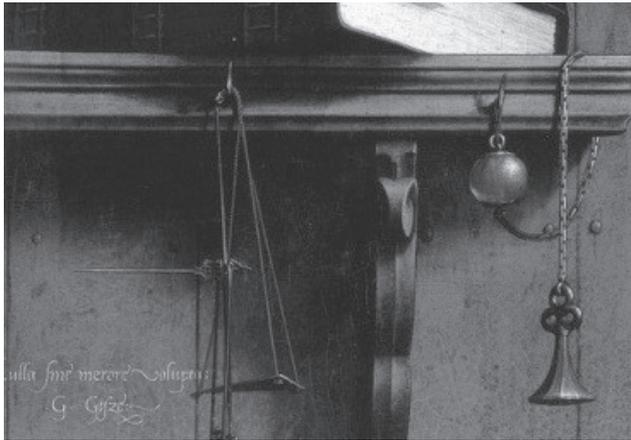


Fig. 7. Matrice de sceau du XV^e siècle, représentée en arrière-plan d'un tableau de Hans Holbein, *Portrait du marchand Georg Gisze*, 1532.

ne semble pas représenté dans la région ; était-il résident sur le territoire de l'abbaye où il exerçait son travail ou seulement de passage ? On peut supposer qu'il soit arrivé dans la région afin de répondre à une demande d'artisans concernant la construction de la cathédrale. En sa qualité de maréchal ferrant, le travail ne devait pas manquer à cette époque, d'autant plus que, pour la construction de cet édifice, les commanditaires ont dû faire appel à de nombreuses corporations. Il fallait aussi assurer la logistique (voiturage des matériaux) ; par conséquent, le ferrage des chevaux et des boeufs devait être fréquemment renouvelé.

En conclusion, on sait, par les éléments composant le motif représenté sur la matrice, que la personne dénommée « André Perquier » était maréchal-ferrant. En quel siècle vivait-il ? On ne peut apporter de réponse avérée, les spécialistes consultés n'ayant pu se prononcer précisément sur la datation de l'objet. Pour affiner cette datation, il faudrait retrouver dans les archives la trace du détenteur. Mais cela est encore plus compliqué que dans le cas d'une famille noble, sachant que l'état civil est apparu seulement vers la fin du XVI^e siècle pour l'ensemble de la population.

Remerciements à :

Véronique Rossi, archiviste de la ville de Saint-Claude ;
 Patricia Guyard, directrice des Archives départementales du Jura ;
 Nicolas Vernot, éminent héraldiste ;
 Clément Blanc-Riehl, Archives nationales de France ;
 Jean-Luc Chassel, maître de conférence en histoire du droit ;
 Dominique Delgrange, héraldiste et sigillographe ;
 Jérôme Dupasquier, responsable aux Archives départementales de l'Ain ;
 Vincent Corriol, maître de conférence en histoire du Moyen Âge.

Une enseigne de pèlerinage de saint Claude

Marc Chevassus

***L** a découverte d'une rare enseigne de pèlerinage sur le territoire de l'ancienne Terre de Saint-Claude a paru mériter de faire ici l'objet d'un signalement.*

Qu'est-ce qu'une enseigne de pèlerinage ? C'était une petite applique présentant un motif religieux que le pèlerin achetait dans un sanctuaire. Généralement composée de plomb et d'étain, elle était pourvue d'anneaux ou bélières afin de la coudre sur un vêtement ou un couvre-chef et cela signifiait que le pèlerin s'était rendu au lieu de dévotion. Les enseignes de pèlerinage sont apparues au XII^e siècle en remplacement d'autres souvenirs que les pèlerins rapportaient des sanctuaires, comme de la terre, les morceaux de bois, les pierres ou les ampoules. Elles se diffusent en Occident surtout à partir du XIII^e siècle et cela est lié à un phénomène religieux : augmentation du nombre des cultes voués à des saints et accroissement du nombre de pèlerinages.

L'enseigne représentée ci-contre a pour origine Saint-Claude, lieu où elle fut diffusée et sans doute fabriquée, ville célèbre pour son pèlerinage au Moyen Âge. C'est un objet typiquement médiéval dont la datation peut se situer vers le XV^e siècle. Le personnage représenté est à l'effigie du saint vénéré, Claude. Cette enseigne faite de plomb et d'étain n'est malheureusement qu'un fragment, qui reste malgré tout identifiable. C'est un objet d'une grande fragilité, due en partie à sa matière rendue cassante après quelques siècles passés dans la terre. Il ne comporte plus que 1 des 4 anneaux ou bélières qui servaient à sa fixation. La tête du personnage est manquante, ainsi qu'une partie de la légende au nom de « St-CL[au]de ». Cette enseigne qui nous est parvenue a été probablement perdue par un pèlerin sur son retour, mais cela n'est qu'une hypothèse.

La majorité des enseignes répertoriées ne sont que des fragments. Elles ont traversé les siècles non sans dommages, après avoir séjourné dans l'eau ou dans la terre. Ce long séjour a accentué la fragilité du plomb, caractéristique commune de ces objets. La plupart des enseignes ont été jetées dans les fleuves au retour de pèlerinage, d'autres ont été perdues, il n'en demeure pas moins que ces objets sont assez rares aujourd'hui. Signalons également l'existence d'une enseigne de pèlerinage semblable datée du XV^e siècle. Cette enseigne avait été récupérée dans la Seine au XIX^e siècle. Elle se trouve aujourd'hui au Musée National du Moyen Âge ou Musée de Cluny, à Paris, qui possède l'une des plus importantes collections d'Europe d'enseignes médiévales, dont une autre, complète, attribuée également à saint Claude.

L'auteur : Marc Chevassus, adhérent des Amis du Vieux Saint-Claude, a publié divers articles dans le bulletin annuel, dont « Deux matrices de sceaux du Moyen Âge » dans le présent numéro.



Fig. 1. Cl. M. Chevassus.

L'église Saint-Claude des Bourguignons à Rome

Jean-Paul Berrod

***L**ors d'un voyage à Rome, c'est tout à fait par hasard que nous découvrons, à l'angle que fait la Piazza San Claudio avec la Via San Claudia (1), une petite église dédiée à saint Claude des Bourguignons. Voici son histoire.*

L'auteur : Jean-Paul Berrod est adhérent des Amis du Vieux Saint-Claude. Il a publié divers articles dans le bulletin des AVSC, dont : « Chapelles et sanctuaires dédiés à saint Claude » (n°37, 2014) et « Passage de Philippe le Beau à Saint-Claude » (n°41, 2018).

(1) - La piazza San Claudio est prolongée par la piazza San Silvestro dans le quartier de Trevi.

(2) - Jean Girardot de Nozeroy, historien, né à Salins vers 1580, est mort à Salins en 1651. Il fut de 1631 à 1643 intendant des armées qui défendirent la Franche-Comté et co-gouverneur pendant toute la durée de la guerre avec la France. Son « Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgogne » a été publiée à Besançon en 1843.

(3) - Cette confrérie, appelée aussi des Quatre Nations (France, Bourgogne, Lorraine et Savoie) était la plus ancienne. Elle avait été reconnue en 1473 par Sixte IV. Sa chapelle était située près du Pont Saint-Ange. Les Francs-Comtois établis à Rome, peu nombreux à l'origine, firent d'abord partie de cette confrérie.

(4) - Saint Claude, abbé de l'abbaye de Saint-Oyend-de-Joux, était évêque claustral (appartenant à un cloître, ici l'abbaye de Saint-Oyend-de-Joux).

Nous sommes en 1643. La guerre de Dix Ans, le long épisode franco-comtois de la Guerre de Trente ans, s'achève. Richelieu et Louis XIII meurent, sans avoir pu s'emparer de la Franche-Comté, que l'on appelle aussi la Comté de Bourgogne. Elle vient d'être ravagée par huit ans de guerre. De nombreuses villes, villages et châteaux ont été détruits. La population a été réduite pratiquement de moitié. Elle est passée de 400.000 à 220.000 habitants. La guerre en a décimé un grand nombre, mais le pays a dû faire face aussi à la peste et à une effroyable famine. La Comté est à ce point dévastée que beaucoup de Bourguignons ne voient d'avenir que dans l'exil. Ils émigrent vers la Suisse et la Savoie toutes proches, mais aussi vers l'Italie et plus particulièrement vers Milan et Rome. Selon Jean Girardot de Nozeroy (2), un contemporain, auteur d'une histoire de cette guerre de Dix Ans, 10 à 12.000 d'entre eux sont venus se fixer à Rome. Ils s'établissent dans un quartier déjà occupé par une petite colonie de Bourguignons. Un des rues principales de ce quartier s'appelle encore aujourd'hui la via *Borgognona*.

LA PREMIÈRE ÉGLISE SAINT-CLAUDE DES BOURGUIGNONS

Le 19 août 1650, trois Francs-Comtois, Jean Menecart et Jean Bonnet, qui sont respectivement chanoine et prêtre de Salins, et Hyppolite Collot, de Poligny, docteur en droit et attaché à la Cour de Rome, demandent au vice-régent du cardinal-vicaire du pape Innocent X, au nom de leurs compatriotes installés à Rome, l'autorisation de se réunir en assemblée, autorisation qu'ils obtiennent de façon temporaire. Dix jours plus tard, 49 nationaux de la Franche-Comté de Bourgogne se réunissent dans la chapelle de la Purification des Transalpins (3) et déclarent vouloir créer à Rome une confrérie nationale, ce qui est une pratique courante des nations à l'époque, sous l'invocation de saint André et de saint Claude, patrons et protecteurs de la Franche-Comté (4). Cette confrérie aura pour objectif de trouver des ressources pour ouvrir une église et fonder un hôpital à l'usage exclusif des indigents de la Franche-Comté qui se trouveraient à Rome. Jean Ignace Froissard de Broissia, prieur commendataire de Vaux-sur-Poligny en est nommé président, Hyppolite Collot recevant la place de secrétaire.

Le 4 novembre de la même année une seconde assemblée se tient à Saint-Yves des Bretons (5). Elle réunit 156 nationaux de la Franche-Comté qui décident d'acquiescer, aux frais de leur groupe national, un oratoire destiné aux exercices de la confrérie qu'ils projetaient d'établir. Ils fixent leur choix sur une petite église

que les Bernardins réformés de la province du Piémont possédaient sur la place de *Saint-Silvestre* (6). La confrérie de Saint Claude est agréée le 7 mai 1652 (7). On procède sans attendre à une première élection des officiers annuels de la confrérie : deux recteurs, un secrétaire, six conseillers ou assistants, deux syndics, deux visiteurs des pauvres et deux sacristains. Il est arrêté que la confrérie recrutera exclusivement ses membres parmi les nationaux de la Franche-Comté et les citoyens de Besançon, ainsi que parmi les enfants mâles desdits nationaux ou citoyens résidant à Rome. On fera vite appel cependant en faveur de l'œuvre aux Comtois habitant d'autres villes.

L'église est d'abord louée. Le 3 avril 1656, la confrérie est assez riche pour acquérir l'oratoire de la vieille place de Saint-Sylvestre, moyennant la somme de onze cents écus. L'autorisation d'y recevoir des sépultures est obtenue du pape Alexandre VII le 28 mai 1659 (8). Dans le même temps, la confrérie achète trois maisons contiguës à l'église et entreprend la réédification de l'une d'elles. La même année, elle obtient en héritage trois maisons de la *via de Pontefici*, proche du mausolée d'Auguste.

A la même époque, un riche Franc-Comtois, François Henry (9), originaire du village de Montarlot-les-Champlitte, fait une donation importante pour la création d'un hôpital. Il lègue en 1654 à la confrérie de Saint Claude des actions dont les revenus pourraient servir à l'entretien d'un hôpital où les pauvres pèlerins comtois seraient logés et alimentés pendant trois jours, ce qui était une pratique courante à l'époque dans les hospices de Rome. François-Henri meurt en 1662. Son legs est accueilli par la confrérie qui se pourvoit auprès de l'autorité pontificale pour avoir la permission d'annexer un hôpital à l'oratoire de Saint-Claude. Cette permission est obtenue le 3 octobre 1663. Mais les ressources ne paraissent pas suffisantes pour faire fonctionner l'hôpital. La mort de la nièce de François Henri, en septembre 1667, rend disponible le complément de dotation nécessaire. L'hôpital sera ouvert le 6 juin, jour de la fête de saint Claude. Pour y être reçu, il fallait appartenir à la nation comtoise et à la religion catholique. Le passeport était d'ordinaire un billet de confession. L'hôpital était installé sur le flan méridional de l'oratoire. A la fin du XIX^e siècle, on pouvait encore lire l'inscription suivante sur sa façade : «HOSPITIO PER. LI. POVERI PELLEGRINI BORGOGNONI CONTE» (Hospice pour les pauvres pèlerins du comté de Bourgogne). Il accueille très vite un nombre moyen de 130 pèlerins par an, avec deux pointes de fréquentation à l'occasion des années jubilaires de 1675 avec 279 pèlerins et 1700 avec 304 pèlerins.

LA FRANCHE-COMTÉ DEVIENT FRANÇAISE

L'année 1674 est marquée par un événement considérable, la conquête définitive de la Franche-Comté par la France. Elle conduit à Rome une nouvelle vague d'émigrés Bourguignons qui refusent de devenir Français. Le groupe national de Rome, formé jadis par les victimes de la politique de Richelieu, ne put que faire un fraternel accueil à ceux qui protestaient contre les violences de la récente annexion et, en 1674, l'hôpital de Saint-Claude eut à héberger 272 indigents.

(5) - Il existait encore au XVIII^e s. quatre de ces confréries, divisées en « nations », celle de Saint Louis et Saint Denis, fondée en 1478, la confrérie de Saint Yves des Bretons érigée en 1513 et qui eut une existence éphémère, la confrérie dite des Transalpins, celle des Lorrains fondée en 1622 et celle des Bourguignons de Franche-Comté fondée en 1652. (Anne-Lise Courtel-Rey)

(6) - *La Piazza di San Silvestro* existe encore de nos jours. Elle fait partie du *riione Trevi*.

(7) - Le pape est alors Innocent X, né Giovanni Battista Pamphili (1644-1655).

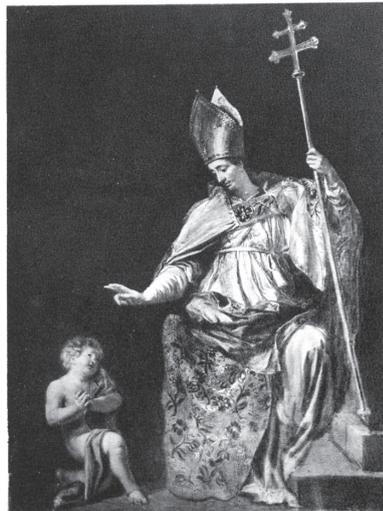
(8) - Alexandre VII (1655-1667) est né Fabio Chigi à Sienne en 1599.

(9) - Surnommé Francesco Arri-go et Francesco de Borgogna par les Italiens.



Fig. 1. Scène de la conquête de la Franche-Comté, gravure de Van der Meulen. Coll. part., reprod. in *Saint-Claude à travers les âges*, Les Amis du Vieux Saint-Claude, 1996.

CATHEDRALE de St.-CLAUDE
Peinture du XVII^e siècle
St. Claude bénit un enfant qu'il vient de ressusciter



Cliché RÉGNIER

SAINT CLAUDE
Priez pour Nous.

Fig.2. Image pieuse avec la représentation traditionnelle de saint Claude bénissant un enfant. Reproduction d'un tableau du XVII^e s. provenant de la cathédrale de Saint-Claude. Cl. Régnier, éd. Le Marigny. Archives municipales de Saint-Claude.

(10) - César d'Estrées sera abbé de Saint-Claude de 1680 à 1712.



Fig.3. Portrait du Cardinal d'Estrées, abbé de Saint-Claude en 1680, photographié en 1986 à la cure de la cathédrale de Saint-Claude. Cl. R. Janod, coll. Amis du Vieux Saint-Claude.

pape Innocent XI).

LA NOUVELLE ÉGLISE SAINT-CLAUDE

L'oratoire qu'occupait depuis 1652 la confrérie de Saint Claude n'était

Les Bourguignons de Rome vont ignorer cette conquête pendant plusieurs années. Les 6 juin 1675, 1676, 1677 et 1678 ils exposent comme à l'accoutumée les portraits du roi et de la reine d'Espagne. En 1677, l'accroissement du nombre des confrères détermina la papauté à déclarer église nationale l'oratoire de Saint-Claude et à ériger en archiconfrérie l'institution qui y tenait ses assemblées. Cette double faveur avait été sollicitée et obtenue « par l'un des hommes qui ont le mieux mérité de la colonie comtoise de Rome », Jean Ignace Froissard de Broissia, qui était chanoine de Besançon, abbé commendataire de Charlieu et camérier du pape Innocent X dont les relations avec Louis XIV et le clergé gallican furent toujours houleuses.

Pour la fête de saint Claude de l'année 1678, la confrérie convia encore, comme protecteurs légitimes du groupe national, l'ambassadeur d'Espagne Don Gaspard de Haro et Guzman, deux cardinaux espagnols et l'agent général de la cour d'Espagne à Rome. Une célébration toute simple. Les comptes ne laissent apparaître aucune dépense pour cette occasion. Ainsi donc, la confrérie reste encore fidèle au roi d'Espagne. La même année pourtant, le mariage du roi Charles II d'Espagne, âgé de 18 ans, avec Marie-Louise d'Orléans, la nièce du roi de France Louis XIV, signifiait que l'Espagne tenait pour irrévocablement consommée l'annexion de la Franche-Comté par la France. Mais en janvier 1680, les émigrés bourguignons célèbrent encore la fête pour le mariage de Charles II. Le monarque y est encore qualifié de protecteur.

Pourtant, le 17 septembre 1678, la Franche-Comté a été officiellement cédée à la France par le traité de Nimègue. Il faudra encore attendre 18 mois pour que les confrères de Rome se résignent à suivre le sort de leur patrie et à accepter les termes du traité. Ils lancent alors une souscription pour organiser une réjouissance en l'honneur de cet événement et le 6 juin 1680, la fête est célébrée sur ordre de l'ambassadeur de France. Le 29 juillet 1680, le cardinal d'Estrées accepte, par une lettre écrite de Dunkerque, d'être le protecteur de l'église Saint-Claude. La colonie comtoise va l'accueillir l'année suivante, comme envoyé de la cour de France, alors qu'il venait d'être pourvu de la princière abbaye de Saint-Claude en Franche-Comté (10). Le 6 juin 1681, il vient en personne célébrer la fête de saint Claude dans l'église Saint-Claude. Cette fête attirait en l'église nationale des Comtois un grand nombre de visiteurs. On faisait une abondante distribution, à la porte de l'église, d'images à l'effigie du saint évêque de Besançon. Saint Claude y était représenté en costume pontifical, assis dans un fauteuil, tenant sa croix épiscopale de la main gauche et bénissant un enfant de la main droite. Il faudra toutefois attendre 1722 pour que les portraits du pape et du roi de France figurent dans l'église comtoise, le jour de la saint Claude.

Après la conquête de la Franche-Comté, l'église Saint-Claude sera administrée par le curé de Saint-Louis-des-Français. On y avait apposé l'inscription QUICUMQUE ORAVERIT PRO REGE FRANCIAE HABET DECEM DIES DE INDULGENTIA, A PAPA INNOCENT. IV (Quiconque prie pour le roi de France a dix jours d'indulgence accordés par le

plus en rapport avec le développement que l'institution avait prise. De 1709 à 1712, la confrérie, sans cesse enrichie par des donations pieuses, avait ajouté à son domaine quatre maisons voisines du vieil oratoire. Deux des maisons, en mauvais état, avaient été transformées en un bel immeuble d'après les plans d'un jeune architecte, Giovanni-Domenico Navona, élève de Contini, qui lui-même était un disciple du fameux Cavalier Bernin. Satisfaite de la réalisation de cet artiste, elle lui demanda les plans d'une nouvelle église. Navona présenta en 1726 plusieurs plans. La confrérie choisit celui qui ne comportait que trois autels. Il manquait pour construire l'église un morceau de terrain que la confrérie obtint avec grande difficulté et grâce à l'aide de Benoît XIII.

Finalement, sans doute à cause des problèmes posés par ce terrain, Navona fut éconduit et c'est un jeune Français, pensionnaire de l'Académie de France, Antoine Dériset, originaire de Lyon, premier prix de Rome en 1720, qui le remplaça comme architecte de l'église (11). Flatté d'avoir été retenu pour ce travail, il consentit à le faire gratuitement. La première pierre fut posée le 6 juin 1728. Le cardinal de Polignac (12) venait de faire cesser un désaccord qui opposait le clergé gallican à la cour pontificale depuis plus de cinquante ans. Il était ami du pape Benoît XIII et lui demanda de témoigner sa satisfaction de ce résultat par une marque publique d'estime donnée à la France. Il le supplia de venir poser lui-même la première pierre de l'église que la Franche-Comté française élevait en l'honneur de ses saints patrons. Benoît XIII accepta de faire cette cérémonie et prononça à cette occasion un discours à la louange de la nation française.

Antoine Dériset dessina une église à croix grecque (13) surmontée d'une coupole sous laquelle sont logés trois autels. La façade, de style baroque, paraît avoir été inspirée par la façade de l'église de Gesù (14). Elle comporte deux niveaux. Le niveau inférieur est divisé en trois parties rythmées par des pilastres à chapiteaux composites. La partie centrale est occupée par la porte d'entrée dont l'encadrement est surmonté d'un fronton circulaire. Sur un cartouche compris dans son encadrement on lit en caractères gravés : AN. DO. MDCCXXIX (année du Seigneur 1729). Les deux ailes, de part et d'autre de la porte d'entrée, sont décorées de deux niches à fronton circulaire qui restèrent longtemps vides. Dans la frise centrale qui surmonte le premier niveau on lit cette inscription : COMITATUS BURG SS. ANDREAE AP. ET CLAUDIO EPI. NATIO DIG (A saint André apôtre et à saint Claude évêque la nation du comté de Bourgogne a dédié ce temple). Une grande ouverture rectangulaire occupe le deuxième niveau, plus étroit, qui se termine par un fronton circulaire comportant un écu fleurdelysé et surmonté d'une croix.

Il fallut attendre l'intervention de Luc-François Breton (15) pour terminer les niches. Venu travailler à Rome vers 1758, il se fit remarquer par le peintre Natoire, alors directeur de l'Académie de France à Rome qui obtint du gouvernement de Louis XV la permission de le recevoir comme pensionnaire à la Villa Médicis. Breton entra dans la confrérie de Saint-Claude en 1765 et se mit à la disposition de ses compatriotes de Rome pour décorer la façade de l'église nationale de la Franche-Comté. Comme la confrérie comptait parmi ses membres deux sculpteurs, elle demanda à Breton de réaliser la statue de saint André (16) et à Antoine Grandjacquet, originaire de Reugney (17), de sculpter le saint Claude. Les deux statues, qui rappellent, par leur attitude, les docteurs de la chaire de Saint-Pierre du Bernin, entrèrent en 1771 dans la façade, chacune d'elles ayant été exécutée en pierre de travertin pour la somme allouée de 278 écus romains.

(11) - Il participera, en 1636 environ, à la décoration intérieure de l'église Saint-Louis-des-Français.

(12) - Cardinal-prêtre de Santa Maria in Via et ambassadeur de France à Rome de 1724 à 1732.

(13) - L'architecture baroque remit au goût du jour en Occident ce type de plan, appelé aussi plan centré.

(14) - Église-mère de la Compagnie de Jésus, l'église de Gesù s'imposa comme la référence du style de la Contre-réforme.

(15) - Né à Besançon en 1731, Breton fut d'abord menuisier puis sculpteur sur bois avant d'entrer dans l'atelier du statuaire Claude-François Attiret, de Dole.

(16) - Breton rentra à Besançon après 1771, où il ouvrit une école d'architecture. Il mourra à Besançon le 4 ventôse an VIII (Castan : acte de décès dans notes sur quelques personnages célèbres de la confrérie de Saint-Claude).

(17) - Village de Franche-Comté, à 30 minutes de Pontarlier. Le musée du Louvre expose deux œuvres de Grandjacquet, Isis et Osiris. Réalisées entre 1781 et 1783, elles lui avaient été commandées par le cardinal Borghèse et faisaient partie de la collection Borghèse achetée par Napoléon en 1807.



Sceau de la Confrérie franc-comtoise de Rome (1657).

Fig. 4. Sceau de la confrérie des Francs-Comtois de Rome (1657). Cl. R. Le Pennec

(18) - Il mourut en poste à Rome le 30 mars 1794.

(19) - Il y mourut en 1801 (Castan: acte de décès dans personnes illustres de la confrérie de Saint-Claude).

(20) - Lorette est une petite ville des Marches, proche d'Ancône. Le sanctuaire de Notre-Dame de Lorette est le plus ancien sanctuaire marial international. Les « Pieux Etablissements » possèdent à Lorette un petit immeuble, la Chapellenie nationale de France.

(21) - Aujourd'hui, les Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette sont gouvernés par un administrateur nommé par l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège.

(22) - Né à Lons-le-Saunier en 1788, mort en 1869.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

A partir de 1769, on ne tient plus les procès-verbaux des assemblées. L'église et l'hospice Saint-Claude entrent en pleine décadence. Le courant d'émigration s'est arrêté. Notre province était maintenant bien ancrée dans la France. Les recrues qui arrivaient encore à la confrérie de Rome ne parviennent pas à remplacer les décès.

En 1789, la France entre en révolution. Sous l'ancien régime, les fondations françaises avaient grandi sous la double protection et tutelle du monarque français et du pape. Le conflit entre la Papauté et la République révolutionnaire va poser le problème nouveau de la propriété de ces fondations. Le cardinal de Bernis (18), ambassadeur de France à Rome depuis 1774, est rappelé à Paris par le pouvoir révolutionnaire le 30 mars 1791. Hostile à la révolution, il n'en tient aucun compte et, en 1793, il prononce la réunion de toutes les propriétés des établissements français de Rome afin d'en faire un fonds unique de secours à distribuer aux émigrés de la

France. L'église de Saint-Claude et sa confrérie, représentés par Grandjacquet (19), sont regroupées avec Saint-Nicolas des Lorrains, Saint-Yves des Bretons, Saint-Louis des Français et le couvent royal de la Trinité des Monts au sein des Pieux Etablissements de la France à Rome et à Lorette. Ces églises seront placées un peu plus tard sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. Mais en 1797, elles tombent dans le domaine pontifical en vertu du traité de Tolentino qui cédait au Saint-Siège tous les droits de la France sur toutes les fondations religieuses de Rome et de Lorette (20).

En 1798, les troupes françaises, sur ordre du Directoire entrent dans Rome. La République Romaine est proclamée le 15 février. Les congrégations sont supprimées. Les fondations françaises souffrent de pillages. Grandjacquet est témoin d'une dévastation complète de l'église et de l'hospice de Saint-Claude par les patriotes français et italiens. Finalement, en 1801, Pie VII rend à la France toutes les propriétés religieuses qu'elle avait à Rome. Elles sont alors toutes confiées à une administration centrale qui établit son siège à Saint-Louis-des-Français (21).

L'ÉGLISE SAINT-CLAUDE DE 1800 À NOS JOURS

Nous avons peu d'informations sur son activité.

En 1843, Désiré Monnier, le célèbre historien franc-comtois (22), qui est également dessinateur et peintre, fait un voyage en Italie et notamment à Rome accomplissant ainsi « un des rêves de sa vie ». Parti de Trévoux le 6 août, il arrive début septembre à Rome. Sa visite a deux objectifs : retrouver des vestiges de la présence comtoise à Rome et découvrir l'église Saint-André et Saint-Claude, et être reçu par le pape.

Son premier objectif est atteint dès le début de sa visite. Il obtient une audience auprès du pape Grégoire XVI et lui expose qu'il se livre à des recherches sur l'église de Saint-Claude des Bourguignons et l'émigration comtoise à Rome en 1639. Le Saint-Père le fait alors conduire chez son premier secrétaire qui lui donne de précieuses indications sur cette église. Le hasard voulut que Désiré Monnier logea, durant son séjour, dans un hôtel situé entre la via Borgognona et la via San Claudio, tout près donc de l'église Saint-Claude, pleine de souvenirs de la Comté. Il la fréquenta, l'étudia et y retrouva des dalles funéraires qui

portaient des noms de la province. Il remarqua que l'église même était ornée de statues dues au ciseau de Breton, de Besançon et de Grandjacquet, de Reugney dans le Doubs. Une très belle résurrection ornait l'autel de gauche de l'église. Le 20 septembre, ayant acquis assez de documentation, Monnier fait ses adieux à sa logeuse et part pour Frascati, à une trentaine de kilomètres de Rome, où il va rendre visite à son compatriote l'abbé Gerbet, de Poligny. Son voyage le conduit ensuite à Naples. Rentré à Domblans, il voulut exploiter les résultats de son voyage. Il avait pris des notes, dessiné ou peint de nombreux feuillets. Il pensait rédiger ses impressions sous forme de lettres à paraître dans le journal *Le Franc-Comtois*. Ses recherches aboutirent-elles à une publication ? Nous n'en n'avons pas trouvé de trace. Désiré Monnier mourut à Domblans le 10 octobre 1867.

A l'époque de Castan (23), en 1881, le domaine de Saint-Claude comprend encore, outre l'église et ses dépendances, trois maisons, un cens foncier et des titres de rente italienne. Ses ressources sont maigres et sa caisse de secours a bien peu de moyens.

En 1886, une convention, conclue entre la France et le Saint-Siège, confia l'usage de l'église Saint-Claude aux Pères du Saint-Sacrement. L'ensemble conventuel de la Trinité des Monts et l'église de Saint-Claude des Francs-Comtois de Bourgogne firent par ailleurs l'objet d'accords internationaux bilatéraux entre la France et le Saint-Siège. Le dernier règlement de cette fondation a été approuvé par un bref (lettre) du pape Pie XII le 25 août 1956.

Aujourd'hui, en 2015, l'église Saint-Claude des Bourguignons est toujours un lieu de culte, au coin de la Via San Claudia et de la Piazza San Claudio, à côté de la Piazza San Silvestro. Sa façade est blanche et paraît avoir été restaurée assez récemment. Elle a toujours ses deux statues. L'intérieur est plus ancien et mériterait une restauration. C'est une petite église qui peut faire quinze mètres au carré. Elle est toujours présidée par les pères du Saint-Sacrement, qui y maintiennent l'adoration solennelle de l'Eucharistie, comme nous avons pu le constater lors de notre brève visite. Nous arrivâmes à la fin de la messe, l'officiant plaça un ostensor au milieu de l'autel et y logea une grande hostie. Quelques fidèles étaient là. L'adoration pouvait commencer.

Bibliographie consultée sur internet :

- Auguste Castan, *La confrérie, l'église et l'hôpital de Saint-Claude des Bourguignons de la Franche-Comté*, Rome, Paris, H. Champion, 1881.
- Deux articles in : *Les Fondations nationales dans la Rome Pontificale. Actes du colloque de Rome (16-19 mai 1978)*, Ecole française de Rome, 1981 :
 - Henri Moreau, « Saint-Claude des Francs-Comtois au XVII^e siècle ».
 - Anne-Lise Courtel-Rey, « Les archives des Pieux établissements : histoire du fonds ».
- Jean-Marie Thiébaud « Membres de la confrérie de Saint-Claude des Bourguignons de Franche-Comté à Rome (17^e-18^e siècles) », mars 2008.
- Robert Fonville, *Désiré Monnier*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1974.

(23) - Bibliothécaire, historien et archéologue, Auguste Castan est né à Besançon en 1833 et mort en 1892. Il a été directeur de la bibliothèque de Besançon de 1866 à sa mort.



Fig. 5. L'église Saint-Claude des Bourguignons à Rome actuellement. Wikimedia.



Fig. 6. Eglise Saint-Claude des Bourguignons : la statue de saint Claude par A. Grandjacquet (XVIII^e s.). Wikimedia.

Le diamant à Saint-Claude et dans le Haut-Jura de 1914 aux années 2000

Roger Bergeret

L'auteur : Roger Bergeret, ancien professeur agrégé d'histoire et géographie, est actuellement chargé de recherches et administrateur délégué aux archives gérées par l'association La fraternelle. Ce sujet a été présenté dans le cadre d'une conférence commune le 5 décembre 2017.

Cette étude prend la suite de la thèse de Thomas Figarol, «*Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant à l'âge de la première mondialisation (1870 – 1914)*», soutenue à Besançon en 2015 (1). Mais elle couvre une période beaucoup plus longue : de 1914 aux années 2000. Initialement destinée à être publiée en deux parties, celles-ci ont pu être réunies ici.

Sur un sujet qui n'a encore jamais été traité et dans le cadre nécessairement restreint d'un article, nous avons renoncé à développer des problématiques complexes. Nous ne ferons que retracer l'histoire d'une industrie qui connaît des périodes de déclin mais aussi des rebonds parfois spectaculaires dans le contexte difficile de deux guerres mondiales, de crises et de profondes transformations de l'économie diamantaire mondiale, jusqu'à sa quasi disparition dans un monde devenu autre, au tournant du second millénaire.



Fig. 1. Samuel Vuillet (à droite) et Edmond Ponard, deux figures du milieu coopératif diamantaire au début des années 1920. Archives La fraternelle / Maison du peuple de Saint-Claude.

Nous connaissons mieux désormais cette période. Outre les sources déjà connues (*Fonds Adamas, Fonds de la coopérative Le Diamant, Fonds de l'Alliance Universelle des ouvriers diamantaires, Fonds de la Chambre syndicale des ouvriers diamantaires de Saint-Claude*), nous avons eu la chance de retrouver et de parcourir des archives patronales, notamment le fonds Juhan conservé en partie par Geneviève Bailly (Registre de la Chambre syndicale de l'industrie française du diamant qui se prolonge jusqu'en 1966); également le fonds de l'entreprise René puis Christophe Guy, très abondant, avec notamment le registre du Comité de défense de l'industrie du diamant (1935-1956). À ces fonds se sont ajoutés les témoignages et la communication de documents par des personnes qui ont fait ou ont vécu cette histoire (2).

Nous évoquerons d'abord les caractéristiques propres au district diamantaire du Haut-Jura à la veille de la guerre de 14-18 avant de parcourir au fil du temps la longue succession de crises et de renouveaux, parfois inattendus, qui nous conduiront jusqu'au second millénaire.

1. DE 1914 A LA SECONDE GUERRE MONDIALE

LE DISTRICT DIAMANTAIRE DE SAINT-CLAUDE EN 1914

En 1914 le district diamantaire de Saint-Claude a derrière lui une histoire déjà longue (création d'une première taillerie de diamant par Eugène Goudard à

(1) - Cf. un aperçu in T. Figarol, «*Une marge du monde du diamant: l'industrie diamantaire à Saint-Claude et dans le Haut-Jura des années 1870 à 1914*», *Les Amis du Vieux Saint-Claude: bulletin annuel n°41*, 2018, p. 47-59.

(2) - Voir remerciements en fin d'article.

Montbrillant en 1872). Son essor fait apparaître des points communs avec d'autres centres, mais aussi certaines particularités.

Une double dépendance

En amont, nos diamantaires dépendent pour leur alimentation en diamant brut d'une seule source, le Syndicat de Londres. Le Syndicat ou *Diamonds Trading Corporation* (DTC) est un groupement de maisons de négoce de brut qui elles-mêmes dépendent d'un puissant trust diamantaire constitué autour de la société De Beers. Directement ou indirectement, De Beers contrôle ainsi une grande partie de la production mais aussi de la distribution du brut. Pour cela, le Syndicat, seul fournisseur de bruts à Londres, présente environ dix fois par mois à la bourse aux diamants (dans le quartier des diamantaires Hatton Garden) des séries de pierres dans des boîtes scellées : ce sont les «vues» ou «sights». En 1914, une seule entreprise de Saint-Claude a le privilège d'accéder à ces vues, la coopérative Adamas. Elle dispose à Londres d'un agent d'une valeur exceptionnelle, Samuel Vuillet (Chaumont 1863-Londres 1935). Elu en 1893 par ses camarades commissionnaire de la coopérative à Londres, il est l'auteur d'une énorme correspondance (plus de 6000 lettres conservées aux archives de la Maison du Peuple). Vuillet apprit rapidement l'anglais. Il réussit à se faire admettre à ces vues. On lui présentait des boîtes en fer blanc scellées qui renfermaient chacune une série de pierres constituée d'un assortiment de diamants bruts (blancs, bruns, teintés, jaunes, petits, mêlée (3)) qu'il ne voyait pas et à un prix qu'en principe il ne pouvait pas discuter. S'il prenait une option (une «application») sur une «série» de bruts, le refus de confirmer cette option deux fois de suite pouvait lui faire perdre le privilège. On imagine Vuillet ouvrant la boîte contenant les bruts qu'il avait achetés ! Il lui fallait encore les trier selon leur qualité, leur couleur, leur poids avant de les envoyer (par la poste !) à Saint-Claude. Le montant de ses envois donne le vertige. Par exemple un envoi en 1920 comprenait environ 1100 pierres, coûtant 154.251 livres (4). Entre deux vues, Vuillet se faisait encore courtier : il devait écouler les bruts qu'il n'envoyait pas à Saint-Claude parce qu'il jugeait qu'ils ne convenaient pas à Adamas. Les diamants, une fois taillés, étaient réexpédiés à Londres par Adamas. Après une vérification minutieuse de la taille (il renvoyait parfois des lots entiers mal faits et essayait souvent la mauvaise humeur des camarades), Vuillet partait négocier la vente de ces taillés auprès des joailliers de Birmingham, d'Anvers ou de Paris. Ses déplacements étaient continus. Travail écrasant, et pourtant Vuillet ne s'est jamais enrichi. Cette belle et forte personnalité resta toujours fidèle aux convictions syndicalistes et politiques de sa jeunesse. Il mourut brusquement en 1935 à Londres.

La De Beers grâce aux vues contrôlait étroitement les cours du brut en veillant à ce qu'ils ne montent pas trop (au risque de voir se former une bulle spéculative qui serait inévitablement suivie d'un effondrement des cours) et qu'ils ne baissent pas trop (dans ce cas, De Beers réduisait l'offre). En cas de crise, si le prix des taillés achetés par les joailliers baissait suite à la mévente, De Beers «fermait le robinet» en diminuant l'offre de brut. Cela faisait remonter ainsi la demande parce que les acheteurs, convaincus que le diamant devenu plus rare allait prendre de la valeur, en achetaient à nouveau en anticipant sur une hausse probable du diamant ! Ernest Oppenheimer président de la De Beers exposait sans fard en 1910 cette stratégie qui convenait finalement à toute la profession (même aux coopérateurs qui se réclamaient pourtant du socialisme) et même aux acheteurs de bijoux :



Fig. 2. Un petit atelier sans doute en Campine belge

Le petit atelier que visitent en Flandre Edmond Ponard et Samuel Vuillet (visibles au fond) est probablement un atelier rural. La Campine occupait de nombreux agriculteurs pratiquant une double activité. Non syndiqués et non assurés, ils constituaient une concurrence régulièrement dénoncée par les diamantaires qui considéraient ce travail comme «clandestin».

(3) - Mêlée ou mêlé : catégorie de pierres de taille moyenne.

(4) - À la valeur moyenne du change en 1920, 53 francs pour une livre, 154251 livres équivalaient à 8 175 000 francs. Le salaire annuel d'un instituteur en 1930 est d'environ 10 000 francs par an en 1920. Source : piketty.pse.ens.fr/files/Chapitre3.doc.



Fig. 3. L'usine Adamas de Chassal (années vingt). Archives de La fraternelle/MdP de Saint-Claude

L'usine, bâtie à partir de 1922, fut financée par les fonds de réserve de la coopérative Adamas, un emprunt et une mise de fonds sous forme de bons souscrits par les sociétaires de Chassal. Elle fut détruite dans les années 1960-1970.



Fig. 4. L'Usine Adamas de La Serre. CP. J.E. Mandrillon, coll. Les Amis du Vieux Saint-Claude

Principale usine de la coopérative Adamas (qui regroupait également les «sections» de Chaumont, Avignon et Chassal). Cette photographie donne l'état de l'usine probablement avant 1914. Le site est idéal pour la localisation d'une diamanterie, au bord du ruisseau de l'Abîme qui fournissait l'énergie électrique.

« La seule façon d'augmenter la valeur des diamants est de les rendre rares. Il faut organiser la rareté ».

Cette volonté d'organiser la rareté resta une constante des producteurs de brut : en 1933, la mévente devint telle que De Beers envisagea ou feignit d'envisager de jeter 8 tonnes de diamants bruts dans la mer. Quant à la quantité de diamants que l'on peut théoriquement extraire du sous-sol, elle était alors un grand mystère et le reste encore largement aujourd'hui. Ce qui est sûr, c'est que le produit ne manquait pas. Pourtant, que l'on n'imagine pas qu'il suffit d'aller sur ces zones diamantifères pour trouver une ou plusieurs grosses pierres : en moyenne, pour trouver deux carats de pierres, il faut extraire et trier 250 tonnes de roches, et deux carats de brut feront à l'arrivée une pierre d'un carat !

En aval, nos diamantaires dépendaient du marché fluctuant de la joaillerie pour vendre leurs taillés. La plupart des maisons de Saint-Claude travaillaient en sous-traitance : ainsi *Le Diamant* recevait de négociants ou de maisons de joaillerie des pierres et les taillait selon un tarif négocié. Ses fondés de pouvoir allaient chercher des commandes à Paris, Anvers, Londres. Parfois c'était le joaillier qui venait proposer au diamantaire des pierres pour les faire tailler. Le prix auquel les tailleurs vendaient leur travail étaient fluctuants pour des raisons de mode, de concurrence, de conjoncture mais aussi de facteurs totalement extérieurs comme les taux de change entre les monnaies. La profession connaissait donc des épisodes de mévente et de chômage que l'organisation industrielle du district de Saint-Claude amortissait en partie. En cas de crise, les petites maisons fermaient, pour rouvrir quelques années plus tard ; les plus grosses ne donnaient plus de travail à domicile ou faisaient des stocks.

Un tissu industriel fait d'entreprises et d'ateliers de dimensions et statuts très variés

Le monde diamantaire jurassien était très disparate : les «négociants» fournissaient le brut et passaient des commandes aux tailleurs ; les «fabricants» pratiquaient la taille (le plus souvent en sous-traitance pour les négociants), le terme de fabricant étant de plus en plus réservé aux patrons diamantaires qui travaillaient effectivement le diamant ; les «artisans» possédaient des micro-entreprises et taillaient pour un négociant ou un fabricant. Il y avait également tout un monde de diamantaires travaillant à domicile pour un patron ou qui louaient une place chez un «usinier» qui apportait un local et fournissait l'énergie. Ce tissu était en remaniement constant : création de nouveaux ateliers, disparition ou reconversion en cas de crise, déménagements, création de sociétés en nom collectif par des artisans. Les coopératives (Adamas, Le Diamant) étaient les plus gros employeurs. En raison de ces remaniements il est très difficile d'établir une carte des établissements diamantaires.

La coopérative Adamas, avec ses petits ateliers ruraux et ses usines, illustre bien la diversité du tissu diamantaire jurassien et de son bâti, mais aussi sa tendance à la concentration en usines. Ainsi dans les années 1920, avant la construction de l'usine moderne de Chassal, un groupe de coopérateurs d'Ada-

mas travaillant dans un ou plusieurs petits ateliers de cette commune adresse au Conseil d'administration de la coopérative une motion afin de hâter la construction d'une usine moderne :

« Notre éclairage est défectueux, le chauffage pour le sertissage très mauvais, le voisinage de tourneurs ou de pipiers répandant une poussière qui adhère à la meule est d'un grand inconvénient pour le polissage. La Société a donc tout intérêt à voir tous les membres de notre section groupés dans un même atelier lui appartenant... » (5)

L'évolution du bâti vers l'usine n'a pas empêché que jusqu'à la fin de la taille dans le Jura a subsisté le travail à domicile ou dans les petits ateliers.

La question qui fâche : la qualité

Avant 1914, le Haut-Jura ne taillait pratiquement que des petites pierres (10 pierres au carat (6) soit 0,02 grammes et moins de 2 mm de largeur, mais aussi beaucoup plus petites, jusqu'à 50 pierres au carat). Ces pierres étaient taillées en 8/8 (8 facettes dessus, 8 dessous, plus la table) (7) ou en 16/16. Elles étaient destinées au marché plutôt bas de gamme des joailliers de Birmingham. La « french cut » ou « swiss cut » (taille suisse) était réputée de qualité inférieure : moins de facettement, des pierres trop épaisses ou trop plates taillées à partir de bruts médiocres. De plus, des phases essentielles de la taille n'étaient pas réalisées à Saint-Claude ce qui engendrait des dépendances coûteuses : le clivage se faisait en Belgique ou aux Pays-Bas, si bien que des pierres brutes achetées à Londres ou à un courtier devaient être clivées voire sciées à Anvers avant d'arriver à Saint-Claude. Enfin, pour fixer la pierre au cours du polissage, on utilisait un pot ou une coquille dans laquelle elle était scellée au plomb, une pince tenant le tout. Lorsque le tailleur changeait de facette, il lui fallait desceller la pierre de sa gangue de plomb, ce qui alourdissait le prix de revient de la taille. Surtout les petites pierres ou les pierres de mauvaise qualité (le « brun » ou le « piqué ») étaient plus longues à tailler, la charge de la main d'œuvre était donc plus élevée. Or c'est ce type de pierres que l'on taillait à Saint-Claude. La concurrence était rude sur ce marché. Les diamantaires du Jura étant payés aux pièces devaient tailler vite s'ils voulaient affronter la concurrence notamment des Belges tout en gagnant leur vie. On a là sans doute la raison de la mauvaise réputation de la « french cut » ou de la « taille Jura ». C'était un cercle vicieux : pierres petites, temps de taille plus long, tarifs plus faibles (plus faibles qu'à Anvers et surtout Amsterdam), travail plus rapide et plus négligé, qualité médiocre. On peut comprendre les résistances opposées par les diamantaires à la « bonne facture » que voulait imposer depuis Londres Samuel Vuillet qui devait répondre aux exigences de qualité de plus en plus pressantes des joailliers et de leurs courtiers.

Ce tableau va connaître de profondes transformations après la guerre de 1914-1918. La taille va beaucoup s'améliorer. Pourtant le district de Saint-Claude perdra sa troisième place en Europe après la crise de 1929-1933 au point d'être près de disparaître en 1939.

(5) - Ernest Barrier, *Motion au Conseil d'administration en vue de la prochaine Assemblée générale d'Adamas*, lettre ms, 20 février 1922. Archives de la Maison du Peuple, Adamas, Correspondance, ncl.

(6) - Un carat équivaut à 0,2 gramme.

(7) - On les appelle les chatons.

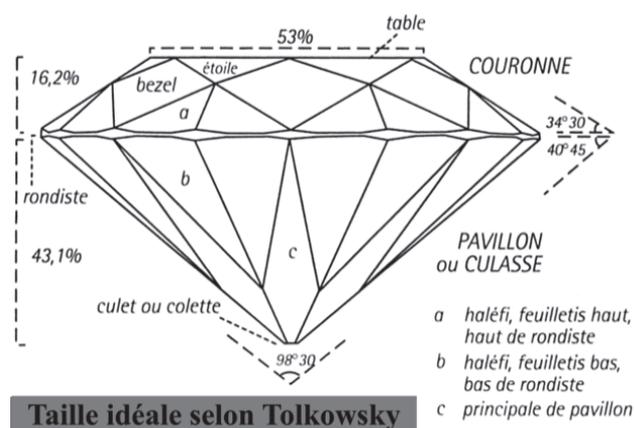


Fig. 5. Taille Tolkowsky (1919)

(8) - La réussite allemande est due à la politique économique du Reich hitlérien à partir de 1933 : le reichsmark est artificiellement sous-évalué pour favoriser les exportations, les grèves sont interdites.

(9) - Dernière évaluation faite par Thomas Figarol dans sa thèse, *Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant à l'âge de la première mondialisation (1870 - 1914)*, Besançon, 2015, déposée aux Archives de la Maison du Peuple et aux Archives municipales.

(10) - Ce chiffre fourni par *L'Ouvrier diamantaire* n'inclut que les syndiqués ou ne prend en compte que les ouvriers qui ne sont pas chômeurs. Il nous paraît sous-évalué. François Golden, à partir des chiffres fournis par René Dalloz, de la coopérative *Le Diamant*, donne pour 1935 les chiffres de 180 ouvriers pour Le Diamant, 100 chez Adamas, et 140 dans les maisons patronales.

(11) - D'après *L'Ouvrier diamantaire* de juin 1939, seule Adamas tourne normalement. Les autres entreprises travaillent de manière intermittente. Les petites diamanteries sont arrêtées. Une partie seulement des ouvriers de la coopérative Le Diamant travaille.

(12) - Ingénieur et mathématicien originaire d'Anvers (1899-1991), Tolkowsky publie à Londres en 1919 *Diamonds design* où il décrit une façon « idéale » de tailler les brillants.

LE «DECROCHAGE» ENTRE LES DEUX GUERRES MONDIALES : ESSAI D'EXPLICATION

Une première crise, très courte mais violente, fut déclenchée entre 1919 et 1921 par les perturbations induites dans le commerce du diamant à la suite de la perte de certains marchés (Russie, Turquie) mais surtout de l'instabilité des taux de change (dettes de guerre, disparition de l'étalon-or). Il semble également que la De Beers restreignit volontairement ses ventes au Syndicat de Londres. Quelques entreprises à Saint-Claude ne résistèrent pas. D'autres abandonnèrent le diamant. Ce fut le cas semble-t-il d'Émile Dalloz qui avait une très importante équipe de diamantaires avant la guerre et qui choisit définitivement le lapidaire. Mais l'industrie diamantaire repartit en 1922, entraînée par la vague de prospérité générale. C'est au lendemain de la crise de 1929-1933 qu'elle « décrocha ». Ce « décrochage » apparaît bien dans ce tableau :

Nombre d'emplois des centres diamantaires en Europe de 1914 à 1939						
	1914	1929	1932	1935	1936	1939
Hollande	9000	6100	350 à 1150	1130	1500	1700
Belgique	15000	24000	1300 à 1900	1300 à 9000	13500	5000
Allemagne	1300	3200	3200	4600	4600 (8)	?
Haut-Jura	1500 (9)	1760	380	320 (10)	400	200/300 (11)

Mais ce tableau montre également que ce décrochage n'a pas pour origine la guerre de 1914-1918. Certes la guerre a clairsemé les rangs des diamantaires : la chambre syndicale de Saint-Claude a perdu 59 tués. Beaucoup de diamantaires blessés ou gazés ne peuvent reprendre leur travail. En 1919, pour combler les vides, on embauche un nombre exceptionnel d'apprentis : 150 ! La main d'œuvre féminine a également pris le relai des hommes. La discrimination qui régnait dans la profession envers les femmes a régressé : longtemps vouées au débrutage, elles se feront polisseuses. Chez Adamas, certaines sont monitrices et forment d'excellents ouvriers. La production repart dès 1916. Les effectifs, 1500 en 1914, auront retrouvé ceux d'avant-guerre en 1929.

Il faut donc chercher d'autres raisons que la guerre pour explication.

Un retard technique ?

Les tailleurs jurassiens ont en effet été confrontés aux lendemains de la guerre à deux défis.

Premier défi : en 1919, s'était opéré en Belgique et aux Pays-Bas un changement important dans la taille. Pour la taille des « brillants », dite 32-24, soit 57 facettes, (32 dessus, 24 dessous, plus la table), on avait adopté la taille de Tolkowsky (12) (1919). Pour que la pierre joue au maximum (brillance et feu) avec la lumière, il faut respecter des proportions bien calculées entre la largeur du diamant, la hauteur de la couronne et de la culasse, afin que les facettes du bas (culasse) fassent un angle de 40° 45' par rapport au plan du rondiste. Pour cela, on disposait de deux outils, la jauge millimétrique et la jauge de contrôle angulaire (cf. ill.).

La jauge millimétrique permettait de mesurer les proportions d'un diamant : dimensions de la table, hauteur depuis la table à la pointe de la culasse, largeur de la pierre mesurée au rondiste. Il existait un rapport fixe entre les deux parties de la jauge, rapport qui était indiqué à la base de la branche gauche. Un millimètre équivalait à un dixième de mm de la pierre tenue par la pince. Cet outil est sans doute inspiré par les travaux de Tolkowsky qui définit en pourcentage les proportions idéales d'un brillant.



Fig. 6



Fig. 7

Fig. 6. Jauge millimétrique. Coll. part.

Fig. 7. Jauge angulaire. Coll. part.

La jauge angulaire était un outil très simple comportant une base et une pièce métallique, dont un rebord faisait un angle de 40 ou 41 % par rapport au plan du rondiste. Elle était utilisée pour les facettes du dessous (culasse) et pour la première passe de la taille, la taille en croix ou l'équarrissage. Elle permettait de voir rapidement si les facettes du dessus ou du dessous faisaient le bon angle pour la réfraction de la lumière. Le diamantaire posait sa pierre sur sa base (c'est-à-dire à l'envers) pour voir si l'angle de la facette qu'il taillait mesurait 41°. Si elle faisait plus, il enlevait un peu de matière. Si l'angle de la facette était inférieur à 41°, il utilisait l'autre côté de la jauge (40°). La jauge était surtout un moyen de contrôle pour les équipes chargées de l'équarrissage.

Une lettre de Samuel Vuillet du 10 septembre 1921 depuis Anvers semble confirmer cette utilisation :

« Chaque équarrisseur a une jauge pour les coins du dessus et une jauge pour les coins du dessous. Ce travail doit être fait selon la jauge et qu'elles soient vérifiées avec la jauge une fois équarrées par le chef d'équipe ou le contre-maître... Il faut que tous les équarrisseurs sans exception aient des jauges en 40/41 pour le mêlée même assez petit » (13).

La correspondance de Samuel Vuillet est significative des efforts accomplis. Dans des dizaines de lettres, à partir de 1920, Vuillet, qui compare la taille d'Anvers à la taille de Saint-Claude, s'efforce de convaincre ses camarades d'utiliser ces nouvelles méthodes. Il leur renvoie des pierres trop épaisses ou au contraire trop plates. Il insiste pour leur faire utiliser la jauge millimétrique ou angulaire pour le 32-24. Il les adjure d'organiser le travail en équipes, sous la direction d'un bon tailleur qui, dès le débrutage, conseillerait le diamantaire sur l'ébauche de la pierre qui sera ensuite confiée à l'équarrisseur. Il reproche en effet en plus des mauvaises proportions, le faible rendement en caratage de leur taille : ces pertes en carats au cours de la taille diminuaient le prix de certaines pierres et les bénéfices de la coopérative.

Second défi : au lendemain de la guerre, les États-Unis deviennent le premier marché des diamants destinés à la joaillerie. Il faut satisfaire une nouvelle clientèle américaine qui demande moins de chatons ou de brillants mais plutôt une taille dite fantaisie telle que navettes, baguettes et princesses, carrés brillantés, poires, cœurs... Il faut se procurer les meilleurs outils disponibles pour ce type de taille où la concurrence fait rage. Vuillet noue des relations étroites voire amicales avec la maison belge Bettonville. Il fait adopter ses dops mécaniques à côté de la traditionnelle coquille, ce qui évite de desceller les pierres chaque fois que l'on change de facette. Dans les années ultérieures, ces dops améliorés et adaptés aux pierres taillées à Saint-Claude seront produits par des établissements jurassiens.

Vuillet cherche en outre à convaincre les diamantaires d'Adamas d'utiliser une nouvelle organisation du travail. Il y avait fort à faire : en 1925, dans un numéro spécial consacré au Jura, *L'Illustration* précise qu'à Saint-Claude, les opérations qui succèdent au débrutage, l'équarrissage (mise en croix) (14),

(13) - Samuel Vuillet, *Lettre d'Anvers au Conseil d'Adamas du 10 septembre 1921*, p. 17, 18, 19, Archives de Le Fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude, Correspondance de Samuel Vuillet, 1921

(14) - L'équarrissage consiste à former la table (le dessus du diamant) et la culasse (ou dessous du diamant).

CHAMBRE SYNDICALE

PIERRES

TARIFICATION DE BASE

Pierres de 2 carats et plus, le carat.	Pierres de 1 à 2 carats, le carat.	4/4 la pierre.	5/4	6/4	7/4	8/4	9/4	10/4	11/4	12/4	13/4	14/4	15/4	16/4	17/4	18/4	19/4	20/4	21/4	22/4	23/4	24/4	25/4	26/4	27/4	28/4	29/4	30/4 et plus petits.
25,56	26,46	27,18	23,76	21,60	19,80	18,54	16,99	16,47	15,39	14,61	14,02	13,35	12,87	12,69	12,35	12,10	11,85	11,65	11,50	11,40	11,32	11,25	11,18	11,10	11,03	10,95	10,88	10,80

Cependant, pour les carrés soixante et huit et pour les baguettes soixante et huit, et à l'exclusion de toutes autres pierres, la tarification de base est étendue jusqu'aux 504, suivant le tarif de base.

Fig. 8. Extrait des tarifs de la taille fantaisie (1929). Coll. part.

On voit ici quelques spécimens de «fantaisies». Le prix de la main d'œuvre dans la valeur ajoutée au brut par la taille était très important (de 5 à plus de 50 % du prix du diamant taillé). Plus la pierre était petite, moins elle rapportait à l'ouvrier car la façon était payée au carat.

(15) - Une première tentative de travail par équipe avait été tentée chez Adamas en 1904, puis 1906, 1907, 1909, sur l'insistance de Samuel Vuillet. Elles n'eurent pas de suite (Thomas Figarol, op. cit., p. 336 sq.).

(16) - Les tailles les plus connues s'effectuent en 8/8, 16/8, 16/16, 24/16, et 32/24, 32 facettes dessus (couronne), 24 dessous (culasse), plus la table, plus la colette, soit 58 facettes. Vuillet dans une lettre à Adamas précise qu'à Anvers un bon ouvrier taille 60 pierres en 32/24 en une semaine. Il est le mieux payé de la place. Le même fait 84 pierres en 8/8 dans sa journée (Vuillet, *Correspondance*, Rapport au Conseil du 6 septembre 1921, p. 16. En 1963, on verra arriver la taille dite «Princess» qui comporte 74 facettes. En 1965 la taille «haute lumière» qui comportait 146 facettes, mais nous ignorons si ces tailles étaient pratiquées à Saint-Claude.

le façonnage (pose des autres facettes) et le polissage (finition) étaient faits par le même ouvrier tout au long. Vuillet préconise la spécialisation des ouvriers sur une passe (pose de la table et mise en croix par l'équarrissage et taille en 8; brillantage pour la pose des facettes secondaires par les brillanteurs). Il demande avec insistance que le travail soit fait en équipe et sous la direction d'un chef d'équipe pour décider quelle taille on adopterait pour une pierre et en surveiller l'exécution (15). Mais parler de chef hérissait des coopérateurs qui se considéraient comme leur propre patron ! Les conceptions de Vuillet passèrent donc difficilement, on en resta le plus souvent à la spécialisation dans une passe, où certains diamantaires d'Adamas percevaient comme une forme de «taylorisation» de la taille.

Les progrès furent réels, tant chez les patrons que chez les coopérateurs. Au 8/8 traditionnel, ou au 16/16, on vit peu à peu s'ajouter ou se substituer le 32/24 (16) ou la fantaisie. La spécialisation par passe semble à peu près acquise à partir des années Trente. Ces progrès se diffusaient par porosité dans les entreprises patronales. Il y avait en effet une certaine turbulence dans la profession : des coopérateurs quittaient une coopérative pour devenir patrons; des apprentis, une fois accompli le temps minimum requis après l'apprentissage pour ne pas avoir à en rembourser les frais, allaient ailleurs. Un ouvrier pouvait travailler pour deux patrons, en leur louant une place.

Pourtant, malgré ces progrès, l'industrie diamantaire jurassienne «décrocha» des premiers rangs mais la raison de ce décrochage doit être cherchée ailleurs que dans le retard technique.

L'éloignement des centres de négoce ?

L'argument n'est pas totalement recevable. Certes, le Jura est éloigné de Londres, d'Anvers ou Amsterdam. Il faut tout de même rappeler que les diamants s'expédient par la poste ou se transportent très facilement dans une poche. Vuillet envoie une, parfois deux lettres par jour, à Saint-Claude, recourt au téléphone et surtout au télégramme.

Les avantages comparatifs ?

Leur évaluation est très difficile. Jusqu'à la guerre, la taille jurassienne était réputée bon marché grâce au faible coût de la main d'œuvre. Ce ne fut plus le cas à partir des grèves de 1905 qui aboutirent à des hausses de tarifs. Au lendemain de la guerre, les ouvriers obtinrent d'autres avantages, notamment deux semaines de congés payés. Il est vrai également que dans les années 1930 la Belgique, puis l'Allemagne nazie firent par différents moyens baisser le prix de leurs taillés à l'exportation (sous-évaluation de la monnaie, emploi de clandestins dans les zones rurales comme la Campine belge). Ces raisons ne sont pas suffisantes et les acteurs eux-mêmes (le syndicat ouvrier, par la revue *L'Ouvrier diamantaire*, Vuillet dans sa correspondance, les patrons au sein des chambres syndicales) en convinrent : l'industrie diamantaire san-claudienne était victime de la politique du «franc fort» pratiquée par des gouvernements qui sacrifiaient leur industrie à la monnaie, politique dont les effets ont été encore aggravés par le protectionnisme adopté notamment par les États-Unis à la suite de la crise de 1929-1933.

Les effets désastreux de notre politique monétaire

Nos diamantaires rencontrèrent un phénomène totalement inconnu d'eux : l'instabilité monétaire. Avant la guerre de 1914 -1918, les monnaies étaient échangées entre elles à des taux fixes (toutes étaient convertibles en or et convertibles entre elles à un taux fixe : c'était le système de l'étalon or). Au lendemain de la guerre, les monnaies, en raison de l'inflation, ne furent plus convertibles en or, elles « flottèrent » les unes par rapport aux autres et les taux de change varièrent d'un jour à l'autre. Particulièrement agitées furent les années 1919-1922 (fluctuations des monnaies liées aux dettes de guerre, effondrement des anciens débouchés du taillé comme la Russie, réduction de l'offre de brut par l'après-guerre surmontée en 1922 grâce au retour à la prospérité). C'est à partir de 1926 que s'esquissa une remontée du franc sur le marché des changes, remontée du franc qui fut mortelle pour le diamant jurassien qui restait une industrie d'exportation.

Les fluctuations des monnaies sur le marché des changes donnaient des sueurs froides à Samuel Vuillet. Il devait avoir un compte en francs, un compte en dollars et un compte en livres (les achats à la De Beers étaient réglés comptant en livres). Les pertes pouvaient être énormes. En juillet 1926, une livre valait 240 francs ; en novembre elle n'en valait plus que 122. Un jour de juillet, informé tardivement par une source fiable qu'il pourrait se produire sur le marché des changes une chute de la livre, Vuillet se rendit en toute hâte à sa banque juste avant sa fermeture pour changer toutes ses livres en francs sans avoir le temps de consulter la coopérative, qui n'en fut informée par télégramme que le lendemain ! Il s'agit là d'un coup exceptionnel, à la limite d'une spéculation de la part d'un socialiste convaincu.

Les diamantaires avaient des raisons de redouter la hausse de notre monnaie sur le marché des changes. En effet, le prix des taillés était calculé en francs au départ de Saint-Claude. Mais il fallait convertir ce prix en livres ou en dollars pour les vendre à des maisons belges, anglaises ou américaines. Si le franc montait sur le marché des changes, le taillé revenait beaucoup plus cher pour l'acheteur étranger qui se tournait alors chez des concurrents à monnaie faible. Ce phénomène particulièrement redouté marqua les années 1926-1936 où le cours du franc se revalorisa par rapport aux autres monnaies (cf. tableau : change du franc par rapport à la livre). Dès novembre 1926, Edmond Ponard (17) évoquait les effets de la revalorisation du franc :

« Un franc qui est atteint de folie, commence une gymnastique désordonnée à la hausse alors que notre balance commerciale est déficitaire. Poincaré rend confiance aux possédants, il n'y aura pas d'impôt sur le capital... Mais le travail reviendra moins cher en Belgique, les revendications de salaire en France seront impossibles dans ces conditions, alors que les prix continuent à augmenter... (18) ».

Les patrons pour compenser la hausse du franc décidèrent en 1927 de baisser les tarifs de la taille de 20 % ! On sait que les ouvriers étaient payés aux pièces en suivant un «tarif» plus ou moins élevé selon la nature des pierres à tailler (poids, qualité, type de taille). La Chambre syndicale des ouvriers diamantaires répliqua par une grève qui allait durer plusieurs mois. Finalement, devant la menace de fermeture des diamanteries, ils mirent fin à la grève et se



Fig. 9. Léon Bouvard à sa meule. Cl. tr. par Jean-Pierre Bouvard son petit-fils. Léon Bouvard est au travail en 1939 dans son petit atelier du Boulevard Bellevue. Il utilise ici pour tenir la pierre la coquille traditionnelle dans laquelle la pierre est sertie dans du plomb.

(17) - Edmond Ponard (1894-1968, sans parenté connue avec Henri Ponard), entré comme apprenti dès l'âge de quatorze ans à la coopérative Le Diamant, adhère à la Chambre syndicale des ouvriers diamantaires. Mobilisé en 1914, il fait partie en 1918 des troupes envoyées en Russie dans la région de Mourmansk. Il doit traverser la Russie soviétique en pleine guerre civile pour rentrer en France où il reprend son métier de diamantaire. En 1922, il devient secrétaire national du syndicat des ouvriers diamantaires et son délégué au Bureau de l'Alliance Universelle des ouvriers diamantaires (AUOD) à Anvers. Il est également le rédacteur et gérant du journal syndical *L'Ouvrier diamantaire* de 1922 à 1932.. En 1932, Edmond Ponard, quittant le monde diamantaire, prend la direction de la coopérative d'alimentation «La Fraternelle». Il jouera pendant la guerre un rôle important dans la Résistance comme chef de la section locale de L'Armée secrète et fera de La Fraternelle le centre de la Résistance du Haut-Jura. Archives La fraternelle/MdP de Saint-Claude.

(18) - *L'Ouvrier diamantaire*, novembre 1926, Archives de la Maison du Peuple.

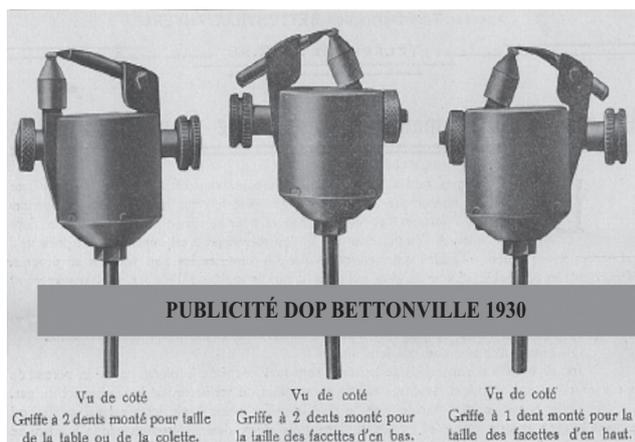


Fig. 10. Publicité dops mécaniques Bettonville. L' Ouvrier diamantaire, 1.9.30, Arch. de La Fraternelle

Ce sont ces dops mécaniques que Vuillet recommandait aux diamantaires d'Adamas dans les années vingt ou trente pour la taille en croix ou équarrissage. Cette fixation dispense de sertir et dessertir la pierre chaque fois que l'on change de facette. Un brillant taillé en 32-24 (32 facettes dessus, 24 dessous) demandait, si tout allait bien, une journée de travail.

(19) - Les registres des délibérations de ce Comité ont été retrouvés dans les archives de l'entreprise Christophe Guy et cie, *Fonds Christophe Guy*, Registre du Comité de défense de l'industrie du diamant, 1935-1956, ms, 148 fols. Saisie R. Bergeret, déposée aux Archives de La fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude (2018).

(20) - Cet article est intégralement publié par Gallica, gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34519208g/.

(21) - Notation malveillante du journaliste : il évoque ici le marché noir ou la prostitution.

résignèrent à une baisse des tarifs de 20 %.

La grève de 1927 fut la dernière grande grève chez les diamantaires. Désormais, patronat et syndicat vont adopter une politique de conciliation réciproque et même, en ce qui concerne les coopératives, de collaboration. Cette collaboration se traduit par la création en 1935 d'un *Comité de défense de l'industrie du diamant* en mai 1935. Ce comité siégeait à la mairie de Saint-Claude et rassemblait toute la corporation diamantaire, entreprises patronales, coopératives et Chambre syndicale des ouvriers diamantaires. Ce comité siègera jusqu'en 1942, puis reprendra ses séances en 1945 jusqu'en 1956 (19).

Cette sur-évaluation du franc fut encore aggravée par la dévaluation des autres monnaies. Elle concernait le principal marché san-claudien, le marché américain, à la suite d'une dévaluation du dollar de plus de 59 % en 1934 ! La livre sterling avait été dévaluée de 40 % en 1931. Le franc belge le sera en 1935. Seul le franc reste à sa parité or rétablie en 1928 !

En 1939, l'industrie diamantaire jurassienne asphyxiée paraissait moribonde : beaucoup de diamantaires quittèrent le métier, d'autres résistèrent mieux, notamment les coopératives. Pour de nombreux observateurs d'avant la guerre, la taille dans le Haut-Jura était devenue une survivance. Elle va pourtant connaître une étonnante renaissance pendant la guerre de 1939-1945.

LE « MIRACLE » DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le 23 juillet 1943, paraît dans Paris-Soir, un article de Henri Chauvin, *Les diamantaires de Saint-Claude ont vécu deux années de prospérité* (20). Le journaliste constate « un phénomène sur lequel il serait évidemment de bon aloi de garder un silence pudibond : l'insolite quantité de pierres précieuses sur toutes les personnes qui tiennent boutique, clandestine (21) ou non, bagues, bracelets, sautoirs, boucles d'oreilles ». Il estime que le nombre de diamantaires à Saint-Claude est remonté à plus de 500 et que l'on forme à nouveau des dizaines d'apprentis. On pourrait soupçonner ce feuilletoniste de Paris-Soir, journal passé à la collaboration, de se livrer à une exagération malveillante. Mais ses affirmations sont recoupées par le secrétaire de la défunte *Chambre syndicale des ouvriers diamantaires de Saint-Claude*, René Dalloz (22) qui accepte de rencontrer le journaliste et qui confirme :

« Ici, avant la guerre, nous travaillions à peu près uniquement des pierres d'un carat ou moins. Les grosses, celles qui valaient des fortunes, étaient généralement traitées en Hollande, où se tenait un gros marché du diamant, c'est à dire sur place ... Maintenant, nous n'avons pratiquement plus de concurrents et nous prenons n'importe quel travail. »

Les meules tournèrent donc à plein pendant la guerre ! Ces bruts, d'où provenaient-ils ? Qui a transmis aux diamantaires de nouvelles techniques et même de nouveaux outils de taille ?

Première question : d'où provenaient les bruts ? Il existait pendant la guerre deux sources d'approvisionnement :

- **une source officielle**, contrôlée par Vichy (23), alimentée en partie par l'aryanisation des coffres (24) (dès la fin 1940 dans la France occupée, à partir de juillet 1942 dans la zone libre) et par les prises de guerre. Mais cette ressource va

devenir de plus en plus faible et proche de zéro en 1943. Les autres sources d'approvisionnement du diamant (Afrique du Sud, Afrique française, Brésil, Congo belge, colonies portugaises) étaient coupées, très dangereuses, avec des coûts d'assurances prohibitifs.

- **une source clandestine**, alimentée par les villes du Midi, Nice, Cannes, Marseille, Antibes. Les négociants juifs d'Anvers lors de l'invasion de la Belgique s'étaient repliés en France, puis en Zone Libre : Nice, Cannes, Antibes et Marseille devinrent les premiers centres d'approvisionnement en brut. Nos diamantaires utilisèrent la vieille recette des *codes secrets* pour justifier leurs voyages ou faire des factures sur papier libre. Une lettre de Fernand Perrier, directeur commercial de la coopérative Adamas à un certain Monsieur André, « tailleur » à Marseille, lettre datée du 14 octobre 1942, semble relever de ce codage :

« Je suis sans nouvelles depuis deux mois des costumes [en fait des pierres brutes ou à retailler] que vous avez en réparation [lire dépôt], et dont j'ai le plus grand besoin. Je vous serais très obligé de bien vouloir me dire où ceux-ci se trouvent [me donner un rendez-vous clandestin] (25) ».

Adamas travaille donc à fond pendant la guerre. Les affaires de la coopérative Le Diamant paraissent également prospères. La coopérative put même rembourser au personnel les sommes déduites des salaires pour secourir les chômeurs et grévistes de 1936 à 1938 au titre de la solidarité ! Les entreprises patronales, tels René Guy, ou Georges Henri Juhan reprirent la taille ou même embauchèrent.

Seconde question : qui a transmis aux diamantaires de nouvelles techniques et même de nouveaux outils de taille ? Nous disposons pour en rendre compte d'un document essentiel, un *Rapport et considérations particulières sur l'industrie diamantaire de France*, du 31 août 1942, envoyé au préfet du Jura par le Groupement professionnel de l'industrie française du diamant qui rassemblait, conformément au système corporatif mis en place par Vichy, employeurs, artisans et ouvriers. Quelques passages sont significatifs :

« Chômage et faibles salaires, par suite de la concurrence étrangère des principaux centres, eux-mêmes favorisés par leur monnaie dévalorisée ou l'aide de l'État, telle la Hollande et l'Allemagne, firent que notre pays enregistra une telle dégression d'effectifs et de technique que l'industrie menaçait de disparaître. Plus grave encore était le retard technique et la dépendance de l'étranger pour certaines phases de la taille. À une exception près, toutes les scieries, le clivage et la préparation des bruts, étaient détenus par les centres belges et hollandais. Nous devions passer par eux et c'est ainsi qu'une grande partie de la main-d'œuvre nous échappait (...) Vint la guerre et ses conséquences.... Nous fîmes appel à une main-d'œuvre étrangère restreinte mais capable... Des scieries au nombre de 3 s'installèrent et ces ouvriers purent passer quantité de matériel permettant leur agencement. Nous trouvâmes également des cliveurs. Aussitôt une campagne fut engagée pour développer l'apprentissage ..I... ».

« Malheureusement » cette main-d'œuvre étrangère était constituée de réfugiés juifs venus d'Anvers !

« Ces ouvriers étrangers, au nombre de 18 à 20 [en fait plus, tous ne s'étaient pas fait enregistrer à la mairie] étaient tous en règle avec contrats de travail et permis de séjour. Malheureusement, la presque totalité était des israéliètes... Et voici que subitement, pour des raisons que nous n'avons pas à discuter, ils

(22) - René Dalloz (1907-2003) fut diamantaire et sociétaire de la coopérative Le Diamant, secrétaire de l'UNSD (Union nationale des syndicats d'ouvriers diamantaires, CGT) et membre permanent du Bureau international de l'Alliance universelle des ouvriers diamantaires (Amsterdam), en avril 1932. Il était en même temps rédacteur de *L'Ouvrier Diamantaire*. Ces organisations syndicales ayant été dissoutes sous Vichy, René Dalloz reprit ses activités de diamantaire comme directeur technique de la coopérative Le Diamant. Il mena double jeu : son syndicat diamantaire avait adhéré au Groupement professionnel de l'industrie française du Diamant (employeurs, artisans, ouvriers) et à la Famille professionnelle des métiers d'art, mais il joua dès 1943 un rôle important dans la Résistance.

(23) - Sous l'égide du *Comité d'organisation des minerais et métaux bruts*, auquel était rattaché le sous-comité Diamant-Gemmes. Ce dernier contrôlait la répartition et le négoce des pierres brutes. Le commerce des taillés était sous le contrôle du Comité d'organisation des industries et des métiers d'art dont le sous-comité diamant était présidé par Georges Juhan. La participation obligatoire à ces organismes économiques ne signifie nullement une attitude collaborationniste.

(24) - L'aryanisation des entreprises, décrétée dans la zone occupée dès la fin 1940 puis dans la zone libre en juillet 1942, va également apporter des ressources supplémentaires, notamment des diamants bruts qui avaient été saisis dans les coffres des négociants juifs.

(25) - Archives d'Adamas, *Correspondance de Samuel Vuillet fils et de Fernand Perrier*, 14 octobre 1942, Archives de La fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude, ncl.

(26) - Archives municipales de Saint-Claude, 4H34.

(27) - Il semble que trois d'entre eux qui travaillaient au Diamant furent exfiltrés avant la rafle par la Résistance.

(28) - Voir R. Bergeret, « Réfugiés juifs et filière diamantaire pendant la Seconde Guerre mondiale », *Les Amis du Vieux-Saint-Claude*, bulletin n° 40, 2017, pp. 25-39.

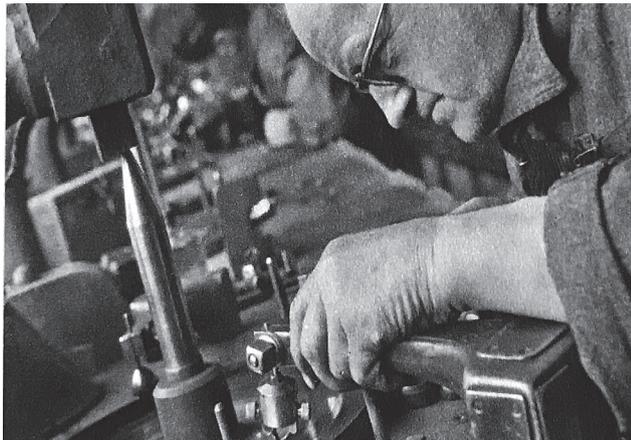


Fig. 11. Georges Duraffourg (1885-1972) : taille avec dop mécanique. Doc. tr. par Annie Reffay. Date de la photographie : fin années 1940.

Ce diamantaire d'Adamas utilise un dop mécanique dit Bettonville (modèle années 1930). Le dop est dans la position verticale qui permet la pose de la table. Pour se former, Georges Duraffourg a fait plusieurs séjours à Anvers et Amsterdam entre juin et novembre 1906, en 1908 et en 1921.

viennent d'être rappelés et internés, laissant tout le travail en préparation et nos apprentis insuffisamment instruits...

Nous vous supplions donc que cette poignée d'ouvriers qualifiés nous reste et puisse servir et l'industrie diamantaire et l'industrie nationale » (26).

«Les raisons que nous n'avons pas à discuter», c'était le durcissement de la politique antijuive du gouvernement de Vichy. Le 26 août 1942, une rafle avait été déclenchée à Saint-Claude par les autorités françaises (avec la gendarmerie), rafle qui n'épargna ni les femmes ni les enfants. Un certain nombre d'ouvriers juifs lui échappèrent (27). Le bilan est lourd : selon les informations disponibles, il y eut dix déportations de diamantaires juifs «étrangers» dont neuf n'ont pas survécu (7 à Auschwitz, deux à Mauthausen ou Kaunas). Tous ces hommes étaient des diamantaires qualifiés qui avaient contribué à rajeunir et à relancer une industrie qui était la fierté de la ville (28).

Est-ce que le retour de la paix va consolider ces résultats ou au contraire n'était-ce qu'un sursis ? C'est ce que nous verrons dans une seconde partie .

2. DE 1945 AUX ANNEES 2000

LE CHANT DU CYGNE (1945-FIN DES ANNEES SOIXANTE-DIX)

On peut parler de «chant du cygne» parce c'est en effet lorsqu'elle se débattait dans des difficultés sans nombre que Saint-Claude a taillé ses plus belles pierres ! Les diamantaires, coopératives, patrons et syndicat vont livrer une série de combats souvent communs pour leur survie.

Nombre d'emplois des centres diamantaires en Europe et en Israël de 1939 aux années 2000 (1)						
	1939	1943	1951	1965	1975	2008
Pays-Bas	1700	?	1300 - 1400			
Belgique	5000	?	15000 à 16000	3600		1800
Allemagne	?	?	3000 / 4000	3200		
Haut-Jura Saint-Claude	200 - 300 (2)	≥ 500	452 - 500	300 ?	150 à 200	-
Israël (3)	... /...	2000 à 3000	2000 à 3000	6000		<1500

Ce tableau montre qu'en terme d'emplois, le centre de Saint-Claude connaît un véritable effondrement. Les autres centres européens ont subi aussi les effets de la globalisation de l'industrie diamantaire, mais ont survécu. Néanmoins ce déclin ne doit pas faire oublier que cette industrie s'est battue. Cette résistance au déclin s'est traduite par une amélioration de la qualité, une résistance opiniâtre à la concurrence souvent déloyale de la Belgique et d'Israël, à laquelle s'ajoutèrent les effets de politiques gouvernementales inappropriées. Le diamant

jurassien connu même enfin un sursaut remarquable dans les années 1960-1975 (4).

Une amélioration constante de la qualité

Le souci de la qualité se fit de plus en plus sensible au point de séduire un grand joaillier de New-York, Harry Winston. C'est ainsi que les tailles fantaisies de la coopérative Le Diamant le séduisirent en 1955 au point que pendant des années, il passa des commandes qui, à elles seules, constituèrent l'essentiel de la production de la coopérative. Une maison san-claudienne gagna une clientèle riche et illustre en la personne du roi du Maroc Mohammed V et de son successeur Hassan II (1961-1999). Ce furent des brillants san-claudiens qui ornèrent le diadème offert par le roi du Maroc au chah d'Iran lors de son mariage avec Soraya (5) en 1951. En 1956, Georges Juhan présenta à la presse un brut de 148 carats 85, soit environ 30 grammes (6) acheminé... par colis postal depuis l'Oubangui-Chari (République Centrafricaine aujourd'hui). La pierre avait l'aspect « d'une grosse noix de verre (7) que l'on ne ramasserait même pas sur le trottoir ». Les maisons de Saint-Claude (Gros, Goujon, Guy, Favre, Juhan, avec la Société diamantaire de France située à Paris) taillaient ou ajustaient maintenant de grosses pierres.

La crise des années Cinquante

La France traversait la période difficile de la décolonisation avec la guerre d'Indochine, puis la guerre d'Algérie. Le franc était rongé par l'inflation, la balance commerciale était déficitaire. La création du Marché commun en 1958 risquait d'accroître la concurrence du centre d'Anvers, beaucoup plus puissant financièrement, mais aussi de l'Allemagne de l'Ouest qui revenait en force sur le marché du taillé. Le gouvernement pour réduire le déficit de notre balance commerciale et de notre balance des changes instaura un contrôle de plus en plus étroit des importations et des transactions monétaires. Véritable casse-tête pour nos diamantaires : pour importer du brut, il fallait d'abord fournir une attestation d'exportation équivalent au minimum à 110% des importations. Les choses se compliquèrent avec la création de zones monétaires (zone franc, zone dollar, zone livre), chacune ayant ses règles de fonctionnement. Le plus absurde est que les importations de brut furent taxées : les gouvernements semblaient ignorer que pour exporter du taillé il fallait d'abord importer du brut, « dépenser des devises avant d'en rapporter en France ». Ceci alors qu'Israël, devenu un concurrent redoutable, subventionnait à 30 % ses importations de diamant brut ! Les taillés israéliens étaient parfois offerts au prix auquel nos entreprises achetaient le brut !

De plus les taux de TVA appliqués aux ventes de taillé en France (33 %) étaient beaucoup plus élevés qu'en Belgique (8) où depuis 1953, les diamantaires avaient en outre le droit de ne pas déclarer 25 % de leurs affaires !

On imagine le stress parfois mortel généré par des démarches administratives compliquées, sans parler de celui résultant de la fraude, devenue nécessaire pour survivre. Le député du Jura Edgar Faure, président du Conseil en 1952 puis 1955, plusieurs fois ministre des finances, déploya pourtant des trésors d'imagination : restitution d'une partie des charges sociales et fiscales des façonniers et sous-traitants travaillant pour le compte d'un exportateur ; invention d'un mécanisme compliqué de péréquation aboutissant à subventionner les exporta-



Dop semi-automatique avec diviseur

Fig. 12. Dop semi-automatique. Années 1960. Coll. part.

Ce dop permet de changer l'orientation du diamant au cours de la taille sans l'enlever du pot. Il y a des dops à 24 ou à 32 « clics ». Les dops semi-automatiques vinrent d'abord de Belgique ou d'Allemagne. Certains seront ensuite fabriqués à Saint-Claude (établissements Curtil et Le Diamant). Pour les pierres exceptionnelles, on reprenait les bonnes vieilles coquilles et le plomb fondu qui, en fixant la pierre, évitait les vibrations.

(1) - Sources: *Fonds de la Chambre Syndicale des Ouvriers Diamantaires de Saint-Claude*. Arch. de La fraternelle/ Maison du Peuple; *Fonds Adamas* (ibid); *Archives de l'Alliance universelle des ouvriers diamantaires - AUOD-* (ibid.); *Fonds Christophe Guy*, très riche; *Fonds Bailly-Juhan* qui contient notamment le registre des délibérations de la Chambre syndicale de l'industrie française du diamant, novembre 1936 à juillet 1966, (ibid.).

(2) - D'après *L'Ouvrier diamantaire* de juin 1939, seule Adamas tourne normalement. Les usines tournent de façon intermittente. Les petites diamanteries sont arrêtées. Une partie seulement des ouvriers de la coopérative Le Diamant travaille.

(3) - On parlait de Palestine avant la création de l'État d'Israël en 1948.

(4) - L'histoire diamantaire a fait l'objet de cinq *Rapports* que nous avons envoyés au *Vormingsfonds voor de Diamantnijverheid* (Fonds de formation pour l'industrie du diamant) d'Anvers. Ils devraient faire l'objet d'une publication en français et flamand ou d'une mise en ligne.

tions de diamants vers la zone dollar (ce qui tournait les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce). Le système qu'il avait inventé était tellement compliqué que les diamantaires et le ministère du commerce renoncèrent à l'appliquer ! Edgar Faure expliquait alors que « lorsqu'un problème était difficile, il fallait toujours recourir à une solution compliquée ».

Le 2 avril 1958, lors d'une séance de la Chambre syndicale de l'industrie française du diamant, les fabricants décidèrent de fermer les usines deux jours par semaine et déclarèrent que « si aucune solution n'intervenait sous quinzaine, la fermeture totale deviendrait inéluctable » (9). Le tableau fut encore assombri par la disparition en 1961 de la plus ancienne coopérative diamantaire, Adamas, à la suite de pertes financières sur le marché américain. Bel exemple de solidarité entre coopératives, Le Diamant diminua alors ses salaires de 5% pour embaucher 32 diamantaires d'Adamas. En 1962, on comptait encore 28 « employeurs » diamantaires à Saint-Claude. Mais la survie de l'industrie diamantaire était devenue problématique. Elle va pourtant connaître un étonnant et dernier sursaut dans les années 1960-1975 !

Le sursaut des années 1960 et suivantes

Ce sursaut d'une industrie dont la mort était annoncée survient alors que se produit dans les années 1960-1990 ce que Roger Brunet a appelé la seconde mondialisation de l'industrie diamantaire (10).

Ce sursaut est d'autant plus remarquable que le monde diamantaire se transforme totalement dans ce contexte de seconde ou même troisième mondialisation.

Jusqu'en 1940 le monde du diamant était organisé autour de l'axe Londres-Anvers-Kimberley. Cette première mondialisation était la traduction au

niveau mondial de ce que l'on a appelé par euphémisme le « pacte colonial », en fait un système d'échange dont la mise en place a suivi la colonisation. Les colonies fournissaient des matières premières à leurs métropoles qui les mettaient en exploitation, les négociaient et les transformaient pour les réexporter dans le monde entier. Pour le diamant, c'est à Londres que se négociait le brut de l'Afrique du Sud (le diamant du Congo Belge était plutôt négocié à Anvers). De Londres ou d'Anvers, le diamant brut était distribué aux centres de taille de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne (Idar-Oberstein) ou de France (principalement dans le Haut-Jura).

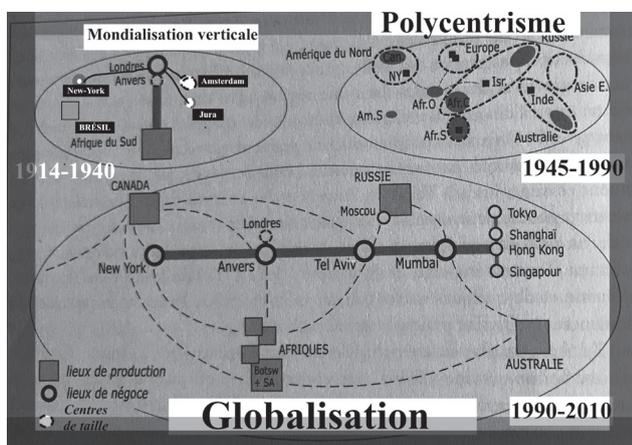


Fig. 1. Les trois mondialisations ou « systèmes-mondes » du diamant. Chorèmes de Roger Brunet, *Le diamant, un monde en révolution*, Belin, 2003, adaptation et mise à jour R.B.

Au « système-monde » des années 1914-1940, organisé autour de l'axe vertical Londres-Anvers-Kimberley, a succédé de 1945 à 1990 un second « système » (ou seconde mondialisation de l'industrie diamantaire) . Roger Brunet qualifie ce phénomène de « système polycentrique » ou de « mondialisation en archipel », par opposition au premier système de l'époque coloniale. Il se caractérise par de profondes transformations du monde diamantaire :

- apparition de nouveaux producteurs de diamants bruts indépendants de la De Beers : l'Union Soviétique (dès les années Cinquante), l'Australie, le Canada... ;
- essor de nouveaux centres de négoce qui se sont ajoutés à Londres et Anvers : Tel-Aviv, Bombay-Mumbai, New-York ;
- déplacement de la taille vers des pays à faible coût de main-d'œuvre. Israël,

où la taille a été introduite par des juifs exilés d'Anvers, progresse très vite dans les années Cinquante et compte vers 1960 1200 entreprises employant 7000 ouvriers. L'Inde, dans les années 1990, aurait compté 10 000 tailleries, 800 000 à 1 000 000 d'ouvriers, dont 200 000 enfants ! Ces centres taillèrent d'abord du « petit », puis se mirent au « mêlée », à des prix imbattables, concurrençant directement les centres jurassiens. À la surprise de nos diamantaires, qui n'en croyaient pas les tailleurs indiens capables, la qualité, notamment le facettage, s'améliora rapidement.

À ce second système-monde du diamant succède à partir des années 1990 une *troisième mondialisation ou globalisation* de l'économie diamantaire. Les centres de négoce diamantaire avec leurs bourses et « ports francs » sans douane se multiplient. On voit se développer une organisation en réseaux intégrant banques, sociétés minières (De Beers, Alrosa, Rio Tinto, Petra Diamonds (11)), tailleries, laboratoires de recherche, joailleries et boutiques de luxe avec des filiales localisées dans les paradis fiscaux. Les petites et moyennes entreprises de taille du diamant sont court-circuitées par des accords de partenariat entre des sociétés multinationales qui produisaient ou achetaient du brut, le taillaient, créaient des modèles, ouvraient des chaînes de magasins de luxe. La De Beers, dont les Oppenheimer détenaient dans les années 2000 encore 45 % du capital, installe son siège au Luxembourg. Elle ajoute à la vieille pratique des « vues » la conclusion de contrats avec des sociétés capables d'absorber au moins pour quatre millions de dollars de séries de diamants mais aussi capables d'être des partenaires de publicité et de vente. Ainsi en 2002, De Beers conclut avec la firme de Bernard Arnault Louis Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH) via la holding Christian Dior un accord pour créer 100 boutiques dans le monde pour vendre des diamants signés De Beers, « à 57 facettes et couronne octogonale ». Elle installe un moment aux Pays-Bas une usine de taille de dernier cri avec 600 tailleurs, avec une taille rendue « parfaite » par l'utilisation d'ordinateurs, de lasers et de caméras de très haute définition. La holding a son siège à Luxembourg. Le groupe de Rio Tinto est aujourd'hui présent dans 80 sociétés dans le monde. La Petra Diamonds exporte les plus beaux diamants du Botswana et installe son siège à Jersey mais semble se centrer sur l'ingénierie minière plutôt que sur la commercialisation et le diamant de marque.

Ces tendances semblent se confirmer au cours des dernières années. En 2013, Philippe Mellier, président directeur général de De Beers, déclare que l'avenir était dans l'intégration des activités diamantaires de la mine à la joaillerie et à la vente au détail : « Pour nous, l'avenir des diamants passe par les marques ». Sa marque Forever est actuellement présente dans près de 1000 magasins dans le monde, dont environ 350 aux États-Unis (12). Un grand détaillant de bijoux en diamant, le groupe Chow Tai Fook, déclara en 2017 : « Aujourd'hui, les clients, et notamment la jeune génération, se montrent plus sophistiqués dans leur choix de bijoux et de diamants. Plutôt que de se concentrer uniquement sur les 4C (carats, couleur, pureté et taille), le design du produit et l'histoire de la marque, de plus en plus de clients tiennent compte de l'origine et de l'authenticité des diamants (13) ». Les gros producteurs et diffuseurs introduisent également dans leur publicité des valeurs telles que le respect de l'environnement, le développement humain et l'attachement au terroir.

Confrontée à ces défis, l'industrie diamantaire de Saint-Claude va tenter de s'adapter au point que l'on peut parler d'un véritable sursaut dans les années 1960-1975 : création de groupements d'achats auprès de la De Beers, opération du diamant des fiancées, création d'une école d'apprentissage, création de nou-

(5) - Témoignage René Guy (1924-2009), ms, fol. 4, dans *Fonds Christophe Guy*, ncl, saisie R. Bergeret. Issu d'une famille d'ouvriers diamantaires, René Guy s'établit à Saint-Claude comme artisan diamantaire sous-traitant. L'ascension de son entreprise commença après la Seconde Guerre Mondiale et serait due, d'après son propre témoignage, à la rencontre à Paris d'un mécanicien de génie. Ils parvinrent ensemble à transformer des dops allemands qu'ils avaient reçus des autorités d'occupation au titre des « réparations » afin de pouvoir tailler une grosse série de diamants qu'il avait achetée à crédit à un courtier de la De Beers, Gimpel. René Guy joua un rôle important dans la profession, en devenant président de la Chambre syndicale du diamant (1964-1978) et membre du Bureau de la Chambre syndicale nationale et du Comité directeur du Centre français des pierres précieuses (1977-1995).

(6) - *Le Progrès*, 8 février 1956.

(7) - Le journaliste précise « sans gangue » et taillable d'emblée.

(8) - Sur ces distorsions entre France, Belgique, Allemagne et Suisse, Archives départementales du Jura, arch. Le Diamant, 29 J 91, 6. *Compte-rendus, rapports, correspondance sur l'activité de la taille du diamant à Saint-Claude 1965-1982, voyages à Londres et Anvers.*

(9) - *Registre de la chambre syndicale de l'industrie française du diamant*, séance du 25 mars 1952, ms, Fonds Juhan/G. Bailly saisie R. Bergeret, n.fol.

(10) - Roger Brunet, *Le diamant. Un monde en Révolution*, Belin, 2003. Les systèmes mondiaux du diamant, p. 205 sq.

(11) - Pour l'extraction du brut, De Beers, Alrosa et Rio Tinto restent les acteurs dominants («les majors»), avec environ 61% de l'extraction en volume en 2016. Outre les majors, il n'y a que quatre producteurs de diamants KP, c'est-à-dire ayant adhéré au «Kimberley Process», soit : Petra, Dominion Diamond, Lucara Diamond et Gem Diamonds. Le Kimberley Process est censé sous contrôle international garantir la traçabilité des pierres pour empêcher la commercialisation des «diamants de guerre ou du sang» qui financent les guérillas, notamment en Afrique (Angola, Libéria, République du Congo).

veaux outils et brevets, création d'un Centre français des pierres précieuses à Paris.

La création de groupements d'achats de brut

Les maisons Favre, Dalloz de Chassal, Goujon, Gros, Vincent créèrent dans les années soixante des groupements pour acheter ensemble des séries à la De Beers. Ils durent renoncer car les séries proposées devenaient de plus en plus chères et incorporaient des pierres qui ne correspondaient pas aux demandes des clients des maisons de Saint-Claude. Ils comptèrent également sur des entretiens conduits entre le ministère des affaires économiques et une délégation soviétique pour que la taille des diamants bruts soviétiques puisse s'effectuer par préférence en France. Quelques diamantaires se présentèrent donc aux «vues» qu'organisait l'URSS. Mais les conditions conduiront vite les acheteurs de brut soviétique à déchanter. Le producteur du diamant communiste ne souhaite pas casser les prix de sa marchandise. L'URSS finit par passer par la De Beers pour écouler une partie de sa production et les conditions d'accès aux ventes de brut soviétique devinrent autant sinon plus rigoureuses qu'à Londres : les lots mis en vente étaient d'un montant très élevé (20 000 dollars au minimum pour une boîte de 40 carats).



Fig. 2. À quoi rêvent les jeunes filles? Extrait de la brochure *Un diamant pour chaque fiancée*, 1966. Coll. part.

Lorsque L'opération «le diamant des fiancées» est lancée par la De Beers, le film *Les parapluies de Cherbourg*, de Jacques Demy, Palme d'or au festival de Cannes de 1964, remplit les salles. C'est le temps du diamant-romance, symbole d'un amour éternel. L'héroïne du film, Geneviève (Catherine Deneuve) est justement déchirée entre son fol amour pour le garagiste Guy et un mariage forcé avec le riche diamantaire Roland Cassard.

L'opération «le diamant des fiancées»

Elle fut lancée en 1961 par la De Beers. Le trust finança en 1961 une nouvelle campagne de promotion afin de convaincre chaque famille d'offrir aux fiancées un diamant (plutôt petit). La France fut privilégiée car elle représentait, avec sa forte natalité, le plus gros stock potentiel de fiancées d'Europe ! En 1965, le directeur de l'agence Publicis énonçait clairement ses objectifs dans un discours qui constitue un sommet de la littérature commerciale et publicitaire : «*En France existe un potentiel important de mariages de l'ordre de 340000 chaque année (nombre qui ira d'ailleurs en augmentant) ainsi que la possibilité pour pratiquement l'ensemble des consommateurs d'acheter une bague de diamants comme marque d'amour éternel lors des fiançailles...*».

Les journaux qui eurent la préférence des budgets publicitaires furent Marie-Claire, Match, Télé 7 jours. Elle, Jours de France, Salut les copains, Mademoiselle Age tendre. Des films, coffrets de diapositives, brochures, clichés de presse furent distribués par un organisme créé à cet effet, *Connaissance du Diamant*, aux détaillants, à la presse, aux écoles et aux maisons de jeunes.

Les résultats furent impressionnants : en 1967, 60 % des joailliers ont vu augmenter leur chiffre d'affaires. Cette campagne contribua à une relance momentanée de l'industrie diamantaire jurassienne et à redonner au centre jurassien un nouvel espoir. Selon le Figaro du 14 février 1968, en France, 9 fiancées sur 10 portaient une pierre de Saint-Claude ! L'optimisme régna à nouveau dans le monde diamantaire à l'aube des années 1970, comme en témoigne cette lettre de René Guy, président de la Chambre syndicale diamantaire du Jura, à la Chambre de commerce et d'industrie du Jura :

«*L'année 1969 a été dans l'ensemble une bonne année. Toutes les entreprises ont travaillé à plein temps... Les salaires ont pu être augmentés de 5 %*

en juin et de 5 % en janvier 1970. L'optimisme reste de rigueur. Les charges sociales des concurrents augmentent et nous sommes devenus presque compétitifs ; nous nous disposons, si l'État veut bien nous aider, à créer une école d'apprentissage ; nous sommes bien équipés – nous avons une finesse de taille supérieure aux autres pays. On vend de plus en plus de diamants dans le monde... Notre métier peut repartir ».

Une entreprise témoigne de la vitalité retrouvée de cette industrie : l'entreprise de taillerie et joaillerie Favre Taillerie de France. Henri Favre, ouvrier diamantaire, l'avait créée dans les années 1960 à l'âge de 20 ans. Elle emploiera au 44 rue du Collège jusqu'à 50 personnes, dans un bâtiment littéralement collé aux rochers de Mont Bayard.

Mais pouvait-on fonder l'avenir d'une industrie sur le retour à une pratique sociale telle que la bague de fiançailles ? Les publicitaires n'avaient pris en compte que les chiffres de la natalité, et non l'évolution des mœurs. En mai 68, les « fiancées » seront dans la rue pour manifester aussi leur volonté de libération sexuelle ! On ne trouve plus d'allusions au « diamant des fiancées » dans les archives au cours des années suivantes.

La création d'une école d'apprentissage et les innovations techniques. Deux vitesses différentes ?

En 1966, en plein boom des fiancées, le groupement des artisans et fabricants diamantaires et la coopérative Le Diamant élaborèrent avec l'AFPA (14) le projet de création d'une nouvelle école diamantaire. L'objectif était très ambitieux : former 50 stagiaires par an pendant une période d'au moins dix ans. Le lieu de formation principale serait la coopérative Le Diamant. La durée de l'apprentissage, d'abord prévue de 18 mois, fut finalement réduite à 11 mois (1900 heures), réduction significative de l'évolution de la profession (travail par poste spécialisé).

L'école démarra en 1969, mais il n'y eut que 7 candidats à la formation ! De plus, les besoins différaient selon les entreprises. Henri Favre avait déposé en 1965 un brevet de machine semi-automatique qui faisait l'économie du débrutage en taillant sur du « plein ».

Cette invention fut complétée en 1969 par celle d'une technique de sertissage des pierres, qui, en augmentant le volume visible du diamant, en amplifiait la brillance et les feux. Mais l'entreprise refusa de mettre à la disposition de l'école une de ses machines de peur que son matériel ne fût copié. De leur côté, René Dalloz et la coopérative Le Diamant, qui taillaient surtout de la fantaisie, doutaient de l'intérêt des jeunes à travailler sur du plein, comme l'entreprise Henri Favre. Ce fut surtout faute de candidats que l'école ferma en 1974. Les jeunes actifs de Saint-Claude n'étaient plus attirés par la profession diamantaire ! L'apprentissage paraissait encore trop long par rapport aux salaires attendus. Le travail aux pièces des ouvriers spécialisés (ou mensualisés pour des ouvriers qualifiés) apportait dans les industries des Trente Glorieuses (plastique, pièces détachées d'automobiles, jouet, lunetterie) plus de sécurité d'emploi et de meilleurs salaires. Le manque de main-d'œuvre devint un frein à une renaissance de l'industrie diamantaire jurassienne !

(12) - Source *Producteurs et marketeurs*, <http://www.rubel-menasche.com/fr/chroniques/avi-krawitz/producteurs-et-marketeurs/>

(13) - Source : *Les consommateurs s'intéressent-ils à l'origine des diamants ?* Par Abraham Dayan, Rapaport Diamond Report, mardi 12 décembre 2017.

(14) - Association professionnelle pour la formation des adultes.

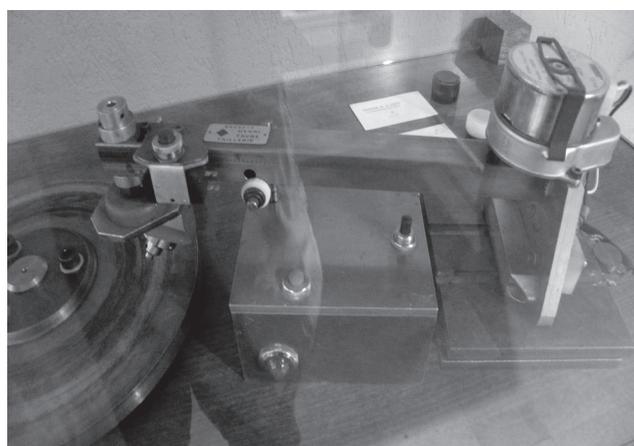


Fig. 3. Machine Favre pour la taille industrielle du diamant (1960-1966). Musée du diamant de Saint-Claude.

Cette machine inventée par un patron diamantaire de Saint-Claude, Henri Favre, brevetée en 1965-1966 représente une importante innovation technique. Elle part du diamant « plein » et utilise une technique de microclivage qui ne fait pas chauffer la pierre. La pierre est toujours abordée sous le meilleur angle possible et automatiquement. Le pot qui la porte est orientable. Le contact du pot avec la meule déclenche une lumière qui indique au diamantaire que la facette est terminée et qu'il peut passer à la suivante. Le facetage va du 8/8 au 32/24. Henri Favre a pu déposer son brevet en Belgique, Grande-Bretagne, Israël et en Inde, entre 1960-1966.

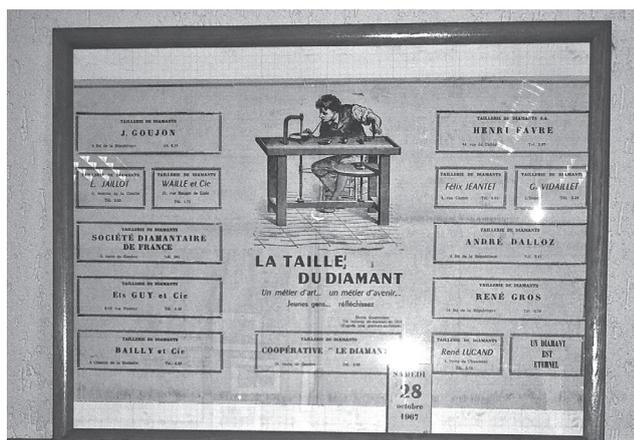


Fig. 4. Affiche diamantaire, à la recherche d'apprentis. Musée de la pipe et du diamant de Saint-Claude, affiche du 28 octobre 1967.

Cette affiche a été conçue pour attirer des apprentis alors que l'industrie diamantaire manquait de main-d'œuvre (La taille du diamant, un métier d'avenir, jeunes gens réfléchissez !). Elle reprend une gravure ancienne qui montre un polisseur utilisant encore une meule mue à la main. Elle voulait sans doute suggérer que le métier était un métier de tradition et d'art, mais cela n'a guère dû séduire la jeunesse en 1967, éprise de modernisme !

(15) - Cet immeuble style art-déco avait été construit en 1926. Un détail capte tout de suite l'œil du visiteur : l'enseigne de la Société Immobilière des Perles et Pierres Précieuses, gravé en hauteur sur toute la largeur du fronton. Cette société était propriétaire de l'immeuble et semble l'avoir loué au Centre français des pierres précieuses. L'immeuble a abrité la Bourse aux diamants jusqu'en 2006.

La création d'un Centre français des pierres précieuses

En 1975, la Chambre syndicale nationale du diamant adopta le projet d'aménager à Paris un Centre français des pierres précieuses « pour que la France ne soit pas absente du développement international de la profession ». Pour cela, il fallait « attirer à nouveau à Paris des acheteurs étrangers, lutter contre la concurrence étrangère sur le territoire national, inciter les commerçants français à s'approvisionner sur la place de Paris, donner aux jeunes et aux pouvoirs publics une image dynamique de la profession ». Il fallait s'adapter à la seconde mondialisation,

polycentrique, en faisant de Paris à nouveau une place internationale de négoce. Un terrain et un immeuble ancien étaient disponibles au 14 rue Cadet (15), à deux pas de la rue Lafayette et en plein cœur de Paris. L'immeuble réhabilité projeté comprenait une salle des coffres, un « port franc » où l'on pouvait négocier et stocker des diamants sans TVA ni douane (16), un bureau d'administration des douanes, une agence bancaire, une école professionnelle, une salle de réunion « avec cloisons amovibles », un restaurant de 60 places, des hôtes, enfin une salle de négoce (bourse) de 140 places assises « éclairée par un ciel ouvert et une lumière latérale ».

Les maisons san-claudiennes contribuèrent largement à la construction de ce centre en achetant des actions à la société immobilière propriétaire de l'immeuble et du terrain. Nous verrons que, séduites par ce projet grandiose, on a l'impression qu'elles se sont fait gruger.

Le bilan de ces années heureuses (1960-1975) est globalement positif. L'aire de l'industrie diamantaire jurassienne s'est réduite pratiquement à la ville. En 1967 on ne comptait plus que treize entreprises : J. Goujon ; E. Jaillot ; Waille et Cie ; Société diamantaire de France ; Éts Guy et Cie ; Bailly et Cie ; Henri Favre ; Félix Jeantet ; G. Vidaillet ; André Dalloz ; René Gros ; René Lugand ; Coopérative Le Diamant. Mais l'amélioration de la productivité a été impressionnante. Le Diamant, avec 90 ouvriers en 1958, taillait autant de pierres qu'en 1914 avec 400 « places ». Selon Jean Goujon, président de la Chambre syndicale des diamantaires et lapidaires, en 1975, grâce aux progrès techniques, 250 lapidaires et diamantaires taillaient autant de pierres précieuses que les 2500 artisans du début du siècle, soit deux kilos de pierres !

Les maisons san-claudiennes se préoccupaient également de disposer d'un label de qualité international. Ainsi les pierres vendues par les maisons de Saint-Claude obtinrent un certificat international délivré par un laboratoire agréé : pour la France, la Chambre de commerce et de l'industrie de Paris (CCIP) ; pour Anvers, l'Institut gemmologique international (IGI). Elles s'unirent pour rassembler leur savoir-faire dans un musée du diamant inauguré en 1974. On était alors pourtant bien près de la fin, du moins en ce qui concerne l'activité qui faisait la fierté de Saint-Claude, la taille.

LE COUP DE GRÂCE À L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE (1975-années 2000)

Nous évoquerons pour terminer la fin de la taille du diamant à partir de trois événements douloureux : la disparition de la coopérative Le Diamant,

la bulle spéculative des années 1973-1979 et la fermeture brutale du Centre français des pierres précieuses.

La disparition de la coopérative Le Diamant (1975)

Elle mériterait à elle seule un exposé. En 1955, le grand joaillier new-yorkais Harry Winston avait été tellement séduit par la taille « fantaisie » de la coopérative qu'il ne l'avait voulue que pour lui. Inconscients du danger, les coopérateurs s'y consacrèrent totalement. La coopérative tailla dans les années 1970 jusqu'à 40 000 carats par an soit huit kilos de bruts, plus de 4 kilos de taillés, exclusivement pour Winston. Cela bien que Winston exigeât alors régulièrement la baisse des prix de façon. Malgré René Dalloz qui conseillait de se diversifier et qui démissionna en janvier 1973, la coopérative acheta en 1974 des machines à tailler de la DTC (c'est à dire du syndicat londonien de la De Beers) ! Mais ces machines ne pouvaient travailler qu'une certaine qualité et grosseur de pierres, celles que demandait son donneur d'ordres, la maison Winston ! Lorsqu'en 1975, les tailleries belges, qui disposaient déjà des mêmes machines, proposèrent à Winston une baisse des prix de taille de 20 %, la coopérative jeta l'éponge, Harry Winston cessa ses achats et exigea même le renvoi des pierres en cours de taille.

En 1975, 80 % du personnel tomba en chômage. Les tentatives de diversification (fabrication de moules pour l'injection du plastique, sous-traitance de lunetterie, fabrication d'outils de diamants, pendulettes Senclay) échouèrent. Entre temps, l'idéal coopératif avait dû être partiellement abandonné : embauche de salariés pour combler les vides laissés par des sociétaires attirés par des métiers plus rémunérateurs, entrée de capitaux extérieurs. En 1983, la coopérative Le Diamant déposa son bilan et fut mise en liquidation judiciaire en juillet 1983.

La bulle spéculative de 1973-1979

Cette « bulle spéculative » est liée aux deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979. À la hausse des prix du pétrole s'ajouta une nouvelle tension internationale, marquée par l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS et l'installation d'euro-missiles en Europe. Par ailleurs, la suppression de la convertibilité du dollar en or en 1971 entraîna le flottement généralisé des monnaies. On rechercha alors des valeurs refuges, notamment l'or, mais aussi le diamant.

Le marché d'Anvers traduit bien ce phénomène : le prix moyen d'un carat était de 132,5 dollars en 1975, il atteignit 663,6 dollars en 1980 ! Mais la chute qui va suivre fut presque aussi vertigineuse : le prix moyen d'un carat retomba à 158 dollars en 1985. Les entreprises jurassiennes qui taillaient encore durent d'abord se ravitailler en brut à un prix multiplié par 6. Celles qui avaient acheté un peu de brut d'avance en anticipant une hausse durable firent des pertes importantes dans la période de baisse. Cette bulle, même si certains des intéressés peinent à le reconnaître, fut fatale aux vieilles maisons qui pratiquaient la taille.

Les entreprises san-claudiennes abandonnèrent l'une après l'autre. Entre 1970 et 1984 le rythme de disparition ou de reconversion dans le négoce des entreprises diamantaires s'accéléra. Georges-Henri Juhan avait déjà progressivement cessé ses activités industrielles, en continuant le seul négoce, lorsqu'il

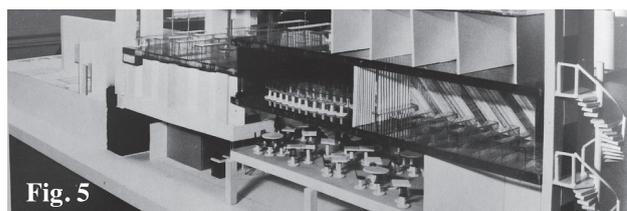


Fig. 5



Fig. 5 bis

Fig. 5 et 5 bis. Centre français des pierres précieuses. Maquette du projet. Fonds Christophe Guy, n.cl., num. RB. Diamantaires et lapidaires français unirent leurs efforts pour aménager, en 1975, un Centre français des pierres précieuses. L'objectif était dans le nouveau système-monde polycentrique du diamant de faire de Paris une grande place diamantaire, dotée d'un port-franc, et capable de rivaliser avec les centres diamantaires d'Anvers, Ramat-Gan (près de Tel-Aviv) alors en plein essor ou Dubaï.

(16) - Aujourd'hui le port franc le plus important pour le diamant semble être celui de Genève (130000 m²), à proximité de l'aéroport, où l'on peut acheter, échanger, stocker et vendre des diamants sans TVA ni droits de douane, du moins jusqu'à la sortie des pierres en direction du pays acheteur. Il s'agit d'un gain de trésorerie important, car l'entreprise bénéficie d'un report de paiement des droits de douane et de TVA jusqu'au moment de la commercialisation, la durée de stockage étant illimitée.



Fig. 6. Bourse aux diamants (1978). Fonds Christophe Guy, photographie anon. 1978, num. R.B.

Il s'agit de la salle de négoce du Centre français des pierres précieuses du 14 rue Cadet, dans l'immeuble aménagé en 1975 par la Chambre syndicale nationale du diamant.

La salle est beaucoup moins vaste que le plan primitif ne le prévoyait, mais semble encore trop vaste pour le nombre de courtiers, négociants et fabricants qui le fréquentent. Elle est néanmoins bien conçue, avec un éclairage adéquat pour bien examiner comment les pierres jouent avec la lumière.

Après la fermeture de la Bourse en 2006, la salle a été occupée par un cercle de jeu, le Cercle cadet, qui fut à son tour fermé.

(17) - Actuellement les établissements Favre Sertis à Saint-Claude.

mourut brusquement à Nice en 1969. La maison René Guy cessa progressivement la taille entre 1974 et 1979, alors qu'elle avait compté aux lendemains de la guerre jusqu'à cinquante salariés. En revanche, elle poursuivit la vente de taillés importés de l'URSS puis principalement de l'Inde pour les joailliers. Cette évolution se retrouve peu ou prou dans toutes les maisons : les maisons Goujon, Favre, Waille-Grandperret, Vincent, Bailly. Elles n'arrêtèrent pas brusquement la taille : elle se limitèrent au travail difficile de la «retaille» ou de «l'ajustage» des pierres pour des joailliers qui souhaitaient adapter des taillés importés à un type de bijou particulier ou à une création. La maison Favre continua cependant sur la lancée de ses brevets de

sertissage des pierres (17). À ces activités se joignit souvent le négoce des pierres naturelles ou artificielles.

La fermeture du Centre français des pierres précieuses

En 1995 les diamantaires de Saint-Claude qui disposaient d'un coffre furent priés par la société propriétaire de l'immeuble de le libérer et d'en rendre les clés avant le 31 décembre ! La raison alléguée était la fréquentation insuffisante du Centre. Peu après, l'association qui avait lancé le projet était dissoute (17 juillet 1996). La Bourse du diamant du 14 rue Cadet disparut à son tour, en 2006.

CONCLUSION

La principale raison de l'extinction du centre de taille du Haut-Jura est à chercher ailleurs qu'à Saint-Claude ou en France : une nouvelle division internationale du travail du diamant s'était mise en place. De «verticale» (extraction en Afrique, écoulement des bruts à Londres par le «Syndicat» — alias la DTC/De Beers — taille dans les différents centres européens) elle est devenue polycentrique (18) (nouveaux gisements, nouveaux centres de négoce hors d'Europe, taille dans des pays à faible coût de main-d'œuvre). Elle s'est même aujourd'hui tellement globalisée et ramifiée que l'on a de la peine à situer les centres de commandement et à identifier les acteurs qui agissent au travers d'une cascade de sociétés-écrans (19). La fin de cette industrie de la taille du diamant se lit au travers des archives des entreprises : on a renoncé aux appels aux pouvoirs publics ou aux élus, ce fut un naufrage silencieux. On conserva le personnel jusqu'à la retraite, quand on le pouvait, peut-être parce que l'on espérait encore un miracle ou par un réflexe de solidarité de métier. On fit de la retaille, un peu d'ajustage, mais les grandes maisons françaises de joaillerie commencent à disparaître à leur tour, tuées par la concurrence ou aspirées par la mondialisation. Aujourd'hui l'activité diamantaire subsiste dans des affaires familiales. Elles se livrent au négoce du taillé (achats de pierres à des maisons indiennes principalement (20), vente de lots de pierres à des joailleries françaises, elles-mêmes de moins en moins nombreuses, emportées aujourd'hui par la concurrence de groupes internationaux qui contrôlent la filière diamantaire de la mine à la joaillerie). Une autre sorte de conversion consiste à concevoir et produire des outils destinés au sertissage de petites ou même de micro-pierres (21) pour les joailliers ou fabricants de montres, comme l'entreprise Favre-Sertis, passée de la taille activité d'origine au sertissage des pierres.

Peut-on encore rêver ? Car le diamant, c'est toujours du rêve : pourquoi pas un nouveau cycle du diamant à Saint-Claude sous un label ou une marque bien jurassienne ? Pourquoi pas un « Lys Martagon », un « Neige du Jura » ou même un « Jaune du Jura » ? (22)

NB. Cet article n'est qu'une ébauche. Les archives sont abondantes et l'on peut encore obtenir des témoignages oraux. Nous n'avons pu faute de place évoquer la vie des diamantaires et les grandes figures de diamantaires de cette époque 1914-années 2000. Ce sujet fera peut-être l'objet d'une autre conférence et d'un autre article. Beaucoup de questions restent à creuser (sur les réseaux commerciaux des entreprises patronales et des coopératives au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, sur les relations entre les centres diamantaires jurassiens et les organisations syndicales, patronales ou ouvrières, telle l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires). On pourrait envisager une nouvelle thèse ou un livre sur cette période de 1914 aux années 2000, où l'on ne manque pas aujourd'hui d'archives.

Remerciements

Nous remercions tous les diamantaires, enfants ou amis de diamantaires qui, par leur accueil et leurs réponses, ont permis de retrouver une partie de la mémoire diamantaire de Saint-Claude : Arbez Colette, Bailly Geneviève, Boulevard Jean-Pierre, Chevillard Martine, Dalloz-Bourguignon Jean-Louis et son épouse, Duraffourg Jean-Paul et ses enfants Monique et Valérie, Favre Pierre, Gabet Nicole, Goujon Olivier, Alain et leur mère, Grand-Clément, Grand-Perret Richard, Guillobez Michel, Guy Christophe, Lançon Josiane, Léger Rose-Marie, Lorge Liliane, Marion Georges, Marillier Jeannine, Mignot Nicole, Milani Roberte, Poncet Gaston, Poncet Ulysse, Reffay Annie, Reffay Jean-Louis, Sauvin Thierry, Tabard Georges, Velut Michèle, Vervoort Jacqueline, Vincent Gaston, Vuillermet Maryse, Vuillermoz Colette. Ainsi que le lapidaire Jean-Louis Poncet (Ulysse Poncet S.A.S.)

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Par manque de place, nous ne citerons que les sources et ouvrages les plus accessibles. Un inventaire plus complet figure dans notre Rapport V, *Le diamant à Saint-Claude et dans le bassin jurassien de 1914 à nos jours*, qui a été envoyé au Vormingsfonds voor de Diamantnijverheid (Fonds de formation pour l'industrie du diamant) d'Anvers, consultable aux archives de La fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude (droits réservés).

I. Sources consultables à La fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude

- Fonds de la Chambre Syndicale des Ouvriers Diamantaires de Saint-Claude.
- Fonds Adamas.
- Les Chroniques de René Dalloz « Chez les diamantaires », publiées dans *Le Jura socialiste*.
- Archives de l'AUOD (Alliance Universelle de l'Ouvrier Diamantaire).



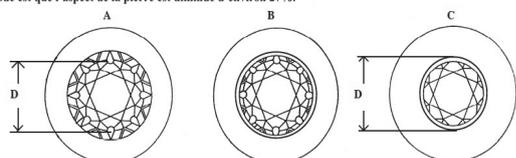
Fig. 7. Musée de la pipe et du diamant de Saint-Claude.

Le musée du diamant et des pierres précieuses a été ajouté en 1974 à celui de la pipe, qui avait été créé en 1966. Cette image peut paraître un peu « passéiste » : un décor bucolique, des techniques traditionnelles (on voit un scieur, un débruteur, et en arrière-plan, un tailleur). Pourtant à l'heure où la tradition et le naturel sont de retour, ce pourrait être une image capable de valoriser le diamant made in Jura, avec une marque évocatrice (« Lys Martagon » ou « Diamant des neiges »).

(18) - Roger Brunet, op. cit., p. 205 sq.; voir également le chapitre consacré aux systèmes mondiaux du diamant. Aujourd'hui les trois grands centres de commerce du diamant seraient Anvers, Tel-Aviv et Dubaï qui constitue une interface entre les pays africains producteurs de diamants, les centres de négoce, les centres de taille et les marchés de consommation asiatiques. Dubaï ignore les taxes sur les importations et les exportations et l'impôt sur les sociétés (voir Marc Roche, *Diamants. Enquête sur un monde impur*, Tallandier, 2017, p. 85 sq.).

(19) - Par ailleurs, les diamants se vendent aujourd'hui sur internet !

Dans cet exemple schématique, toutes les figures ont un diamant dont le diamètre D est de 2,4 mm soit un poids de 0,055 carat.
 Les figures A et B représentent un VM monté en serti clos de 2 façons différentes.
 Figure A : le VM est fixé par soudure, le gain d'aspect est alors maximum soit de 30%.
 Figure B : le VM est fixé par repoussage de métal, le gain d'aspect est de 15%.
 La figure C représente un diamant monté traditionnellement en serti clos par repoussage de métal, l'inconvénient de cette méthode est que l'aspect de la pierre est diminué d'environ 27%.



BREVETS VM DEPOSES DE 1967 À 2008 (Europe, Japon, États-Unis)
 TAILLERIE HENRI FAVRE SAINT-CLAUDE

Fig. 8. Brevet Favre Sertis. Doc. tr. par Pierre Favre, Favre Sertis, Saint-Claude
Le V.M. (VISUAL MEMORY) est un procédé de sertissage des diamants sur des bijoux conçu par les établissements FAVRE-TAILLERIE DE FRANCE (Saint-Claude). Le principe consiste à fixer le diamant dans un pré-serti en or usiné avec une rigueur minutieuse afin d'obtenir davantage de zones de réflexion de la lumière. Une dizaine de brevets ont été déposés en Europe et aux États-Unis entre 1967 et 2008

(20) - La plupart appartiennent à des jaïns du Gujrat qui obéissent à des commandements religieux rigoureux : pas de caste, interdiction du mensonge et du vol, détachement des contingences matérielles, respect de la vie. Ce sont des affaires familiales qui n'apparaissent pas en bourse. Le film *Diamant noir* d'Arthur Hariri retrace assez bien le monde diamantaire d'Anvers et ses relations avec les maisons indiennes.

(21) - On parle de micro-pierres lorsque l'on tombe à 1/300e ou même 1/500e de carat.

(22) - Cette dernière appellation avait été suggérée (avec d'autres) en 2006 par Roger Brunet, op. cit. p. 212, afin de susciter de nouvelles représentations des diamants à partir des terroirs.

de leur propriétaire.

- *Fonds Christophe Guy*, très riche ;
- *Fonds Bailly-Juhan* qui contient notamment le registre des délibérations de la Chambre syndicale de l'industrie française du diamant (novembre 1936 à juillet 1966) ;
- *Fonds Dalloz-Bourguignon* (Chassal). Quelques pièces sur la diamanterie Dalloz de Chassal ;
- *Fonds Gabet* : un petit fonds contenant quelques renseignements sur les diamantaires d'Avignon.

IV. Fonds consultables hors de Saint-Claude

Archives de la coopérative Le Diamant, Archives départementales du Jura ;
Archives départementales (ADJ): 1782W106, Surveillance des ouvriers israéliens travaillant à Saint-Claude, janvier 1942.
Archives départementales (ADJ), Registres des procès-verbaux du Conseil d'administration de la coopérative Le Diamant, années 1939-1947, 29 J 37.

V. Presse

- *Adamas* devenu *L'Ouvrier diamantaire*, collection complète depuis 1920 jusqu'à 1939. Archives Maison du Peuple/La fraternelle de Saint-Claude.
- *Le Jura socialiste*: collection complète de 1896 à 1946 (manquent: 1940 à 1945). Archives Maison du Peuple/La fraternelle de Saint-Claude.

VI. Bibliographie. Histoire diamantaire et générale

Antwerp World Diamond Centre (AWDC) (Renseignements statistiques), *Les diamantaires ou maîtres de la lumière*.

Billerey (Adrien), *Saint-Claude et ses industries*, thèse dirigée par Pierre Georges, Comité des travaux historiques du ministère de l'Éducation Nationale, *Mémoires de la collection de géographie*, 2 vol., 1966.

Chambard (René), « Emile Dalloz, premier diamantaire de son temps », *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Claude*, n°11, 1988, p. 14-24.

Figarol (Thomas), *La taille du diamant, les ouvriers diamantaires et les organisations syndicales d'ouvriers diamantaires à Saint-Claude et dans le Haut-Jura*, Mémoire de master de sciences de l'homme et de la société, mention Histoire, spécialités Constructions identitaires, Univ. de Franche-Comté, UFR des Sciences de l'Homme et de la Société, 2005-2006.

II. Archives municipales de Saint-Claude

- *Dossier 4H34/1 (a.c. H106), Juifs : documents administratifs, recensements, listes nominales*.

II. Archives patronales

Nous appelons « fonds » les archives recueillies chez des particuliers et qui sont encore privées. Sous réserve d'autorisation, les documents que nous avons numérisés seront consultables aux archives de La fraternelle/Maison du Peuple de Saint-Claude, sous réserve de l'autorisation

Figarol (Thomas), *Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant à l'âge de la première mondialisation (années 1870-1914)*, Thèse, Université de Franche-Comté, 2015. École doctorale Langages, Espaces, Temps, Sociétés.

Gaudillier (Rémy), *La coopérative « Le Diamant », de la grande crise à l'après-guerre, 1929-1950*.

Golden, François, *Le mouvement syndical à Saint-Claude, 1914-1939*, maîtrise d'histoire contemporaine, dir. Jean Charles, Univ. de Franche-Comté, 1979, 331p.

Martelet (Jean), *Le mouvement ouvrier à Saint-Claude, 1890-1914*, Diplôme d'Études supérieures d' Histoire, Besançon, 1966.

Vialet (Georges), *Les coopératives de production à Saint-Claude, diamantaires et pipiers*, PUF, 1925.



Fig. 9. Projecteur de profil (années 1980). Atelier Favre Sertis, Saint-Claude.

Cet appareil relègue les jauges millimétriques ou angulaires des années 1930 dans les antiquités de l'industrie diamantaire. Le projecteur de profil permet de mesurer les taillés avec une précision d'un dixième ou centième de millimètre et les angles avec une précision de la seconde. Cet appareil a été à son tour relayé par le laser et l'ordinateur. À la différence des anciennes meules ou jauges, la mise au point, la fabrication et le réglage sont coûteux. L'industrie de la taille demande beaucoup plus de capitaux de départ.

Adamas, une coopérative diamantaire particulière

Lysanne Cordier

Adamas fut l'une des plus importantes coopératives diamantaires de Saint-Claude constituée par des ouvriers à la fin du XIX^e siècle

L'auteur : Au moment de la réalisation de cette étude, présentée lors d'une conférence commune le 5 décembre 2017, Lysanne Cordier était archiviste de La fraternelle / Maison du peuple de Saint-Claude. Elle a publié dans le bulletin des AVSC, en collaboration avec T. Dulac : « Regards croisés sur les archives sanclaudiennes (...) » (n°37, 2014).

LA CONSTITUTION DES COOPÉRATIVES DIAMANTAIRES DE SAINT-CLAUDE ET D'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE

En 1892, lors d'une période de crise dans le monde diamantaire, vingt-trois ouvriers diamantaires sanclaudiens au chômage, décident de se grouper et fondent la Société coopérative des ouvriers diamantaires de Saint-Claude « Michaud, Lator et Cie ». Les ouvriers travaillent dans l'usine d'un diamantaire qui loue des « places » au Martinet (Villard-Saint-Sauveur). La coopérative achète des pierres brutes, les taille puis les revend. Les débuts furent très durs à cause du manque de clientèle, des difficultés pour écouler les pierres taillées et de la mauvaise renommée de la production du Jura.



Fig. 1. Siège d'Adamas à La Serre. S.d. Archives de La fraternelle / Maison du Peuple, fonds Adamas.

En 1893, soixante grévistes de la maison Dalloz-David rejoignent la coopérative. L'usine du Martinet est alors trop petite pour employer tous les ouvriers de la société. En 1894, ils acquièrent l'ancienne usine du diamantaire Charles Roulina située à La Serre (Saint-Claude). Le travail devint plus soigné, les résultats plus réguliers et dès 1895, la coopérative commença à faire des profits. Non loin de là, à Avignon-les-Saint-Claude, des ouvriers diamantaires ont eux aussi fondé en 1891 une coopérative. En effet, lorsque Eugène Goudard, un des patrons diamantaires qui avait introduit la taille du diamant dans le Haut-Jura, se retira des affaires, il conseilla à ses anciens ouvriers de se grouper et de reprendre la taillerie qu'il avait bâtie. L'écouter, les vingt-cinq ouvriers fondent alors la Société coopérative des diamantaires d'Avignon-les-Saint-Claude « Jeantet, Saint-Oyant et Cie ».

La fusion des deux coopératives et le développement d'Adamas

Dès 1895, une fusion entre les deux sociétés est évoquée. Les avantages sont évidents : rassembler des liquidités afin d'acheter plus de pierres et réduire la concurrence par la suppression d'une des deux coopératives. Cette fusion se concrétise en 1898 par la constitution de la Société coopérative des ouvriers diamantaires d'Avignon-les-Saint-Claude et de Saint-Claude « Michaud, David et Cie ». Le fonctionnement de la coopérative est basique : l'entrée des ouvriers se fait par un apport financier, l'égalité décisionnaire entre les sociétaires est respectée lors des assemblées générales, la gestion quotidienne de l'entreprise est assurée par un comité de direction, la répartition des bénéfices s'effectue entre les sociétaires.

A partir de 1906, une caisse de secours et une caisse de retraite sont mises en place afin d'aider les diamantaires malades ou en fin de vie professionnelle.

En 1912, la coopérative prend le nom de «Adamas» pour faciliter ses transactions commerciales. Ce nom proviendrait de la langue grecque et signifierait «dur», «indomptable», faisant ainsi référence au diamant.

En 1932, une filiale est créée à Londres sous le nom de «Adamas Company Limited» pour faciliter le commerce avec les clients étrangers (1).

La particularité de travailler toute la chaîne du diamant

Adamas précise dans ses statuts qu'elle «achète les pierres, les taille et les revend». Elle effectue donc toute la chaîne du diamant, contrairement à la coopérative *Le Diamant* qui travaillait «à façon» en recevant des commandes de taille de diamants de la part de clients.

Cette particularité commence en 1893, lorsque Samuel Vuillet, un des sociétaires, est envoyé à Londres pour acheter des pierres brutes. Son travail fut capital pour le développement d'Adamas: il réussit à obtenir des pierres brutes, à trouver des clients pour revendre les pierres taillées et à se faire accepter au Syndicat de Londres (2). Ce dernier point est important, car il permet à la coopérative d'acheter de pierres de bonne qualité. Adamas est une des rares entreprises qui avaient ce privilège à Saint-Claude.

Les épreuves et les essais de reconversion

A la sortie de la Seconde Guerre mondiale, des problèmes financiers importants lèsent la société. La situation s'aggrave ensuite avec les mesures économiques prises par le gouvernement français en 1958, qui mettent en difficulté l'industrie diamantaire avec des charges sociales trop importantes (53 % en France contre 28 % en Belgique). De plus, une concurrence féroce de la part d'Israël, dont le gouvernement pratique un dumping (3) très important, perturbe fortement le marché international.

Adamas va alors essayer d'investir en République centrafricaine dans une société d'extraction de pierres précieuses, et développer un projet de construction d'une taillerie de diamants à Bangui, pour se rapprocher des sources de pierres brutes. En parallèle elle développe dans les années 1960-1970 une nouvelle activité de taille de YAG, une matière synthétique qui était utilisée comme imitation du diamant. Ces essais se soldent par des échecs.

La société dont les problèmes financiers sont trop importants, décide de fermer ses bureaux en 1961, les vingt-neuf ouvriers diamantaires qui restaient sont alors employés par la Coopérative *Le Diamant*. La coopérative Adamas est finalement mise en liquidation en 2003.

Conclusion

La coopérative Adamas s'est forgée une histoire grâce à des diamantaires pragmatiques qui ont su s'adapter à ce métier et à ses pratiques commerciales au prix de durs efforts. En réalisant toutes les opérations de la taille du diamant, de l'achat jusqu'à la revente grâce à un sociétaire commercial très investi, la coopérative a su se placer dans une position importante, lui conférant une place sur le marché international. L'autonomie dont elle disposait lui a permis de travailler

(1) - «Son existence s'imposait de plus en plus du fait des difficultés dans le commerce et l'industrie, pour les maisons étrangères et des complications provenant de l'instabilité des changes» in acte notarié de la constitution de la filiale.

(2) - Le Syndicat de Londres, formé par des banquiers actionnaires de la compagnie De Beers (compagnie qui a établi un monopole de la production des diamants en prenant le contrôle des mines sud-africaines) a le monopole de la commercialisation des diamants bruts.

(3) - Exportation des marchandises à un prix inférieur à celui pratiqué dans le pays d'origine.



Fig. 2. Le clivage du diamant à Adamas. S.d. Archives de La fraternelle / maison du Peuple, fonds Adamas.

durant les périodes creuses, mais cela n'a pas été suffisant face à la concurrence impitoyable des autres pays.

Bibliographie

Direction régionale des affaires culturelles de Franche-Comté, Service régional de l'inventaire général, FAVEREAUX Raphaël, POUPARD Laurent (rééd.), *Patrimoine industriel : Jura*, Besançon, Association pour la promotion et le développement de l'inventaire comtois, 1998.

VIALET Georges, *Les coopératives ouvrières de production à Saint-Claude (diamantaires et pipiers)*, Paris, PUF, 1925.

FIGAROL Thomas, *La taille du diamant, les ouvriers diamantaires et les organisations syndicales d'ouvriers diamantaires à Saint-Claude et dans le Haut-Jura (1884-1914)*, mémoire de master : histoire, sous la direction de François Marcot, Université de Franche-Comté, Besançon, 2006.

FIGAROL Thomas, *Le district industriel de Saint-Claude et le monde du diamant à l'âge de la première mondialisation (années 1870-1914)*, thèse de doctorat : histoire, sous la direction de Jean-Claude Daumas, Université de Franche-Comté, Besançon, 2015.

Jean Lugand (Saint-Claude 1921- 9 avril 1944) Aquarelliste amateur décédé lors de la rafle de Pâques 44

Marie-Hélène Lugand-Kournwsky

Au cours de l'automne 2012, quelques enfants scolarisés à l'École du Centre de Saint-Claude, m'interpellent au sujet de la plaque commémorative de Jean Lugand qui se trouve dans la cour de récréation (cf. ill.) : « C'est de la chance, d'avoir un petit bout de l'histoire de Saint-Claude pour soi ».

Alors que je réponds « Je ne crois pas que cela soit de la chance ! » plusieurs enfants se rapprochent. Il semble que, pour eux, il ne s'agisse que d'un fait extraordinaire, sans qu'ils fassent le lien avec la disparition d'une personne. Je tente une explication en évoquant le fait de ne pas avoir connu mon oncle... Qu'il peignait... Que j'aurais bien aimé voir l'évolution de sa peinture... Je prends alors conscience qu'une partie de sa vie est toujours palpable dans quelques aquarelles dispersées au sein de la famille et que celles-ci évoquent ce que je tente d'expliquer aux enfants : la courte vie d'une personne et de son environnement, avant que cette histoire individuelle ne soit happée par la Grande Histoire. Grâce aux initiateurs d'une plaque souvenir et, face à elle, aux questionnements d'élèves de l'école du Centre (classe de CE2-CM1 2012-2013), j'ai trouvé envie de transmettre une partie de l'histoire de la vie d'un homme de ma famille. L'élan pour ma recherche d'éléments concrets (collecte de photos d'aquarelles (1) et de documents) afin de trouver des traces de vérité vient surtout de l'envie de parler de sa vie. C'est ainsi que je débutai ce recueil de témoignages et de souvenirs (2).

L'auteur : Marie-Hélène Lugand-Kournwsky est adhérente des AVSC. Elle a présenté son travail de recherche au sujet de son oncle Jean Lugand lors d'une conférence le 3 avril 2018. Sauf mention contraire, les illustrations de cet article sont issues de collections familiales ou privées.



Fig. 1. Plaque commémorative de l'école du Centre : « ICI, LE 9 AVRIL 1944, FUT ABATTU PAR LES NAZIS JEAN LUGAND, qui préféra la mort à l'esclavage. » Cl. Ville de Saint-Claude.

Quelques éléments sur l'enfance et l'adolescence de Jean Lugand.

Jean Lugand grandit dans une maison familiale située avenue du Cimetière à Saint-Claude. Né le 17 janvier 1921, il est l'aîné des 7 enfants de Pierre (Joseph Fernand) Lugand, né le 19 juillet 1892 et de Marie-Louise (Augusta) Charnier, née le 30 avril 1896. Il sera scolarisé en primaire à l'école Sainte-Marie de Saint-Claude et poursuivra des études au Petit Séminaire de Vaux-sur-Poligny (3).

Enfant, Jean dessinait « tout le temps » (4)... Plus grand, il s'était mis à peindre. Sa mère racontait l'admiration et la reconnaissance de son fils pour un ecclésiastique qui lui avait enseigné le dessin, l'avait encouragé dans cette discipline et lui avait beaucoup appris (5).

Jean était également un grand lecteur ; enfant, il possédait des livres reliés qu'il avait reçus lors de remises de prix scolaires car il était un bon élève, certains avaient pour thème « la chevalerie ».

Adolescent, il pratiquait le ski dans le secteur du « Mont » avec d'autres jeunes et faisait partie des Scouts de Saint-Claude, « clan » qu'il aurait fréquenté jusqu'en avril 1944 (6).



Fig. 2. Avec un groupe d'enfants de chœur et l'abbé La-croix. Jean est le premier à gauche, rangée du bas.

allemande avance. Revenu à Saint-Claude pour des congés, il décide de ne pas retourner à Gy, mais plutôt d'aller défendre son pays en rejoignant l'armée française. Il a alors 19 ans. D'autres faits ont peut-être influencé sa décision (7).

Quelques éléments sur son parcours professionnel.

Jean quittera le Petit Séminaire de Vaux-sur-Poligny pour partir vivre à Gy en Haute-Saône au Collège privé de Menans. Tout en poursuivant «des études» (?) il aurait travaillé comme «surveillant et instituteur», assurant également des «cours de dessin», ce qui correspond à son premier emploi. Il occupera ces fonctions au moins jusqu'au 19 février 1940 (date tamponnée sur un duplicata d'assurances sociales).

La France est en guerre. Depuis la Haute-Saône, plus au nord que le Jura, Jean comprend ce qui se passe, l'armée



Fig. 3. Adolescent avec son frère Jacky et sa sœur Monique. Jean a fait rectifier la pose sur le cliché de droite.

Quelques éléments sur la période de guerre 1939 – 1940.

Son livret militaire indique que le 13 avril 1940 Jean a contracté à Lons-le-Saunier «un engagement volontaire de durée de guerre». Il sera affecté par l'Intendance de Lons-le-Saunier et incorporé le 14 avril 1940 au 1^{er} Groupe de Compagnie d'Instruction. Dirigé sur le camp de la Valbonne (Groupement Spécial Infanterie) le 7 mai 1940, il sera démobilisé par le Centre de Démobilisation de Carpiagne dans les Bouches-du-Rhône et renvoyé dans ses foyers le 15 juillet 1940.

Quelques éléments sur la période qui suit sa démobilisation.

Sur son livret militaire, il est mentionné qu'il se retire à Bourg-en-Bresse pour «exercer la profession d'instituteur libre». Un tampon de la perception de Saint-Claude en date du 21/08/1940 atteste qu'il a reçu ce jour-là 800 francs correspondant à la deuxième fraction de sa prime de démobilisation.

Témoignage de sa sœur Madeleine, décédée en 2012 : « En s'installant à Bourg, il pensait pouvoir trouver un emploi stable. Ce qui ne fut pas le cas. Il occupera donc une partie de son temps libre à dessiner et peindre des lieux des alentours de Bourg-en-Bresse. L'argent de sa prime de démobilisation dépensé, il ne pouvait vivre seul sans un salaire minimum et son père lui proposera de travailler avec lui à Saint-Claude, dans son agence d'assurance «L'Abeille»... Mais ce projet n'aboutira pas. Peut-être parce qu'il n'envisageait pas cet avenir : il avait rencontré Louisette, une jeune fille de 16 ans, originaire de Brénod dans l'Ain et scolarisée dans un collège de la ville de Belley (Ain) ».

Quelques années plus tard Louise racontera à Madeleine leur rencontre : « Alors qu'elle se promenait dans un parc de Bourg-en-Bresse, Louisette aperçut un jeune homme qui peignait. Quelques jours plus tard, cherchant à le revoir, elle avait pris le train, accompagnée d'une amie, en cachette de ses parents... Louisette, qui avait apporté feuilles et crayons, s'installa à proximité du chevalet de Jean, et osa l'aborder en demandant des conseils pour son dessin. Ils sympathiseront, parleront peinture ... Et promettent de se revoir... ».

Jean avait des connaissances dans les Chantiers de la Jeunesse (8) de Bourg-en-Bresse : « Bénéficiant d'une complicité et grâce au prêt d'un tampon, il utilisera

une lettre d'accompagnement pour se rendre chez les parents de Louissette à Brénod. Jean ira chez le père de Louise, marchand de fromage, qui fournissait les Chantiers de la Jeunesse, et se fera passer pour l'assistant au ravitaillement. Louise cachera à ses parents cette supercherie, et sa famille pensera qu'il s'agissait de leur première rencontre.» Un document, conservé par la famille du marchand de fromage, informe du rapprochement de Jean vers les Chantiers de la Jeunesse au plus tard en novembre 1940: cette lettre adressée le 10 novembre à un négociant de fromage de Brénod, depuis la ferme Guichard à Hauteville, est signée par « l'assistant au ravitaillement » Jean Lugand.

Quelques éléments sur la période des Chantiers de la Jeunesse.

Au regard des documents et des témoignages, les dates concernant cette période ne semblent pas très précises. On trouve dans les archives familiales un Mémento (9) comportant ces données: « Étudiant, Engagé volontaire 1939-40, Chef (10) aux Chantiers de la Jeunesse. (Août 1940 – Février 1944) ». Mais édité pendant une période troublée, ce mémento reflète-t-il toute la vérité? Des éléments ont-ils été volontairement faussés? Essayons de combler les blancs entre ces deux dates.

Le livret individuel militaire de Jean indique son incorporation dans l'armée le 14 avril 1940, soit 1 mois et demi avant le 2^{ème} contingent, et une démobilisation le 15 juillet 1940, ce qui n'implique pas une prise en charge par les Groupements de Jeunesse. Jean semble avoir accepté une proposition de travail des Chantiers de la Jeunesse pour se rapprocher de Louissette. Témoignage de Madeleine, sœur de Jean, en 2005: « Jean rejoindra les Chantiers de la Jeunesse au cours de l'année 1941, bien après la lettre au marchand de fromage datée du 10 novembre 1940. Il apprendra par ses connaissances au sein des Chantiers de la Jeunesse de Bourg-en-Bresse qu'un Groupement allait se créer dans le Bugey à Artemare. Espérant se rapprocher de Louissette, il acceptera un travail proposé par les Chantiers. Dans le même temps, il trouvera une solution à ses difficultés d'emploi ». Jean intégrera le Groupement n°3 de Bourg-en-Bresse. Plus tard, il sera rattaché au Groupement n°43 d'Artemare dans l'Ain, créé le 1^{er} juin 1941 (11).

Si les dates d'entrée et de sortie ne sont pas connues précisément, le « statut (12) » sous lequel Jean sera incorporé dans les Chantiers de la Jeunesse n'est guère plus clair. Plusieurs hypothèses semblent possibles. Suite à la loi du 18 janvier 1941 et d'après une circulaire préfectorale (13), Jean né le 17 janvier 1941 aurait dû être convoqué le 1^{er} juillet 1941, date de l'appel des jeunes nés entre le 1^{er} octobre 1920 et le 30 juin 1921. Peut-être a-t-il rejoint les Chantiers un peu plus tôt et « devancé l'appel »... Aurait-il alors intégré le contingent de mars 1941? Ou bien Jean est-il rentré dans les Chantiers « sous contrat » en tant que « personnel civil » lorsque les Chantiers dépendront du Secrétariat à l'Instruction Publique? Témoignage en faveur de cette hypothèse (Madeleine, sœur de Jean): « Jean ne travaillait pas comme bûcheron avec les équipes des Groupes du Haut-Bugey, car il exerçait son métier d'instituteur dans les Chantiers. Il avait la charge d'apprendre à lire aux appelés qui arrivaient très peu scolarisés ou illettrés et de les emmener jusqu'au certificat d'études. » (14) Ou encore Jean enchaînera-t-il deux statuts l'un à la suite de l'autre, soit 8 mois de stage obligatoire et un contrat d'un an, renouvelé?

Entre 1941 et 1943 Jean séjournera dans différents Groupes du Haut-Bugey. Des témoignages, des aquarelles qu'il peignait « sur le vif » (sur place, face au



Fig. 4. Affiche réalisée pour un concours de ski au Mont alors qu'il n'avait que 14 ans, possiblement d'après une carte postale (cf. D. Chambre, *Le Haut-Jura oublié*, p.75, « Au tremplin de La Doye dans les années 30 »).



Fig. 5. Aquarelle non datée, signée – « Village de Jeurre ». Photo collectée à l'extérieur de la famille.

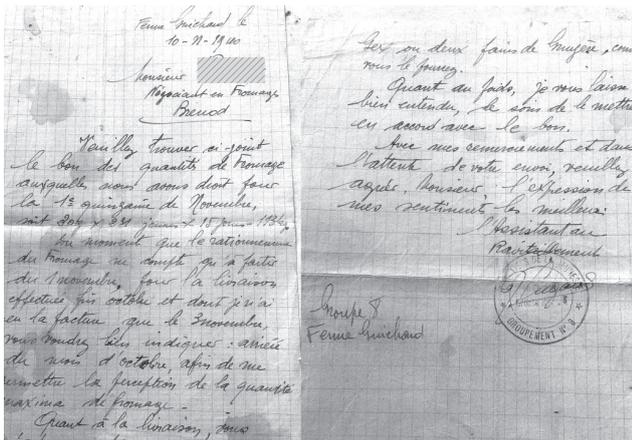


Fig. 6. Lettre du 10 novembre 1940, envoyée du Groupement n°8, depuis la ferme Guichard.

modèle) et des courriers à sa fiancée permettent de situer quelques-uns de ses lieux de vie durant sa période « Chantiers de la Jeunesse ». Au sujet de sa sortie des Chantiers, ces témoignages des familles de Jean et de Louissette : « Jean quittera définitivement les Chantiers à la fin de l'année 1943. » « Depuis la fin de l'été 43, il faisait des allées-venues entre Brénod et Saint-Claude. » « Un jour, il rentra en disant : ça tourne mal, j'ai quitté les Chantiers, ça devient collabo. ».

Quelques éléments de la vie de Jean entre 1941 et mars 1944, vus de Saint-Claude.

Témoignages de la famille de Jean : « Jean profite de ses temps libres pour peindre. Très bon marcheur, il part pour de longues distances avec ses chaussures à clous. Les derniers temps, il possède une petite moto qui lui permet de se déplacer à sa guise ». On sait qu'il a réalisé des aquarelles : d'abord aux alentours de Bourg-en-Bresse, dans le Mâconnais (église de Blanot datée de 1941 (?) : date dactylographiée au dos du cadre), puis dans le Bugey (Ain) où il est aux Chantiers de la Jeunesse (six photos d'aquarelles datées de 1943, d'autres non datées). Il peint également lorsqu'il revient chez ses parents à Saint-Claude (quatre signatures de 1944) et réalise plusieurs expositions d'aquarelles dans cette ville.

Une première exposition a lieu en 1942. Des courriers envoyés depuis Saint-Claude entre le 30 septembre et le 20 octobre 1942, lors de sa convalescence après une hospitalisation à Nantua (15), informent de la présence de Jean dans sa ville natale. Une lettre du 12 octobre évoque une exposition le vendredi précédent et permet de dater celle-ci du vendredi 9 octobre 1942 (16).

Deux autres expositions sont attestées les années suivantes. L'une aurait été réalisée fin 1943-début 1944, à son retour d'un voyage dans le Sud-Ouest de la France (17), et une dernière exposition (18) débutera « le 15 mars 1944 au 1^{er} étage des magasins Chalvin », d'après un avis paru dans *L'Écho de la Montagne* du 10 mars 1944, confirmé par une critique d'André Terisse publiée par le même titre dans son numéro

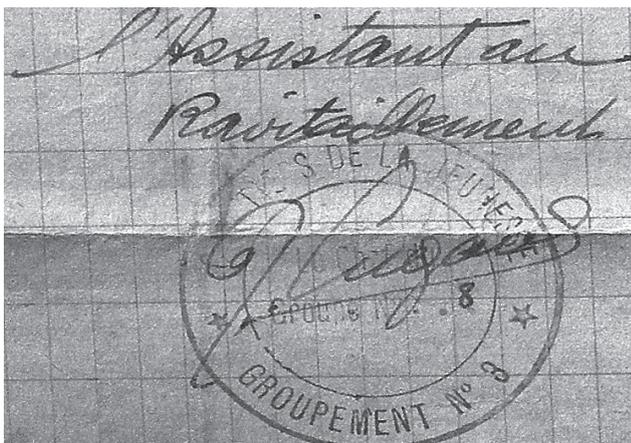


Fig. 7. Détails de la lettre du 10.11.1940: signature du J. Lugand et tampon du Groupement n°8 des Chantiers

12 du 24 mars 1944. Témoignage de Madeleine, sœur de Jean : « Jean serait revenu à Saint-Claude pour faire cette troisième exposition à la demande de personnes qui n'avaient pas pu se rendre à la précédente par manque de publicité ».

Lors de ces différentes expositions, des aquarelles seront vendues (19) Souvenirs de Jacky, frère de Jean (2013) : « Quelques images restées en mémoire... Ces ventes concernaient peut-être entre autres : la chapelle de Vaucluse, le Mont, le Pré Saint-Sauveur »... « Mamie se souvenait d'une aquarelle (sans doute vendue lors de la dernière exposition de 1944) car une dame était passée à la maison, pour demander s'il était possible de reprendre la peinture afin de rajouter une fenêtre existante qui n'apparaissait pas sur le dessin... » Cette aquarelle représentait « la rue Neuve ». L'acquéreur aurait été le propriétaire d'une maison ayant servi de modèle, construite le long du rocher de la rue Antide Janvier, visible sur une photographie conservée dans le fonds des Amis du Vieux Saint-Claude aux Archives municipales. Elle sera démolie en 1964.

Autres éléments de la vie de Jean entre 1941 et 1944, vus de Brénod.

En 2013, le frère de Louise se souvient très bien de cette époque : « Jean

venait dans la maison familiale de Brénod chercher du fromage et des fruits avec d'autres jeunes pour les Chantiers de la Jeunesse. Beaucoup de monde fréquentait ce lieu de rendez-vous des jeunes gens des alentours, et de grandes discussions mettaient de l'animation. Jean échangea souvent ses idées sur l'état du pays, notamment avec le père de Louise» Deux de ses lettres datées des 19 et 24 novembre 1942 évoquent des discussions sur «la défection des Français devant la possibilité d'une libération». Fin 1942 il séjournera quelques jours près de Lyon, comme l'attestent trois courriers de Sathonay, datés des 23, 27 et 29 décembre 1942. Jean et Louise se fianceront. Ils se rencontreront officiellement chez les parents de Louise et se donneront aussi des rendez-vous secrets sur les hauteurs de Brénod, dans des endroits différents en fonction des lieux d'où Jean arrivait, notamment «au Col de la Cheminée». Ils s'y rendaient chacun de leur côté, en raquettes ou à ski lorsqu'il y avait de la neige. Ils échangeront souvent sur leur passion commune la peinture «se retrouvant pour peindre ensemble», mais aussi pour parler littérature. Jean soutiendra Louise qui préparera un concours d'entrée dans une école d'arts. Elle sera admise aux Beaux-Arts de Lyon fin 1943. Occupés par leurs activités, Louise et Jean correspondront par courrier, s'envoyant même parfois plusieurs lettres par jour.

Témoignages de P.R. et de sa femme en juin 2013: «Louise avait laissé dans quelques cartons chez ses parents les brouillons de ses lettres personnelles, des dessins qu'ils échangeaient avec des annotations, et des peintures, mais lors d'un grand ménage, tout disparaîtra ...».

La correspondance de Jean sera conservée par Louise qui l'avait gardée auprès d'elle. Aujourd'hui, une de ses filles possède encore ces lettres dont la première à être classée date de l'année 1942. Certains courriers permettent de découvrir un itinéraire mais aussi une sensibilité, des questionnements... (20)

Témoignage de la fille de Louisette: «A la lecture des courriers et d'après le témoignage oral de Louise à sa famille, on peut également être informé des métiers qu'a envisagé Jean Lugand. Pendant la période des Chantiers de la Jeunesse, il songeait peut-être à un métier dans les armes (pas sûr). Fin 43, il prend la décision, avant la dissolution des Chantiers, de quitter ceux-ci et retourne à Saint-Claude. Il aimerait ouvrir un magasin de décoration en rapport avec l'art mais finit par réaliser qu'il a perdu au cours de ses années aux Chantiers les contacts nécessaires. Il songe alors à travailler auprès de son père dans l'assurance mais sans succès. Louise entrant aux Beaux-Arts de Lyon, il lui demande de bien vouloir lui faire parvenir un dossier pour préparer un concours afin d'être professeur d'art. Dossier qui lui parvient et il se lance, juste avant son décès, dans l'étude des différentes matières exigées pour le concours, certaines lui semblant déjà bien assimilées.»

Jean et sa famille dans la tourmente des événements du 9 avril 1944 à St Claude.

Aux Archives Départementales du Jura, le journal *L'Echo de la Montagne*, qui deviendra *Le Courrier* à la Libération, ne renseigne pas sur ces événements. Il manque les n° 13 et 14 qui correspondraient aux parutions du 7 et du 14 avril 1944. Le numéro du 21 avril est un original (verso blanc). Il est tamponné

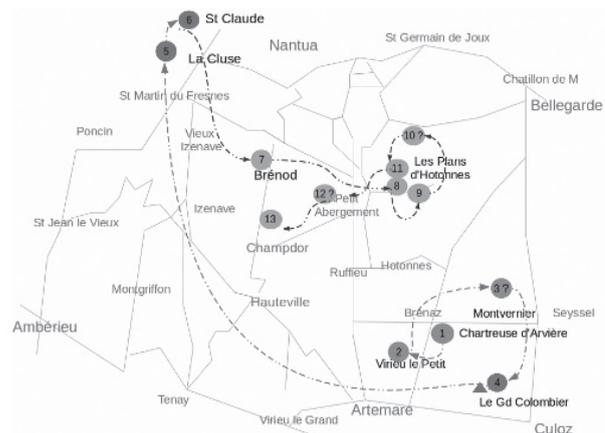


Fig. 8. Itinéraire de Jean Lugand entre février et septembre 1943, reconstitué d'après ses courriers et ses aquarelles :

1 24/02/43 lettre (stage de chef d'équipe), **2** 05/03/43 lettre (messe), **3** 06/04/43 lettre, **4** 15/05/43 lettre + aquarelle Grand Colombier mai 1943, **5** 24/05/43 lettre, **6** 28/05/43 lettre, **7** 01/06/43 lettre + aquarelle juin 43 Brénod, **8** aquarelle juillet 43 Les Plans d'Hottonnes, **9** 29/07/43 lettre (lieu-dit L'Oreille), **10** aquarelle août 1943 (une ferme), **11** aquarelle août 43 Les Plans d'Hottonnes, **12** aquarelle sans date, lieu suggéré l'entrée du Petit Abergement, **13** aquarelle septembre 1943 en arrière-plan, le village de Champdor.



Fig. 9. Jean Lugand peu avant sa mort: photographie figurant sur le memento diffusé à l'occasion de ses funérailles. Jean avait retiré son béret des Chantiers car il comptait utiliser ce cliché pour des papiers d'identité civile.



Fig. 10. Aux Chantiers de jeunesse. Son béret était parfois côté inversé : étourderie, message intentionnel ?



Fig. 11. Aux Chantiers de jeunesse, lors d'un rassemblement clôturant des journées de types manœuvres. Celui-ci se serait tenu vers 1941, du côté de Désertin ou Belleydoux.

par la censure. La rubrique « état civil » pour le jour du 9 avril, fait mention de quatre décès (21) dont *Jean Lugand, 23 ans, avenue du Cimetière*. Un registre de la cathédrale de Saint-Claude indique que l'inhumation de J. Lugand a eu lieu le 12 avril 1944.

Son frère Jacques dit Jacky (10 ans en 1944) témoigne en 2013 : il a bien voulu plonger dans les souvenirs douloureux, il dit que ceux-ci sont un peu des images à la manière d'un flash qui fixe un instantané. Celles-ci lui apparaissent plutôt joyeuses lorsqu'il parle de 1940. Il se revoit en haut du quartier, au début du grand pont. Il regarde la file des gens qui arrivent avec leurs paquets et passent au moment de la débâcle. La deuxième image est celle du passage des

soldats allemands qui suivent un peu plus tard. Une voiture d'officiers ralentit, l'un d'eux lui fait signe ; il les avait trouvés plutôt sympathiques du haut de ses 6 ans, mais sa sœur Monique lui avait dit de ne pas les approcher. Viennent les souvenirs de la journée du 9 avril 1944 : *« Comme tous les habitants de Saint-Claude, la maison Lugand est réveillée au son du Tambour Municipal qui informe de l'obligation de rassemblement de tous les hommes de 18 à 45 ans sur la place du Pré, sous peine de mort. Jean dit : les Boches [ne les aimant pas, c'est ainsi qu'il parlait des soldats allemands], je les connais, ça va durer longtemps, je vais m'habiller chaudement »*. Il chausse ses souliers de montagne, passe son

pantalon golf, coiffe son béret et revêt sa canadienne. Il conseille à son frère Michel de ne pas aller sur la place et de ne pas sortir car personne ne sait qu'il est là. Ce dernier, étudiant à Cluny, est revenu pour les vacances, Jean quant à lui, vient de faire son exposition.

Autres souvenirs concernant les jours qui ont suivi le 9 avril 1944 : *« Leur oncle, qui officiait en tant que Pompes Funèbres, est appelé par la Kommandantur pour enlever un corps à l'École Supérieure de Filles. Là, il reconnaît son neveu. Bouleversé, c'est lui qui prévient la famille. Il est très tôt le matin, il frappe à la porte d'entrée du rez-de-chaussée encore fermée. Le Pépé (père de Jean) ouvre la fenêtre du 1er étage pour « voir ce qui se passe »*. C'est

le Tonton Lucien qui crie depuis la rue : « Ils ont tué notre Jean ! Ils ont tué notre Jean ! ».

Plus tard, alors que Jean repose sur le lit de Mamie, les petits, Jacky et Monique, compteront dix-huit trous dans la canadienne trempée de leur frère, seul vêtement qu'on a pu lui retirer.

« Son père qui faisait partie de la municipalité est allé voir car il voulait que Jean ait des funérailles... Au début, celle-ci ne voulait rien entendre. Enfin les autorités allemandes ont accepté qu'il y ait des obsèques publiques mais ont exigé que l'inhumation se fasse très très tôt le matin afin qu'il y ait le moins de monde possible. L'office religieux a eu lieu à 5h du matin mais pourtant la cathédrale était pleine de monde : aussi remplie que pour la messe de minuit à Noël ! ».

Jacky se souvient très bien de deux images : *« Le cortège depuis la cathédrale vers le cimetière était encadré par des soldats postés tous les trente mètres, un sac de grenades à leurs pieds »* et *« Un gendarme en tenue qui venait du quartier des Étapes, s'est arrêté sur le grand pont. Il est resté immobile, saluant le passage du cortège »*.

Après les événements du 9 avril, on se questionne sur plusieurs points.

Concernant la canadienne de Jean, voulait-il seulement avoir chaud ? Il a revêtu

des vêtements des Chantiers de Jeunesse avant de partir pour « *s'habiller chaudement car il pensait que cela allait durer longtemps* ». En partant avec cet uniforme place du Pré, voulait-il être référencé aux Chantiers de la Jeunesse ou voulait-il être autrement identifié ? Voulait-il être repérable (22) et/ou pensait-il être « protégé » par cet uniforme qu'il avait quitté ? Jean, en s'habillant, avait-il envisagé de partir ailleurs que sur la place du Pré ?

Concernant son comportement durant la rafle et à son attitude rebelle, des personnes ont essayé de comprendre. Son ami Marcel Arbez dans son livre *Un an derrière les barbelés* rapporte à la page 9 : « *Jean Lugand me rejoint au bout d'un instant ; il est particulièrement nerveux...* ». Quant à Louise sa fiancée, elle évoquait des éléments mettant en avant de la fatigue et un positionnement vis à vis de l'occupant (propos évoqués par sa famille en 2013) : « *Jean a correspondu jusque dans les derniers jours de sa vie. Ses deux dernières lettres d'avril, ont laissé penser à Louise qu'il était fragilisé par le différend avec son père (23) au sujet de leurs fiançailles et qu'il était très fatigué par de nombreuses allées-venues pour ses activités, la nuit du 6 au 7 avril sans dormir, et la préparation de sa dernière exposition... Elle savait également qu'avec ce qui le tourmentait depuis plusieurs semaines il ne dormait plus, ne mangeait guère, et qu'il était à cran.* »

En 2013, la fille de Louise évoque des occupations de Jean parallèles à celles des Chantiers. Tout d'abord, il aurait écrit pour un journal, « *œcuménique (?)* ». Cette hypothèse n'est pas vérifiée... Le 30 juillet 2013, la famille de Louise évoque : « *Avec ses amis Jean risquait sa vie* », « *Ce qu'il faisait était très dangereux* ». En 1944, les parents de Louise avaient peur pour leur fille. Ils auraient pensé que « *Jean était en danger de mort* ». Le père aurait alors « *rompu leurs fiançailles jusqu'à la fin de la guerre* ». Ce différend est évoqué dans un des courriers de Jean à Louissette, et dans une lettre adressée au père de Louise début avril 1944. Comme tous les habitants de Brénod, les parents de Louise ont dû être très éprouvés et terrorisés par l'arrivée des soldats allemands dans ce village deux mois avant la rafle du 9 avril 1944 à Saint-Claude. Les craintes des parents de Louise découlent sans doute des événements tragiques des 5 et 6 février 1944 qui se sont déroulés à Brénod. Le 5 février, les autorités allemandes déclenchent l'opération Korporal. Les troupes d'occupation, la Gestapo ainsi que la milice française veulent briser les Maquis à travers la population civile. Les Maquis sont délogés. Le 6 février, dans le village de Brénod, des maisons sont brûlées, des personnes arrêtées, dont 34 personnes qui seront déportées.

Le 6 mai 2013, lors de notre première rencontre, le frère de Louise évoquera des amis de Jean. Il me parlera de ceux « *qui auraient pu dire mais ne sont plus là* ». Trois des amis de Jean partiront en déportation avec d'autres habitants de Brénod : parmi les 19 personnes qui ne sont pas revenues, il y aura l'un d'entre eux. Ses deux autres amis reviendront à Brénod à la libération des camps. Comme Jean, ils fréquentaient des filles du pays. Ils s'installeront au village. Ceux-ci sont décédés ces dernières années. A Saint-Claude, après les événements du 9 avril 1944, la famille de Jean, sans



Fig. 12. Aquarelle non datée, signée – 24,5x33cm – «La Condamine» (Saint-Claude). Restée non encadrée dans un carton.

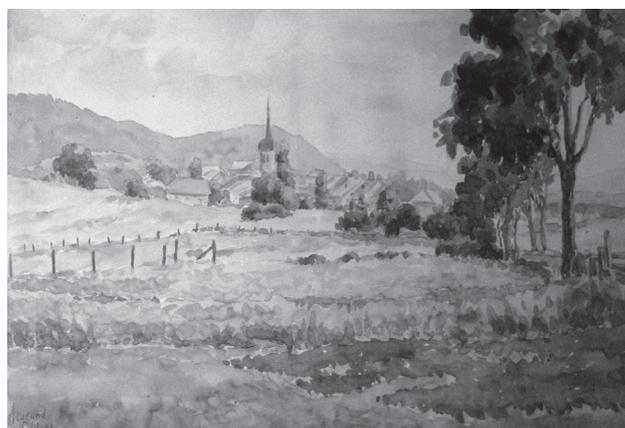


Fig. 13. Aquarelle non datée – «Brénod». En 2013, photo à l'origine des rencontres avec la famille de Louise.



Fig. 14. Aquarelle de septembre 1943 – «Vers Champdor». Chemin proche du domaine de La Bâtonnière et des baraquements du Groupe-ment 43 d'Artemare où s'installeront des réfractaires à l'automne 1943.



Fig. 15. Aquarelle de février 1944 – «Chemin des Chèvres» (Saint-Claude).



Fig. 16. Aquarelle de mars 1944 – 26x32,5cm «Chau-mont». Une seconde aquarelle au modèle identique mais de plus grande dimension, non encadrée par Jean Lugand, ne possède pas de date sous la signature.



Fig. 17. Aquarelle de mars 1944 – 29,5x36cm – «Village inconnu». Restée non encadrée dans un carton.

preuves, ne mit pas en avant cette hypothèse de «double activité».

Ce qui s'est passé le 9 avril 1944

Les circonstances de la mort de Jean ne seront connues qu'au retour des déportés. Elles sont notamment abordées dans l'exposition Résistance et Déportation place Louis XI à Saint-Claude.

En 2013, M. Jean Bourgeat, déporté, qui se trouvait à proximité de Jean dans le car durant le trajet entre la place du Pré (rebaptisée place du 9 avril 1944) et l'École Supérieure (actuelle École du Centre) a bien voulu me raconter. Voici les souvenirs qu'il évoque chaque année lors des commémorations du 9 avril 1944: «*Jean Lugand [et lui] font partie des personnes qui montent dans le dernier car resté sur la place. A l'entrée du véhicule chacun doit donner ses papiers d'identité. En montant, Jean refuse de donner sa carte d'identité. Un soldat le pousse alors violemment jusqu'à un siège. Tout au long du trajet Jean est bousculé par le soldat. Très tendu en descendant, Jean sur le trottoir, après une nouvelle provocation, le gifle. Il s'agit d'un simple soldat. Celui-ci va parler un peu plus loin à un gradé. Il désigne Jean. L'officier vient au-devant de celui-ci, le repousse violemment d'un coup de crosse dans la poitrine. Jean tombe en arrière alors que l'officier vide son chargeur sur lui.*»

J. Bourgeat précise que si l'on a compté 302 personnes raflees ce jour-là à partir en déportation, dont 186 ne reviendront pas, il est fait état, lors de la citation de la ville de Saint-Claude pour la Croix de Guerre, de 340 personnes

déportées. 16 personnes sont parties en 1943, 20 personnes ont été arrêtées à leur domicile le 7 avril 1944, deux jours avant la rafle et Léon Vuillermoz et sa femme ont été déportés le 17 avril 1944.

A la libération, une plaque sera apposée dans la cour de l'école. Aujourd'hui celle-ci nous rappelle que Jean faisait partie d'un groupe d'hommes, en majorité des jeunes, arrêtés sur la place et emmenés en bus à l'École Supérieure de Filles où ils passèrent la nuit avant leur transfert en train vers Bellegarde puis Compiègne et la déportation. Mort et enterré dans sa ville natale, Jean sera la première des victimes d'une très longue série. A l'automne 2012, des questions d'enfants seront à l'origine de la collecte de photos d'aquarelles peintes par ce jeune Sanclaudien mort à 23 ans. Présences concrètes qui témoignent des paysages d'hier, elles nous rapprochent du moment sensible où le peintre transposa leurs images sur un papier, et nous amènent à percevoir la trace du vécu de l'une de ces nombreuses destinées qui ont été interrompues... Souvenirs colorés, les aquarelles de Jean Lugand nous montrent combien toutes ces vies étaient porteuses d'autres avènements avant le matin du 9 avril 1944.

Remerciements

Sans eux, ce recueil de mémoire n'aurait pu être. Un grand merci...

... À Pierre le frère de Louissette, et à Claire sa nièce qui ont témoigné de la vie bien remplie de Jean.

... A notre oncle Jacques, qui a bien voulu évoquer des souvenirs vécus douloureusement alors qu'il n'avait que 10 ans.

... A sa mère, à ses frères et sœurs, particulièrement à Madeleine qui au fil du temps ont transmis des souvenirs et des connaissances.

NOTES

(1) - Réalisée en 2013, une collecte de photos de 33 aquarelles retrouvées par la famille fera partie d'un diaporama présenté en fin d'année scolaire 2013-2014 à une classe CM2 de l'école du Centre (70^e anniversaire de la rafle).

(2) - Avertissement : ce recueil, étayé d'un mélange de souvenirs d'enfance et d'interprétations de témoignages, pourra peut-être parfois s'approcher de la légende...

(3) - Dans sa classe, André Vuillermoz de La Pesse, futur chanoine, bien connu des Amis du Vieux St Claude. Celui-ci écrira plus tard un poème à la mort de son ami Jean.

(4) - Observant l'intérêt de Jean pour cette activité, ses parents lui proposeront de suivre des cours particuliers avec un professeur. Son frère Claude se souvenait que vers 10-11 ans, il dessinait surtout des animaux ou des portraits, et qu'il réussissait superbement les chevaux.

(5) - Ce professeur était peut-être un « Frère de Marie » de son école. Jean possédait deux peintures signées de sa main. Elles lui avaient été confiées afin qu'il puisse s'entraîner à peindre : celles-ci représentent chacune une tête de cheval. L'une de couleur blanche est datée du 24/12/13, l'autre de couleur noire du 24/12/15, elles sont signées *MM*.

(6) - Une lettre remise à Louise aux obsèques de Jean (la signature est accompagnée d'une croix scout) évoque la nuit du 6 au 7 avril 1944 : « *Le Clan assure avec l'aide des Jocistes et de quelques jeunes de l'AC la garde du Tabernacle malgré la couvre-feu qui primitivement devait l'empêcher.* »

(7) - Témoignage de Madeleine sœur de Jean, confirmé en 2013 par Colette, épouse de son frère Michel : « *Jean était en conflit avec la direction du collège de Gy car il s'était positionné contre sa hiérarchie en soutenant des élèves face à la discipline appliquée dans cette école qu'il jugeait trop sévère pour de jeunes enfants... Et ça avait bardé à la maison Lugand!* ».

(8) - Après la dissolution, le 1^{er} juillet 1940, de l'armée française, se posait le problème de la démobilisation, dans un pays en pleine désorganisation, des jeunes recrues du 2^{ème} contingent de 1940 qui avaient été incorporées le mois précédent. Aussi, le 4 juillet, le Ministre de la Guerre confia-t-il au Général de La Porte du Theil le soin de les prendre en charge. Les jeunes incorporés de juin 1940 cessèrent ainsi de faire partie de l'armée à compter du 1^{er} août et furent affectés pour six mois aux « Groupements des jeunesses françaises ». Ces groupements étaient rattachés à la Direction de la Jeunesse du Ministère de la Jeunesse et de la Famille. Le 8 janvier 1941, le Secrétariat Général à la Jeunesse fut lui-même rattaché au Secrétariat d'État à l'Instruction Publique. Peu à peu la nouvelle institution se structura. Deux lois du 18 janvier 1941 établirent un stage obligatoire de huit mois, remplaçant le service militaire, dans les « Chantiers de la Jeunesse » pour tous les citoyens français, et créèrent un Commissariat Général des Chantiers de la Jeunesse rattaché au Secrétariat Général de la Jeunesse. La loi du 5 mars 1943 plaça les Chantiers sous l'autorité directe du Chef du Gouvernement. L'idée du Général de La Porte du Theil était d'assurer la formation physique et morale des jeunes qui lui étaient confiés par une vie commune en plein air et l'accomplissement de travaux d'intérêt général. Le contingent était réparti en 52 grou-

Deux lois du 18 janvier 1941 établirent un stage obligatoire de huit mois, remplaçant le service militaire, dans les « Chantiers de la Jeunesse »

Lorsqu'ils envahirent la Zone Sud, les Allemands supprimèrent l'Armée d'Armistice. Divisés sur le sujet, ils choisirent de maintenir les Chantiers.

pements de 1 500 à 2 000 jeunes installés en France non occupée et en Afrique du Nord. Mais les Chantiers devenaient suspects aux Allemands. En novembre 1943, le contingent fut réduit à 30 000 hommes, les jeunes « en excédent » étant requis par le Ministère de la Production Industrielle. En janvier 1944, deux jours après avoir quitté son commandement, le Général de La Porte du Theil fut arrêté par la Gestapo puis déporté. Les Chantiers de la Jeunesse furent finalement dissous le 10 juin 1944. Leur liquidation fut confiée au Ministère de l'Éducation Nationale, sauf la partie financière qui releva jusqu'au 1er novembre 1945 de l'Intendance Militaire.

Source: *État général des fonds des Archives nationales (Paris). Mise à jour 2006 / Noms des producteurs : Commissariat Général des Chantiers de la jeunesse. Ministère de l'Éducation Nationale (pour la liquidation). Commissariat Régional Alpes-Jura des Chantiers de la Jeunesse. Histoire des producteurs.*

(9) - En page 3 du Mémento, des extraits de lettres de condoléances et, pour les introduire, l'extrait d'une lettre de Jean datée du 3 décembre 1942 envoyée à sa fiancée :

« Pardon également des sacrifices possibles que l'avenir pourra me faire vous demander. Vous êtes certainement plus digne que moi d'une confiance en votre courage et votre cœur comprend mieux que le mien peut-être que si vous êtes en lui la toute première, dans le devoir, vous ne pouvez être que derrière notre France. »

(10) - Parmi les courriers adressés à Louissette, le contenu d'une lettre du 24/02/43 depuis la Chartreuse d'Arvière dans le Valromey indique que Jean effectue un « stage de chef d'équipe ». Un courrier de Louissette daté du 13 Août 1946, adressé au père de Jean confirme le mot « chef » :

« Un ami très intime de Jean – chef avec lui à la Bâtonnière, au Molard, à l'Oreillon vient de me rendre visite. Lorrain, se cachant tout d'abord sous un faux nom, il a quitté les Chantiers en 1943 pour entrer dans la résistance, puis dans la 1^{ère} armée... ».

(11) - Le Groupement n° 3 de Bourg en Bresse sera dissous le 30 novembre 1943. La fin des activités dans le Bugey du

Groupement 43 d'Artemare se situe entre octobre/novembre 1943, période où il est déplacé à Toctoucau dans les Landes (source Wikipedia). Pourquoi les Chantiers ont-ils quitté le Haut Bugey ?

Lu sur le site <http://africaciel.com>.- Lorsqu'ils envahirent la Zone Sud, les Allemands supprimèrent l'Armée d'Armistice. Divisés sur le sujet, ils choisirent de maintenir les Chantiers. Toutefois, à partir de mars 1943, ils modifièrent leurs implantations, l'occupant craignant leur concours à :

- un débarquement allié par la Méditerranée (Groupements de Provence > délocalisation dans le Massif Central) ;
- des évasions par l'Espagne (Groupements des Pyrénées > délocalisation en Dordogne) ;
- l'aide aux Maquis (Groupements de la province Alpes Jura > délocalisation dans les Landes).

Après le 5 mars 1943, une des conséquences du changement de l'autorité dans les Chantiers de la Jeunesse sera l'application du STO dans cette organisation : les Allemands réclameront 30.000 jeunes des Chantiers de la Jeunesse pour les envoyer en Allemagne. En septembre 1943, 24 000 jeunes auront été désignés par les Chantiers, 16 300 seront partis en Allemagne accompagnés de leurs chefs volontaires (Archives nationales cote F60 1452 p.ex.), et entre 7.000 à 8.000 jeunes se seront évanouis dans la nature, parfois avec le concours des chefs de groupements, notamment dans la Province Alpes-Jura.

Lu sur le site [http://www.cairn.info/Les chantiers de la jeunesse 1940-1944](http://www.cairn.info/Les_chantiers_de_la_jeunesse_1940-1944) « Une expérience de service civil obligatoire » par Christophe Pécourt.- Des tracts seront dispersés clandestinement par quelques jeunes des Chantiers. Ils appelleront à refuser le départ en Allemagne et à rejoindre la Résistance. Quatre organisations de Résistance, sous le nom de « Forces Unies de la Jeunesse » seront signataires d'un tract commun en direction des jeunes des Chantiers : Jeunes des Mouvements Unis de Résistance (Fusion de Combat – Franc-Tireur – Libération) - Front Patriotique des Jeunes - Jeunes Chrétiens de la Résistance - Jeunes Communistes. Ce tract renseigne sur la volonté d'organisation d'une résistance

interne: «Formez des Comités de Défense» «En liaison avec les Forces Unies de la Jeunesse, mouvement officiel des jeunes résistants d'où viendront aides et consignes» «Organisation et propagande à outrance parmi les jeunes» «Recrutement et formation des cadres des futurs groupes de combat» «En un mot les Comités de Défense devront préparer les jeunes des Chantiers à passer au maquis le jour où ils seront requis pour l'Allemagne».

(12) - Lu sur le site [http://www.cairn.info/Les chantiers de la jeunesse 1940-1944](http://www.cairn.info/Les_chantiers_de_la_jeunesse_1940-1944) «Une expérience de service civil obligatoire» par Christophe Pécot.- Statuts dans les Chantiers de la Jeunesse: 1) Personnel à statut militaire (Cadres, Commissaires, Chefs de groupe, Officiers, Sous-officiers, Aspirants): ces volontaires forment l'ensemble de l'encadrement des jeunes. 2) Personnel civil sous contrat (Infirmières, Assistantes sociales, Cadres de l'Enseignement Primaire et Secondaire, Compagnons, Artisans, etc.): détachement d'un an renouvelable. 3) Personnel à salaire journalier (Jeunes mobilisés) Loi du 18.01.1941 Stage de 8 mois pour les jeunes de 20 ans.

(13) - Circulaire de la Préfecture du Jura n°3, 1941. Archives municipales de Saint-Claude, 4 H 43.

(14) - Lu sur le site [http://www.cairn.info/Les chantiers de la jeunesse 1940-1944](http://www.cairn.info/Les_chantiers_de_la_jeunesse_1940-1944) «une expérience de service civil obligatoire» par Christophe Pécot.- A la suite du rattachement des Chantiers au Secrétariat à l'Instruction Publique, et en vue de légitimer ceux-ci dans le nouveau paysage éducatif de Vichy, le Commissaire Général offrira aux cadres de l'enseignement primaire et secondaire la possibilité d'un détachement dans les Chantiers d'un an renouvelable afin de remédier au problème de l'illettrisme des jeunes. Par conséquent, les Chantiers, grâce à l'aide d'enseignants, d'instituteurs ou d'étudiants, vont s'occuper de nombreux jeunes en difficulté intellectuelle en tentant de les remettre à niveau. Un programme éducatif de base est alors instauré dans tous les groupements. Il vise à donner un complément de connaissances mêlant calcul, grammaire, histoire, géographie. Bien évidemment, la philosophie de ce programme reste l'exaltation de la France. Les notions d'honneur, d'honnêteté, de patriotisme ou d'amour

du métier sont également abordées sous forme de leçons de morale. Ainsi, grâce à ces initiatives, quelques jeunes ne possédant pas le certificat d'études primaires ont pu se présenter, avec plus ou moins de succès, aux sessions organisées tous les ans.

(15) - Dans un courrier en date du 15/09/42 depuis Brénod, Jean n'évoque aucune fatigue particulière ni d'ennuis de santé. Il sera pourtant hospitalisé le lendemain 16 septembre 1942 à Nantua pour une jaunisse (contenu d'un courrier du 17/09/42). En 2013 la fille de Louise évoque une confiance de sa mère (non confirmée par le frère de Louise): «*Louise pensait que Jean n'était pas malade... Et qu'il avait utilisé ce prétexte dans le but de se rendre à Nantua pour joindre des personnes de même sensibilité que lui... Hors l'annonce de son hospitalisation, il n'évoquera jamais dans les courriers suivants le fait d'être souffrant*». Jean restera à Nantua au minimum jusqu'au 24/09/42 (date du dernier courrier depuis cette ville où il informe Louise qu'il passera par Brénod avant de se rendre à Artemare). Il se rendra par la suite à Saint-Claude, au plus tard le 30 septembre 42 (date d'un premier courrier depuis cette localité). Témoignage de la mère de Jean rapporté par un enfant de la seconde génération: «*Un médecin avait prescrit une convalescence à Saint-Claude, dans sa famille, contre l'avis des Chantiers qui n'y étaient pas favorables.*»

(16) - Suite aux recherches effectuées aux Archives Départementales du Jura (série Per 623/23 - Journal *L'Écho de la Montagne* collection de l'éditeur, 115e année du journal, année 1942), aucun article n'a été retrouvé dans la presse locale pour signaler cette exposition. Par contre, sont présents quelques articles sur les Chantiers de la Jeunesse. Article du 2/10/42: «*Le Commissaire Denis, Chef du Groupement 43 remercie la population pour son accueil... Les industriels qui ont généreusement offert des souvenirs aux chefs et aux jeunes...*». Cette information d'un déplacement à Saint-Claude de la Fanfare des Chantiers de la Jeunesse d'Artemare se confirme à la lecture de plusieurs articles précédents. Article du vendredi 28 août 1942: «*Le Comité des Fêtes informe la population qu'un détachement de jeunes des Chantiers de Jeunesse accompagné de la fanfare du groupement 43 (Artemare) viendra dans notre ville les 5 et 6*

Cette information d'un déplacement à Saint-Claude de la Fanfare des Chantiers de la Jeunesse d'Artemare se confirme.

des témoignages informent qu'il réalise une exposition entre la fin décembre 1943 et les premiers jours de janvier 1944.

septembre prochain.» Cet article indique le programme des deux journées. Il lance aussi un « *appel aux personnes qui désireraient pourvoir au logement d'un ou de plusieurs jeunes (coucher seulement), elles voudront bien se faire connaître soit à la Mairie (auprès de Mlle Caire) soit auprès du Président du Comité des Fêtes (M René Nicod)* ». Article du 11 septembre 1942: « *Après avoir cantonné à Martignat (Ain) et le vendredi soir à Molinges, le groupement arrivait samedi matin vers 9h30 au tournant de Mouton où les derniers préparatifs pour l'entrée en ville étaient faits... Les cuisines modèles de M. Monnier ont été mises à leur disposition... Tandis que les Institutions, Collège et École Primaire Supérieure accueillaient une partie de nos hôtes, et que l'autre sera reçue par les habitants... (Messe avec en chaire l'aumônier Chartier)... Cadeaux pipes, stylomines, peignes, objets divers distribués... Sur demande du Maire ils conservent le programme déjà lourdement chargé et se rendent à 15h dans notre établissement hospitalier offrant un beau concert... Au nom de toute la population la petite Jeannine Aman en costume d'Alsacienne embrassa le chef Brachin et lui remit une superbe gerbe de fleurs qui fut déposée quelques instants plus tard au pied du monument aux morts... » Une hypothèse quant à l'organisation de ce séjour à Saint-Claude: peut-être a-t-il servi de « répétition générale » pour un défilé de la fanfare du groupement 43 à Lyon ? Article du 14 Août 1942: « *Les 19 et 20 septembre aura lieu à Lyon le rassemblement de la province Alpes Jura des Chantiers de la Jeunesse. Les fanfares des groupements et la musique nationale des Chantiers de Jeunesse y participeront...* ».*

(17) - Témoignages de la famille: « *Jean qui n'était plus trop présent dans les Chantiers depuis le printemps 43, y serait retourné lorsqu'il aurait appris que des jeunes qu'il connaissait devaient partir pour le Sud-Ouest de la France. Afin de ne pas les laisser tomber, il aurait tenu à les accompagner le temps de leur long voyage à travers un pays incertain jusqu'à leur destination en un lieu sûr.* » Des courriers datés des 14, 18 et 28/11/43 depuis Toccoleu en Gironde confirment ce voyage. Puis on retrouve Jean à Lourdes (courrier du 11/12/43): « *Jean passera par Lourdes, il reviendra seul par le train, en vêtements civils* ». Un courrier du 28/12/43 indique

qu'il est à Saint-Claude avant la fin du mois, et des témoignages informent qu'il réalise une exposition entre la fin décembre 1943 et les premiers jours de janvier 1944.

(18) - Pour exposer ses aquarelles Jean les avait fait encadrer: ces encadrements ont été réalisés en temps d'occupation et sans beaucoup de moyens, par M. Bozino de Saint-Claude, avec des matériaux de fortune. Témoignage de Jacques le frère de Jean: « *Cet artisan commerçant, après avoir réalisé des cadres en bois, les avait recouverts en projetant un mélange de sciure, de plâtre, et de peinture d'une teinte similaire au modèle que lui avait fourni Jean.* »

(19) - Des aquarelles seront offertes après sa mort: « *En remerciements, ses parents faisaient choisir des aquarelles aux personnes venues évoquer avec eux le souvenir de leur fils* ».

(20) - Extrait d'une lettre adressée à Louise le 20/01/44 « *... et la jeunesse française a besoin de fortes leçons. Où l'on sert sa jeunesse, l'on sert la France; c'est notre façon d'être en guerre et de nous battre. Ne croyez pas, ma chérie, bien que cette raison soit la première à venir au bout de ma plume, que j'aie l'âme si belle. Non! Je vois là un idéal et je voudrais qu'il soit seul à me dicter mon devoir. Mais, pour être franc, une raison plus simple me maintient en place: qu'entreprendre? Et comment éviter la déportation? Malgré mes trois années et plus de service, je ne crois guère à la justice des départs en Allemagne, et... Enfin, bref, je me trouve cloué... Et je vous assure que, depuis quelques temps, je vois les horizons bien noirs, bouchés partout. Comment sortir de cette affaire. J'ai renoncé à comprendre et à discerner. Seule la Providence peut nous tendre la perche, et par bonheur, elle est le dernier ... ».*

(21) - Parmi les quatre décès mentionnés dans la rubrique état civil pour le jour du 9 avril 1944, outre celui de J. Lugand, signalons: « *Point Clément, 44 ans, 8 rue faubourg des Moulins* ». Explications entendues à ce sujet par un enfant de la 2e génération: « *M. Clément Point sera abattu par des soldats allemands près de son domicile* ».

(22) - On lit au Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Ain

à Nantua: «Nuit du 9 au 10 septembre 1943 - Coup de mains des Maquis dans les Chantiers de Jeunesse d'Artemare. Seront volées environ 8 tonnes de vêtements et de chaussures providentielles. Celles-ci permettront d'habiller pour l'hiver les effectifs des Maquis». Le 11 novembre 1943 à Oyonnax des maquisards défilèrent en uniformes des Chantiers et des images en seront diffusées auprès des Alliés.

(23) - Extrait d'une lettre adressée à Louise, datée du 3 avril 1944: « ... La séparation très longue que veut nous imposer votre papa ...[?? illisible]. La fin de la guerre, où est-elle ? Avec cela, les événements semblent vouloir prendre de nouvelles orientations? Ne sommes-nous pas anéantis lorsque nous songeons au pas qu'il reste à faire avant la Paix, en admettant que l'Allemagne (sic) cède et la force Russe (sic) qui ne se contentera pas des os que lui jetteront les Anglais? et les Japonais ? Sans oublier que des revirements sensationnels peuvent encore venir. Qui nous dit que l'Allemagne (sic) sortira écrasée ? Et qui sait si devant le péril russe menaçant leur puissance économique, les Anglais ne négocieront pas avec les allemands (sic) pour sauvegarder l'équilibre européen? Il ne faut ni faire preuve d'aveuglement ni d'optimisme pué-
ril. Je crois que la solution de la guerre nous apportera pas mal de surprises et que les temps ne sont encore pas révolus. Enfin, patientons quelques jours encore avant de jeter le manche. Avons-nous même perdu la cognée? Recevez, ma Louissette chérie, mille baisers de votre Jean. »

Dans l'engrenage de la Collaboration : Max Delatour

Jean-Claude Bonnot

Les restrictions sur l'accès aux archives de la Seconde guerre mondiale ont été levées en décembre 2015. Cette documentation, particulièrement celle concernant les procès de l'épuration, permet de reconstituer d'étonnants parcours. C'est le cas de Max Delatour, propriétaire d'une usine de tournerie à Ravilloles, fusillé à Lyon en avril 1945 après avoir été jugé pour sa participation à l'opération *Frühling* d'avril 1944.

En mai 1946, les habitants de Saint-Claude et des environs suivirent avec passion le procès, devant la cour de justice du Doubs, de leur ancien sous-préfet Albert Gilles, condamné à dix ans de travaux forcés. *Les Dernières Dépêches*, dans leur édition du 27 mai, commentèrent le jugement, estimant que cette condamnation représentait « largement le maximum possible ». Pour quelle raison ? « Il n'a pas pu être établi d'une façon indéniable que Gilles avait fait venir les Allemands à Saint-Claude, et la défense a donné lecture d'un interrogatoire de Max de la Tour [sic], milicien de Ravilloles, condamné à mort, qui reconnaît avoir conduit les Allemands à Saint-Claude pour se venger d'avoir vu sa maison brûlée par les maquisards » (1).

En quelques lignes, le rédacteur, outre la mauvaise transcription du nom de Max Delatour, commettait plusieurs erreurs. Que l'intéressé ne fut pas milicien était la moindre. C'est son usine de tournerie, et non pas son habitation, que la Résistance incendia en mars 1944. Et surtout, jamais Delatour n'avoua qu'il conduisit les Allemands à Saint-Claude pour se venger des maquisards. Est-ce pour autant que l'industriel, fusillé le 25 avril 1945 au fort de la Duchère à Lyon, avait été la victime d'une justice aveugle ?

Un industriel dans la tourmente

Né le 12 octobre 1911 à Ravilloles, marié et père deux enfants, Max Delatour était au début de l'année 1944 un industriel prospère, « intraitable en affaires » selon un de ses employés. Après des études jusqu'au niveau secondaire dans deux établissements religieux, suivies de son service militaire et d'un séjour en Angleterre, il s'était établi dans son village natal où sa famille était solidement implantée. Dès 1895, son père Alexandre s'était associé avec son frère Louis-Alphonse pour créer une tournerie et un négoce de vins. Vers 1911, Alexandre acquit le moulin d'Amont, avant d'y aménager une centrale hydroélectrique pour desservir l'usine de tournerie qu'il avait fait construire au village.

Cela jouera-t-il contre lui plus tard ? Max Delatour adhéra en effet aux

L'auteur : Jean-Claude Bonnot est l'auteur de plusieurs ouvrages explorant les zones d'ombre de la Seconde Guerre mondiale dans le Jura, et notamment de *Quand les miliciens traquaient les résistants – La Milice dans le Jura 1940-1945* (Belvédère, 2013). Il a publié dans le bulletin des AVSC : « La Milice à Saint-Claude » (n°40, 2016).



L'Hôtel de France à Saint-Claude. Son propriétaire, Georges Pommey, fut contraint de loger du 7 au 19 avril 1944 environ cent-trente soldats allemands et policiers de la Gestapo lyonnaise, dont Klaus Barbie. Archives municipales de Saint-Claude.

(1) - *Les Dernières Dépêches*, 27 mai 1946 ; article joint au dossier personnel du sous-préfet Albert Gilles, ADJ, 247 W 361.



Article de presse non daté, sans doute du *Progrès*, joint au dossier d'instruction de la cour de justice du Rhône. L'homme dont le visage est encadré est probablement Max Delatour. ADR, 394 W 154, dossier 97.

Jeunesses Patriotes, une ligue d'extrême-droite qui sera dissoute en décembre 1935, avant de rejoindre le Parti Social Français du colonel François de La Rocque. Un parti certes de la droite la plus conservatrice, très populaire en 1940, mais dont une grande partie des cadres entrera en résistance pendant l'Occupation. Quoiqu'il en fût, le couple Delatour n'était guère apprécié dans son village. Luc Delatour, à l'époque maire de Ravilloles, le décrit ainsi le 22 novembre 1944 pour les gendarmes de Saint-Claude : « *Cet homme a un caractère prompt ; il est sournois et ne comptait pas beaucoup d'amis dans la localité* ». Un voisin, tourneur de métier, le déclara « *antipathique* », précisant qu'« *il ne parlait pas beaucoup de ses affaires* ». Les appréciations se font plus perfides à l'encontre de son épouse. Certains, soulignant qu'elle portait « *des toilettes* », dirent qu'elle sortait souvent et en déduisirent qu'elle devait fréquenter la Gestapo de Lyon...

Cette impopularité, à elle seule, ne peut suffire à expliquer le départ précipité du couple et de ses deux enfants le 15 janvier 1944. Il est très probable que Delatour a reçu des menaces ou des mises en garde de la part de la Résistance. Mais d'après lui, elles ne pouvaient être motivées par son attitude à l'égard de cette dernière. Aux enquêteurs, après son arrestation à la fin de l'été 1944, il expliquera ainsi son départ : « *J'ai dû quitter le pays [...] à la suite de menaces et de chantages venant indirectement de l'abbé [R.], curé de Saint-Laurent-la-Roche (Jura) qui avait une attitude anormale avec ma femme. Ce dernier pour se venger avait dit aux chefs du maquis que j'étais de la Milice et que ma femme appartenait à la Gestapo. Après explication avec ces derniers, l'incident n'avait pas eu de suite [...]* ». Des suites, il y en aura pourtant...

Toute la famille, y compris la petite bonne de 17 ans, resta quelques semaines à Dole chez les parents de Max Delatour. Ensuite, son épouse et les deux enfants partirent à Grasse chez ses beaux-parents. L'industriel, pour sa part, semble avoir vécu pendant ce temps à Lyon, d'où il espérait pouvoir surveiller ses affaires. Il fit aussi le représentant pour une maison de livres parisienne. Mais à Ravilloles, Delatour était toujours la cible de vengeurs anonymes. Dans la nuit du 6 au 7 mars, sa maison fut recouverte d'inscriptions : « *À bas Pétain, vive le maquis* », « *Vive de Gaulle* », « *la Milice en Russie* », « *Fumier, vache* ». Une potence fut dessinée sur un mur, et l'on avait hissé sur le toit un drapeau tricolore avec une croix de Lorraine au milieu (2). Un nouveau pas fut franchi le 28 mars vers 0 h 15, avec une explosion suivie d'un incendie qui détruisit l'usine de tournerie. Le chef de la gendarmerie, estimant que cette destruction était « *sans doute l'œuvre de terroristes* », signala dans son rapport que le propriétaire avait été précédemment menacé et avait subi deux cambriolages (3).

Des relations douteuses : la Ligue antibolchevique (LAB)

Est-ce le hasard des rencontres, ou doit-on y voir la confirmation du principe selon lequel « *qui se ressemble s'assemble* » ? Car Max Delatour va avoir à Lyon de bien mauvaises relations. Parmi elles figure au premier plan Henri Couchoud, un ingénieur des travaux publics né en 1901. Il fut de 1936 à 1938 le dirigeant pour le Maroc du PPF, le Parti populaire français de Jacques Doriot. Après sa démobilisation en 1940, Couchoud travailla quelque temps pour les Ponts et Chaussées. Mais le travail venant à manquer, il lui fallut trouver un autre gagne-pain. Il fut reçu à Vichy par Jacques Benoist-Méchin (4), qui le

(2) - Rapport du chef de la section de gendarmerie de Saint-Claude, 8 mars 1944 ; ADJ, 332 W 153

(3) - Rapport du commandant provisoire de la section de gendarmerie de Saint-Claude ; SHD, 39 E 71.

convainquit d'accepter le poste lyonnais de secrétaire départemental de la LVF, la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (5). Chargé du recrutement et de la sélection des candidats, Couchoud enverra ainsi une centaine de recrues à Versailles, le centre de la LVF. C'est dans le cadre de cette fonction qu'il fréquenta le Kommandeur Werner Knab, chef de la Sipo-SD (6) de Lyon, et Joseph Lécussan, le chef régional de la Milice.

En février 1944, se rendant compte que la guerre était perdue pour l'Allemagne, Couchoud estima que la LVF ne présentait plus aucun intérêt. Il proposa alors à de Brinon (7), qui ne le suivra pas, la création d'un « *mouvement uniquement français dressé contre le bolchevisme* », associant des éléments venus de la Résistance et de la collaboration. Ce sera, vers la fin mars, la Ligue antibolchevique (LAB) où l'on semble bien n'avoir trouvé que des collaborateurs et aucun résistant. Couchoud recruta parmi les anciens combattants de la LVF, au sein du PPF et accueillit de nombreux miliciens peu désireux de répondre à l'ordre de mobilisation générale lancé en juin par Joseph Darnand. Selon son créateur, la LAB était « *une organisation secrète organisée par cellules à l'instar du parti communiste* », non déclarée au gouvernement français, mais dont les principaux dirigeants avaient été présentés à la Gestapo pour éviter tout incident avec cette dernière et étaient munis d'ausweis (laissez-passer) allemands. La Ligue cherchera à s'implanter dans les principales villes de France, et comptera, selon Couchoud, 300 à 350 militants à Lyon. L'organisation, avec un succès mitigé, tentera de recueillir des fonds auprès d'entreprises, avec des méthodes de persuasion frôlant le racket. Selon Couchoud qui s'octroyait un salaire mensuel de 6000 francs, la Ligue aurait ainsi récolté environ 200 000 francs. La LAB disposait de sept appartements lyonnais pour y loger ses équipes.

Sans doute est-il exagéré, comme le fit à l'époque la presse, d'assimiler la LAB à une « *Gestapo française* ». Si certains de ces hommes participèrent effectivement à des arrestations au côté de la police allemande, dont celle du constructeur d'avions Marcel Bloch, futur Marcel Dassault, ce fut à une échelle bien plus réduite que le MNAT, le Mouvement national anti-terroriste de Francis André, alias Gueule Tordue, qui travaillait en parfaite entente avec la Gestapo lyonnaise. Le 26 mai 1944, lorsque les locaux de la Gestapo avenue Berthelot furent détruits par un bombardement allié, cinq hommes de la LAB furent ensevelis sous les décombres. Que faisaient-ils donc là ? Les Allemands décidèrent de verser 25 000 francs à chacune de leurs familles, seul le père d'une victime eut le cran de refuser cette indemnisation. Voilà pour les bonnes relations entre Gestapo et Ligue antibolchevique...

Delatour expliquera après la Libération qu'il s'était contenté de livrer à Couchoud de simples « *appréciations* » sur les personnes voulant intégrer le mouvement. Le patron de la Ligue décrit ainsi le rôle du Jurassien : « *Delatour était pour moi un conseiller profond. Il était très sympathisant de la LAB. Il me rendait des services précieux en me renseignant sur la moralité des gens susceptibles de rentrer à la LAB* ». Même si Delatour ne toucha aucune rétribution pour cette collaboration, il bénéficia d'un renvoi d'ascenseur de la part de Couchoud qui ne parut pas lui poser de problème de conscience. Le 22 avril 1944, cinq hommes de la Gestapo expulsèrent un couple de juifs, les Revel, de l'appartement qu'ils louaient à Francheville-le-Haut, au sud-ouest de Lyon. Les deux malheureux furent brutalisés et le lendemain, une équipe revint sous prétexte

(4) - Jacques Benoist-Méchin fut secrétaire d'État à la vice-présidence du Conseil jusqu'au 29 septembre 1942.

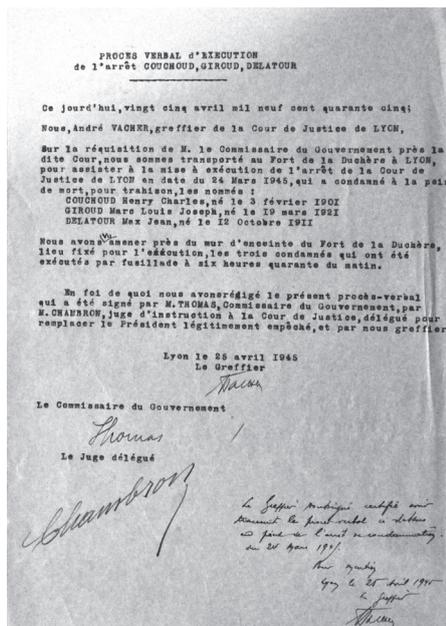
(5) - La Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF) était une unité de volontaires intégrée à la Wehrmacht sur le front russe.

(6) - Sipo-SD: acronyme pour Sicherheitspolizei et Sicherheitsdienst. La Sipo est un service d'État regroupant police criminelle et Gestapo, la police secrète d'État. Le SD est le service de sécurité du parti nazi. La Sipo-SD est souvent appelée abusivement « Gestapo », qui n'en est qu'une composante.

(7) - Fernand de Brinon était le délégué du gouvernement de Vichy dans les territoires occupés.



L'ancienne tournerie Delatour à Ravilloles, après sa reprise et sa reconstruction par l'entreprise Bourbon. Cl. L. Poupard ©Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire et Patrimoine, ADAGP, 1991.



Procès-verbal d'exécution de Delatour, Couchoud et Giroud.
ADR, 394 W 154, dossier 97.

(8) - Frühling : « printemps » en allemand.

de perquisitionner et reparti avec plusieurs valises. Quelques semaines plus tard, Delatour dont la famille avait des difficultés de ravitaillement à Grasse, se vit dans l'obligation de la faire revenir à Lyon. Aussi, le 20 juin, Couchoud se présenta avec Delatour chez le propriétaire de l'appartement, exigea que celui-ci lui fût loué avec le mobilier « pour des sinistrés du Jura ». C'est ainsi que Mme Delatour et ses deux enfants trouvèrent refuge à Francheville-le-Haut. Évidemment, après cela, l'industriel de Ravilloles ne pouvait plus refuser grand-chose à son bon ami Couchoud.

Terreur à Ravilloles

Delatour n'a pas dit avec précision à quelle date il fit la connaissance de Couchoud. Était-il déjà en relation avec lui lorsque le 7 avril, les Allemands lancèrent dans l'Ain et le Haut-Jura l'opération *Frühling* (8)? Objectif : détruire les maquis de plus en plus présents sur le terrain, les couper de la population en terrorisant cette dernière. Un homme fut chargé de diriger les forces de police rassemblées à cette occasion : Klaus Barbie, chef du 4^e service de la Sipo-SD de Lyon. L'officier allemand emmenait avec lui un familier de la montagne jurassienne : Max Delatour.

On ne sait comment Delatour et le chef de la Gestapo lyonnaise avaient été mis en relation, le premier ne s'est guère montré bavard à cet égard. La rencontre des deux ne doit sûrement rien au hasard. Sur sa présence au côté de Barbie, voici l'explication que livrera Delatour quelques mois plus tard : « *La Gestapo de Lyon m'a demandé d'accompagner certains de ses hommes à Saint-Claude sous prétexte de leur éviter des impairs. Quand je dis qu'on m'a demandé d'accompagner la Gestapo, ce n'est pas exact, on m'a obligé à les accompagner. J'espérais que je pourrais éviter l'arrestation de certaines personnes que je connaissais. Ils attendaient peut-être mieux de moi, mais sur les lieux, ils ne s'occupèrent pas beaucoup de moi : je devais avoir la liste des personnes à arrêter, mais un Français de la Gestapo qui avait reçu l'ordre de l'officier Allemand de me remettre cette liste ne l'a pas fait* ». À l'entendre, Delatour n'aurait fait que de la figuration au côté de Barbie.

Le 7 au matin, Marcel Thomas, 16 ans, fut arrêté par les Allemands à Larrivoire. Dans la voiture qui le conduisait à Saint-Claude, il fut surveillé, dit-il, par un homme en pantalon de golf, portant un calot et une capote militaires. Arrivé à l'Hôtel de France, le quartier général des Allemands installé à Saint-Claude, cet homme demanda « *le capitaine Barbier* », qui vint à sa rencontre. « *Je suis Max, ça a été dur d'arriver jusqu'à vous* », lui dit l'inconnu que le jeune Thomas identifia formellement comme étant Max Delatour lors d'une confrontation organisée près d'un an plus tard. Le 13 avril, Roselyne Blonde, institutrice à Larrivoire et soutien des résistants locaux fut interrogée par Barbie à l'Hôtel de France où elle s'était volontairement rendue sur la pression des habitants de son village. « *Autour de nous, des officiers discutaient, prenaient des notes, consultaient des cartes. J'avais repéré au fond de la salle un groupe de miliciens. À un moment donné, l'un d'eux se lève et veut me poser une question. Il a droit à un avertissement de Barbie : "Monsieur Delatour, vous n'avez pas à l'interroger, vous n'êtes qu'un domestique, ici je suis le maître" »* (9). Une semaine après le lancement de l'opération Frühling, le 14 avril vers 9 heures du matin, les troupes allemandes se rendirent à Saint-Lupicin où elles incendièrent la maison de la veuve Élise Regard et de son fils René, la ferme inhabitée d'un propriétaire parisien ainsi que les locaux de la Fraternelle, accusée d'être une « *société communiste* » aidant le maquis. Puis le convoi d'une soixantaine de soldats, précédé d'une automitrail-

(9) - Récit de Roselyne Blonde, *Les Jurassiens dans les camps de concentration*, Association des Déportés du Jura, Marque-Maillard, 1988.

leuse, se dirigea vers Ravilloles. Au village, un officier demanda le garde forestier Vuillemin, membre de la Résistance, qui avait quitté les lieux deux jours plus tôt. N'ayant pu mettre la main sur lui, les soldats mirent le feu à la maison de son logeur, Georges Patillon. « *Maquis brûlé usine en bas* », glissa l'officier à Georges Patillon. Aussi, pour beaucoup, l'incendie de la tournerie de Max Delatour, deux semaines plus tôt, parut être l'origine de cette expédition punitive.

Les Allemands contrôlèrent les personnes dans la rue principale du village. Parmi elles, Paul Patillon et ses deux filles, Simone et Raymonde, âgées respectivement de 18 et 22 ans. Les soldats les avaient déjà relâchées, lorsque retentit un coup de sifflet. Tous trois reçurent l'ordre de se diriger vers un véhicule garé à proximité, près duquel se tenait un officier allemand. Louise Lamouret, une tourneuse de 23 ans, raconta ainsi la scène: « *L'officier appelait M. Patillon avec ses deux filles. Après avoir libéré ces derniers, j'avais remarqué que cet Allemand s'était approché de l'automobile, et j'ai eu l'impression que l'ordre d'arrestation de M. Patillon et de ses deux filles avait été donné par un personnage qui se trouvait dans l'automobile. Il m'est impossible de vous dire si cet homme était M. Delatour Max, car je ne l'ai pas vu, mais en tout cas ce devait être une personne qui connaissait les gens qui venaient d'être arrêtés et qui a provoqué leur arrestation* ».

Deux autres habitants du village furent emmenés par les soldats : Gabriel Boisson, né en 1911, et Raymond Bourgeat (1920). Les trois hommes firent partie d'un convoi de 2073 déportés partis le 12 mai pour Buchenwald. Parmi eux, de nombreux habitants de la région de Saint-Claude. Paul Patillon mourut le 10 avril 1945, probablement au camp de Dora, où disparut également Gabriel Boisson à une date inconnue. Raymond Bourgeat est décédé le 14 mars 1945 à Ellrich. Simone et Raymonde Patillon revinrent de Ravensbrück en mai 1945 (10).

Mais les soldats n'en avaient pas fini. Avec leurs prisonniers, ils prirent la route du hameau de Montmain, où ils incendièrent la maison des frères Léon et Marcel Dalloz. « *La seule raison était que la maison possédait un téléphone susceptible de renseigner le maquis* », estima Robert Lançon, à l'époque résistant et futur maire de Ravilloles (11).

La vengeance de Delatour ?

Max Delatour niera toujours s'être rendu à Ravilloles le 14 avril. Était-il cet homme vêtu de drap kaki et portant des leggings noirs que Georges Patillon aperçut dans l'automitrailleuse transportant l'officier chef de l'expédition ? Trois jours après le drame, son ancien contremaître Noël Jeantet reçut l'appel téléphonique d'un homme s'exprimant avec l'accent allemand, qui lui ordonna de se présenter à 18 heures à l'Hôtel de France, le quartier général allemand à Saint-Claude. Noël Jeantet s'y rendit avec quelque appréhension... Il racontera ainsi la suite: « *Quelle ne fut pas ma surprise en apercevant en haut des escaliers de l'hôtel mon patron M. Delatour ; il me fit entrer dans une salle où se trouvaient des officiers allemands, mais je ne fus interrogé par aucun d'eux. M. Delatour m'a offert un verre que j'ai accepté, puis il m'a demandé des renseignements sur les conditions dans lesquelles son usine avait été brûlée et si à Ravilloles, il y avait des personnes au courant de ce qui s'était passé. Je lui ai répondu négativement. Une demi-heure plus tard, je me disposais à partir [...]. Il m'en empêcha et me dit que j'allais souper aux frais de la Gestapo et que je coucherais à l'hôtel*



Lucien Doussot accompagna Barbie dans le Haut-Jura. Son témoignage recueilli trois ans après l'exécution de Delatour fut particulièrement accablant pour celui-ci. *AJM*, dossier « *SD de Lyon* », pièce 175.

(10) - *Les Jurassiens dans les camps de concentration*, op. cit. et base de données du site internet des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Résistance (AFMD).

(11) - Récit de Robert Lançon, dans *Résistance jurassienne*, bulletin de l'ANACR du Jura, n°76, janvier 2009.

où il m'avait réservé une chambre, car il m'était impossible de rentrer chez moi le soir même en raison du couvre-feu ». Delatour, « obligé » d'accompagner la Gestapo à Saint-Claude, semblait néanmoins à l'aise en cette compagnie. Son ancien contremaître ajoutera : « Lors de ma convocation à l'hôtel de France, Delatour m'a dit qu'il accompagnait les Allemands lorsqu'ils sont venus à Ravilloles ». Dans une seconde déclaration faite à la gendarmerie, Noël Jeantet précisera que Delatour, de son propre aveu, avait pris place dans l'automitrailleuse. Des propos que Delatour contestera toujours avoir tenus. Tout juste admit-il ne pas se souvenir s'il avait un jour porté une capote et un calot allemands.

Pourtant, trois ans après que l'industriel de Ravilloles eut été condamné à mort et fusillé, il se trouva un témoin de premier plan pour gravement le mettre en cause. Cet homme, c'est Lucien Doussot, un agent double membre de l'équipe de Barbie. Dans un témoignage recueilli le 22 avril 1948, il racontera : « Nous sommes arrivés à Saint-Claude de très bon matin. Dans un des véhicules se trouvait un milicien [sic] nommé Delatour originaire de la région de Saint-Claude dont l'usine avait été incendiée par le maquis. Delatour a accompagné les Allemands dans un lieu où il y avait un maquis. J'ai vu au retour Barbie en costume sali par la boue. Delatour avait été blessé. Ils ont raconté qu'ils avaient été surpris par le maquis et qu'ils avaient eu des pertes ». Doussot se trompe toutefois sur un point : Delatour ne semble pas du tout avoir été blessé lors de son séjour dans la région de Saint-Claude. Néanmoins, il précisera encore dans son témoignage : « Barbie s'est continuellement déplacé pendant les opérations dans une automitrailleuse. Il y avait toujours avec lui Mathieu et Serge [Deux auxiliaires de la Gestapo]. Je ne les ai pas accompagnés dans leurs déplacements. J'oubliais de vous dire que Delatour les accompagnait et doit être tenu pour responsable de nombreuses dénonciations suivies d'arrestations et d'incendies » (12). Donc, Delatour aurait circulé en compagnie de Barbie dans une automitrailleuse. Le témoin Louissette Lamouret a certes évoqué un mystérieux inconnu dans une « automobile ». Mais Noël Jeantet, dans son récit, utilise indifféremment les deux termes pour qualifier le véhicule.

(12) - Audition de Lucien Doussot par la Police judiciaire de Lyon, 22 avril 1948, pièce 175, dossier SD de Lyon, AJM. Sur Lucien Doussot, voir également Miannay (Patrice), *Dictionnaire des agents doubles dans la Résistance*, Le Cherche Midi, 2005.

Vers la mi-mai, plusieurs habitants de Saint-Claude et Ravilloles reçurent une lettre dactylographiée signée « Ligue antiterroriste », et non pas « Ligue antibolchevique ». Ainsi, le capitaine Maurice Hubert, chef de la section de gendarmerie de Saint-Claude, se voyait reprocher de ne pas rechercher assez activement les cambrioleurs de la maison Delatour. D'autres reçurent une mise en garde au cas où quelque chose de fâcheux surviendrait à son habitation. Dans une des missives, il était fait allusion à M. Bourbon, industriel à Saint-Lupicin, qui avait embauché quelques anciens ouvriers de Delatour après l'incendie de sa tournerie. Il était suggéré que M. Bourbon rende ses employés à son confrère. Mais là encore, Delatour nia toute responsabilité dans ces courriers. Quelqu'un veillait de près sur ses intérêts.

Noël Jeantet, dans un cadre strictement professionnel, entretenait une correspondance avec son ancien patron après que celui-ci eut quitté son domicile. Il se trouva plusieurs témoins pour certifier que dans une lettre qui sera remise au maquis, Delatour écrivit : « Cette fois, tu peux travailler tranquille sans crainte des terroristes, après la visite qu'ils ont eue, ils doivent avoir compris, ça leur a peut-être coûté cher, mais tant pis ». L'industriel aurait de la sorte signé un quasi-aveu. Mais Noël Jeantet, le destinataire de cette lettre, fut le seul à dire qu'il ne se souvenait absolument pas avoir lu un tel propos. Cette lettre, comme d'autres qui avaient été remises aux responsables locaux de la Résistance, fut perdue et ne put être jointe au dossier.

Il n'en demeure pas moins que Delatour, à cette date, cherchait à relancer son activité dans sa deuxième usine de Ravilloles, les Allemands lui ayant commandé des objets de tournerie. Quelques-uns de ses anciens ouvriers reprirent le travail en juin. Avaient-ils subi des pressions dans ce sens, après avoir été menacés d'être envoyés en Allemagne en cas de refus ? Peut-être pas de manière explicite, même si Delatour joua probablement de cette crainte. Mais de fait, les ouvriers qui avaient été recrutés par l'intermédiaire d'un office de placement de Lyon ne couraient plus le risque d'être envoyés outre-Rhin, vu qu'ils travaillaient à la réalisation de commandes allemandes.

Dernière mission pour la LAB

Sa famille ayant trouvé un toit grâce à Henri Couchoud, Max Delatour lui était redevable. Est-ce pour cela que vers la fin du mois de juin, tout juste après avoir emménagé dans l'appartement de Francheville-le-Haut, il accepta la mission que lui confia le chef de la LAB ? Alors que les Alliés avaient débarqué depuis trois semaines en Normandie, Henri Couchoud envisageait en effet de développer son mouvement à Marseille. À cette fin, il y envoya Charles Navissano, un antiquaire lyonnais alors âgé de 45 ans, pour recruter de nouveaux militants. Max Delatour était chargé de rencontrer les impétrants et de les évaluer. Jean Coquaz, un autre Lyonnais, né en 1918, faisait partie de l'expédition. Un quatrième homme, Robert Darfeuil, né en 1911, fut également missionné par Couchoud et séjourna quelques jours à Marseille. Curieusement, Delatour dira ne l'avoir pas connu.

Delatour séjourna du 28 juin au 14 juillet à l'Hôtel Continental, en même temps que Navissano et Coquard. Il s'installa ensuite à l'Hôtel de la Poste, qu'il quitta sans doute précipitamment le 16 août, lendemain du débarquement franco-américain en Provence. Le patron de cet établissement signalera aux enquêteurs que Delatour « recevait à l'hôtel de nombreuses visites, à tel point que les personnes étaient obligées de faire antichambre ». Son activité avait été aussi intense à l'Hôtel Continental.

Après la Libération, Jean Barlet, le directeur de l'Hôtel Continental, confiera aux policiers marseillais la mauvaise impression que lui avait faite ces trois clients venus de Lyon. Toujours armés, selon ses dires, et se revendiquant du PPF, ils se montrèrent mauvais payeurs. Alors qu'il s'inquiétait du règlement de sa note, un membre du trio lui répondit : « Ne vous en faites pas, avec mes camarades, nous allons "faire" un juif, et nous vous règlerons ». Delatour niera ces paroles, qui ne ressemblent d'ailleurs guère à sa manière de s'exprimer. Le jugement de Louis Vitalis, le patron de l'Hôtel de la Poste, fut plus modéré. Delatour, qui le paya régulièrement avec des chèques de la Banque de France de Saint-Claude, fut malgré ses nombreux rendez-vous un client « très ordonné, discret, et [qui] ne laissa jamais rien traîner dans sa chambre qui puisse donner l'éveil ou des soupçons ».

Louise Baومت, la jeune bonne des Delatour, se souviendra que sa patronne, alors domiciliée à Francheville-le-Haut, lui faisait souvent poster des lettres adressées à « Max Darfeuille à Marseille [sic] ». Il est certain que Delatour n'usa jamais de ce pseudonyme auprès des hôteliers qui l'hébergèrent. Par contre, il n'est pas du tout impossible que Mme Delatour, avec ou sans l'accord de Robert Darfeuil, le chargé de mission de la LAB, ait utilisé ce moyen pour brouiller les pistes pouvant conduire à son mari auquel la Résistance était déjà désireuse de demander des comptes.

Delatour, à cette date, cherchait à relancer son activité dans sa deuxième usine de Ravilloles, les Allemands lui ayant commandé des objets de tournerie.

Delatour soutiendra après la Libération que s'il accepta de rencontrer à Marseille des volontaires souhaitant rejoindre la LAB, il s'occupa surtout de ses propres affaires commerciales, d'où ses nombreux rendez-vous dans les hôtels où il résida. Le responsable de l'Hôtel de la Poste nota que l'industriel, ainsi qu'il se présenta à lui, « *découchait assez souvent* ». Delatour, avant de finalement reconnaître qu'il s'était bien trouvé à Marseille pour le compte de Couchoud, dira après son arrestation qu'il s'était rendu dans cette ville avec « *l'intention* » de chercher un appartement et de s'y « *fixer* ». C'est lors de cet épisode, à une date qu'il ne précisa pas clairement, qu'il « *poussa* » jusqu'à Nice. « *Je fus arrêté par la Gestapo et détenu sous l'inculpation de faire partie de l'Intelligence service. J'ai donné comme références à la Gestapo M. Couchoud et le Rüstung Kommando. Je fus libéré au bout de quinze jours* », raconta Delatour. Le Rüstung Kommando, c'est le terme utilisé par les autorités d'occupation pour classer les entreprises travaillant pour la défense. Ce qui semble confirmer qu'à cette époque, la tournerie de Ravilloles avait bien reçu des commandes allemandes. Le fait que Couchoud ait pu être considéré comme une « *référence* » acceptable par la Gestapo nous prouve aussi que le dirigeant de la LAB entretenait les meilleures relations du monde avec la police allemande. Delatour avait-il été bien inspiré d'évoquer cet épisode ?

Fuyant l'arrivée des armées de la Libération, Delatour rentra donc en urgence à Lyon le 16 août. Les collaborateurs de l'ennemi étaient sous pression, certains préparaient leurs valises. Le Jurassien ne semble pas avoir envisagé l'exil. Fin août, il hébergea quelques jours l'épouse de Couchoud, qui ne se sentait plus en sécurité chez elle. Elle-même quitta dans l'affolement l'appartement des Delatour, après que celui-ci eut été perquisitionné par des FTP (Francs-tireurs et partisans). Sur l'arrestation de Delatour, nous ne disposons que d'un document à tête de l'« *ETAT-MAJOR 2^e Bureau – Service du lieutenant-Barnet – 3^e groupe* » daté du 8 septembre. L'armée n'utilisant plus le terme « *2^e Bureau* » après 1940, il s'agit probablement là d'un service de renseignement de la Résistance, peut-être FTP (13). Il y est indiqué que furent trouvés au domicile de Delatour « *divers rapports signés par Max Delatour contre les communistes et maquis destinés au chef de la LAB, ainsi que divers carnets de notes portant des noms et adresses d'officiers [...]* ». Ces pièces ne figurent pas au dossier de la cour de justice du Rhône qui jugea Delatour et les membres de la LAB, ce qui est fâcheux pour la connaissance précise de la vérité.

(13) - Delatour déclara que son appartement fut perquisitionné par des FTP peu avant son arrestation. Dans le compte-rendu que nous citons, il est indiqué que les hommes du « *2^e Bureau* » se firent accompagner chez Delatour par des FFI, par crainte de se heurter à une opposition armée : ce qui semble bien indiquer qu'il ne s'agit pas de militaires de l'armée régulière, mais de résistants.

Un procès rapide

La justice, comme l'y incitait d'ailleurs le Garde des sceaux, n'allait pas perdre de temps. La plupart des principaux animateurs de la LAB furent arrêtés en septembre 1944, leurs derniers interrogatoires par le magistrat instructeur de la cour de justice du Rhône furent menés début mars 1945. Le commissaire du gouvernement, le 14 mars, conclut au renvoi devant cette juridiction de treize inculpés qui comparurent à partir du 19. C'est sans doute très rapide, mais cela ne constitue pas un record pour les magistrats lyonnais qui à cette époque eurent parfois affaire à des dossiers bien plus complexes. Cela dit, pour la partie concernant Max Delatour, il demeure de nombreuses faiblesses exposées au fil de ce récit : pièces égarées, témoignages fondés sur des suppositions, absence d'expertise technique, comme par exemple celle de la fameuse machine à écrire de Delatour dont un témoin perspicace crut reconnaître la typographie dans les courriers anonymes envoyés à plusieurs habitants de Saint-Claude. Bien des personnes, qui auraient pu être entendues, ne l'ont pas été.

Il n'en reste pas moins que Delatour accompagna Barbie dans son expédition d'avril 1944 dans le Haut-Jura, qu'il était très certainement dans l'automitrail-leuse utilisée par ce dernier le 14 avril à Ravilloles, qu'il fut un collaborateur de la LAB moins effacé qu'il ne voulut le faire croire. Même si cette dernière, contrairement aux allégations de la presse, était loin de représenter la « *Gestapo française* » de Lyon. Delatour fut-il le dénonciateur des personnes ciblées par l'opération du 14 avril ? Nous n'en avons pas la certitude absolue, seulement des présomptions.

Le 24 mars, la cour de justice du Rhône condamna à la peine de mort cinq accusés, dont Henri Couchoud, Marc Giroud et Max Delatour. Benoît Hérard verra sa condamnation commuée en travaux forcés à perpétuité. Quant à Marie Vérollet, nous n'avons trouvé trace ni de son exécution, ni d'une commutation de peine. Peut-être fut-elle rejugée, mais cette indication ne figure pas sur l'arrêt du 24 mars. Jean Coquaz écopa des travaux forcés à perpétuité. Les autres accusés furent sanctionnés par des peines de prison.

Dès le 26 mars, l'avocat de Delatour écrivit au général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire de la République française, pour solliciter la grâce de son client. Reprenant les dénégations exprimées par celui-ci, il nota que « *M. Max Delatour pouvait avoir de légitimes ressentiments contre ceux qui à plusieurs reprises avaient pillé et incendié l'usine qu'il possédait à Ravilloles, réduisant ses ouvriers au chômage et le contraignant à s'enfuir* ». Cette formulation maladroite prenait le risque de passer pour un début d'aveu. L'avocat évoqua la peine des parents de Max Delatour, qui avaient perdu un fils tué à la Première guerre mondiale, et un autre décédé « *des suites civiles* » de même conflit.

Ces arguments ne suffirent pas à convaincre le général de Gaulle. Le 25 avril à 6 h 40, Delatour, Couchoud et Giroud furent fusillés au fort de la Duchère.

Delatour accompagna Barbie dans son expédition d'avril 1944 dans le Haut-Jura

Le 25 avril à 6 h 40, Delatour, Couchoud et Giroud furent fusillés au fort de la Duchère.

Sources

Sauf indication contraire, les témoignages cités sont extraits du dossier de la cour de justice du Rhône concernant Max Delatour et ses coaccusés : ADR, 394 W 154, dossier 97.

Abréviations utilisées :

ADJ : Archives départementales du Jura

ADR : Archives départementales du Rhône

AJM : Archives de la Justice militaire

SHD : Service historique de la Défense

La rue du Pré : poème



Miss Saint-Claude et ses dauphines, suivies d'officiels dont le maire Louis Jaillon, passent devant l'agence du Progrès et le magasin «A l'Innovation» en 1958. Cl. Le Progrès, Archives municipales de Saint-Claude.

(1) - La sortie des usines et des écoles se faisait à 11h30.

***E**n 2002, le bulletin des Amis du Vieux Saint-Claude n°25 publiait un poème d'Henri Novel, communiqué par son fils, intitulé «On fait la rue du Pré.». Il faut croire qu'on tenait là un sujet d'inspiration assez répandu puisqu'un autre poème, transmis en 2018 par une fidèle adhérente, mais dont la date et l'auteur sont inconnus, traite lui-aussi de la célèbre artère sanclaudienne.*

On l'appelle la rue du Pré
C'est une rue large, superbe
Et bien qu'on y parle de pré
C'est en vain qu'on y cherche l'herbe.

Hautes maisons, grands magasins,
Nous exhibent de belles pipes...
Plus loin des poireaux sont voisins
Des patates et des tulipes.

Tout se trouve réuni là !
Vêtements, modes, merceries,
Coiffeur, cafés, banques, tabac,
Boulangeries, épicerie.

Entre des maisons bien françaises
On trouve un bar américain
Où, paraît-il, le « vichy-fraise »
Est servi par de belles mains.

Des mannequins déshabillés
Quelquefois oh ! quelle émotion
Font admirer leur nudité
C'est une belle « innovation »

A midi les gens affairés
Dans cette principale artère
Prennent le pas accéléré
Ne pensant plus à leurs affaires

Comme l'oiseau pris par la glu
La foule happée par la marée
Subit son flux et son reflux
Revenant toujours plus serrée.

On rencontre presque toujours
Les inévitables personnes
Qui font des allers et retours
Jusqu'à ce que la demie sonne. (1)

Il en est qui stoïquement
Piqués comme des sentinelles
Attendent, souvent vainement
Et pendant des heures leur belle.

Il en est d'autres plus heureux
Qui, voyant des femmes charmantes
Lancent un regard langoureux
Qui touche plus d'une innocente.

C'est l'avenir doré qui passe
C'est la jeunesse la gaieté
Saluons les car tout s'efface
Après le printemps c'est l'été.

Puis c'est l'automne et c'est l'hiver.